

★
TOUT SAVOIR
SUR L'ESS

LE GUIDE PRO 2025

de l'intérêt général

carenews 

Une filiale du groupe AEF Info



ACTUALITÉS
TENDANCES
RESSOURCES
& ANNUAIRE

ÊTRE UTILE AUX ACTEURS DE L'ENGAGEMENT

Partium

AU SERVICE
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE
ET SOLIDAIRE



[RECRUTEMENT]



[EXECUTIVE SEARCH]



[TRANSITION]

**500 organisations
accompagnées en 15 ans**

CONTACTEZ-NOUS AU **01 42 27 41 16**

contact@partium.fr



LE GUIDE PRO 2025 de l'intérêt général



carenews

Une filiale du groupe AEF Info



L'édito

de Guillaume Brault

Fondateur et président de Carenews

et Camille Dorival

Directrice de la rédaction de Carenews



Alors que Benoît Hamon a récemment pris la présidence d'ESS France, que les acteurs sont plus mobilisés que jamais face aux enjeux de justice sociale et de transition écologique, que les innovations sociales fleurissent partout sur le territoire français, nous sommes heureux de constater que l'économie sociale et solidaire (ESS) est en pleine effervescence, malgré un contexte budgétaire difficile.

En tant que média spécialisé dans le suivi des acteurs de l'engagement, nous avons voulu compiler et structurer, dans cet ouvrage annuel, les informations essentielles pour que chaque acteur de l'intérêt général puisse mieux comprendre les enjeux et l'actualité du secteur.

FIERTÉ !

Ce guide a été conçu par l'équipe de Carenews pour vous accompagner dans vos missions. Quels sont les différents acteurs de l'ESS et de l'intérêt général ? Quel poids pèsent-ils dans l'économie française ? Quelle est leur utilité dans la société ? Quels défis les attendent d'ici à 2025 ? Où en est la générosité des Français ? Quelles sont les principales entreprises mécènes en France ? Autant de questions auxquelles nous nous efforçons de répondre dans ce guide.

Vous y trouverez aussi un annuaire des mécènes, le calendrier 2024-2025 de l'ESS et de l'intérêt général, les réseaux clés du secteur, ainsi que les influenceurs et MOOC à suivre pour rester à la pointe de l'information.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, et saluons toutes celles et ceux qui, chaque jour, font la fierté de l'intérêt général.

05 L'édito

08 LE PAYSAGE DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- 10 Économie sociale et solidaire, intérêt général : de quoi parle-t-on ?
- 14 L'ESS représente 14 % de l'emploi privé en France
- 17 L'agrément Esus : de quoi s'agit-il ?
- 18 1,4 million d'associations en France
- 20 Plus de 5 600 fondations et fonds de dotation en activité
- 22 Quelles sont les entreprises mécènes les plus généreuses en France ?
- 28 Les réseaux de représentation de l'ESS & de l'intérêt général
- 31 Le calendrier 2024-2025 de l'ESS & de l'intérêt général

08 LE PAYSAGE DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

34 L'ACTUALITÉ DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- 36 Économie sociale et solidaire : 5 enjeux pour 2025
- 40 Le Cese lance un cri d'alerte sur le financement des associations
- 42 Pourquoi le *burn-out* concerne aussi les associations
- 44 12,5 millions de Français sont bénévoles dans des associations
- 46 Finance solidaire : encore un effort !
- 48 La générosité des Français en progression
- 50 Entretien avec Antoine Détourné, ESS France

34 L'ACTUALITÉ DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

54 LES RESSOURCES DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- 56 Les 10 influenceurs à suivre en 2025
- 58 Des ressources pour tout comprendre à l'ESS & à l'intérêt général
- 62 Le glossaire de l'ESS & de l'intérêt général

Vous trouverez la définition des **mots surlignés** en gris dans le glossaire !

54 LES RESSOURCES DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

64 L'ANNUAIRE DES MÉCÈNES

- 66 Liste des mécènes par ordre alphabétique
- 94 Index par causes soutenues
- 102 Index par montant des tickets de mécénat

64 L'ANNUAIRE DES MÉCÈNES



RETROUVEZ
PLUS DE
130 MÉCÈNES

le paysage

DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



L'économie sociale et solidaire et l'intérêt général, on en entend beaucoup parler mais on ne sait pas toujours exactement de quoi il s'agit. Carenews vous aide à identifier les différents types de structures qui composent cette forme d'économie. Association, coopérative, mutuelle, fondation, société commerciale de l'ESS : chacune a des caractéristiques spécifiques, mais elles ont pour point commun une lucrativité encadrée, une gouvernance démocratique et une forme d'utilité sociale. Les associations peuvent en outre être reconnues d'intérêt général, voire d'utilité publique, sous certaines conditions.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, INTÉRÊT GÉNÉRAL : de quoi parle-t-on ?

La notion d'« économie sociale et solidaire » désigne plusieurs formes d'organisations à lucrativité encadrée et gouvernance démocratique : associations, mutuelles, coopératives, fondations et sociétés commerciales de l'ESS. Parmi ces structures, certaines peuvent être reconnues d'intérêt général ou d'utilité publique si elles remplissent des caractéristiques précises.

L'« économie sociale et solidaire » (ESS) n'est pas une forme d'économie nouvelle. Les premières structures de type ESS remontent au Moyen Âge, mais elles se sont surtout développées à partir de la fin du XIX^e siècle.

L'appellation « économie sociale et solidaire », en revanche, est relativement récente. Elle a été institutionnalisée par la loi de 2014 sur l'ESS, dite « loi Hamon », qui en a défini les contours et les caractéristiques.

Pour faire partie de l'économie sociale et solidaire, une structure doit avoir deux caractéristiques principales :

– **une gouvernance démocratique** : les décisions sont prises de manière collective, selon le principe « une personne = une voix ». Le type de personnes qui participent aux décisions varie toutefois selon les structures : il s'agit par exemple des adhérents dans le cas des associations ou des mutuelles, des clients dans le cas des banques coopératives, des salariés dans les Scop, etc.

– **une lucrativité nulle ou limitée** : la notion de lucrativité n'est pas toujours facile à comprendre

et est souvent confondue avec celle de rentabilité. Une structure de l'ESS se doit bien sûr d'être rentable, d'avoir des comptes à l'équilibre ou excédentaires, afin que l'activité puisse se pérenniser. En revanche, le principe de non-lucrativité signifie que les excédents, s'ils existent, ne sont pas redistribués sous forme de dividendes

à des actionnaires, mais sont réinjectés dans l'organisation pour financer ses investissements ou son activité. Le profit n'est donc pas considéré comme une fin en soi (puisqu'il n'y a pas d'actionnaire à rémunérer), mais simplement comme un moyen de développer un projet correspondant à des besoins sociaux identifiés. On parle de « lucrativité limitée » dans le cas d'une entreprise dont une partie minoritaire des excédents sont redistribués, le reste étant réinvesti dans l'entreprise.

Utilité sociale et intérêt général

Beaucoup d'organisations de l'ESS ont en outre des activités dites d'**utilité sociale**, c'est à dire qu'elles ont pour objectif de soutenir les personnes en situation de fragilité, de contribuer à la lutte contre les exclusions ou les inégalités,

à l'éducation et à la citoyenneté ou au développement durable, selon la définition donnée par la loi de 2014.

Certaines ont même des activités dites d'**intérêt général** ou d'utilité publique, lorsqu'elles ont notamment un caractère philanthropique, éducatif ou humanitaire.

L'ESS n'est donc pas un secteur d'activité spécifique : les structures de l'ESS peuvent intervenir dans tous les champs d'activités. Comme le résume la loi de 2014, l'ESS est « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine » qui érigent la non-lucrativité, la délibération collective et l'utilité sociale au rang de principes fondateurs.

Ces caractéristiques regroupent de fait cinq types de structures, qui composent les différentes « familles » de l'ESS : les associations employeuses, les **coopératives**, les **mutuelles**, les **fondations** et les sociétés commerciales de l'ESS.

Les associations

Une association est un organisme à but non lucratif, qui regroupe des personnes volontaires partageant les mêmes centres d'intérêt, autour d'un projet commun. L'association est nécessairement non lucrative : ses résultats ne peuvent pas être redistribués. En revanche elle est autorisée à développer des activités commerciales de manière régulière ou occasionnelle, sous certaines conditions.

Certaines associations sont reconnues d'intérêt général lorsqu'elles ont un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, la défense de l'environnement naturel. Dans ce cas, elles peuvent émettre des reçus fiscaux à l'intention de leurs donateurs, qui peuvent ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt. Elles sont également éligibles au **mécénat**.

Définitions disponibles dans le **glossaire** page 64

Les associations peuvent également être reconnues d'utilité publique, ce qui confère, en plus des avantages liés à la reconnaissance d'intérêt général, la possibilité de recevoir des legs ou donations.

Seules les associations employeuses sont considérées comme faisant partie de l'ESS, car celles qui n'ont pas de salariés n'ont pas à proprement parler d'activité économique, qu'elle soit marchande ou non marchande.

Les coopératives

Les coopératives sont des entreprises contrôlées et détenues par leurs membres, qui se réunissent volontairement pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

Il existe cinq grands types de coopératives :

– **les coopératives d'utilisateurs ou d'usagers**, dont les sociétaires sont les utilisateurs des biens et services produits : il peut s'agir de coopératives d'habitants, de consommateurs, de coopératives scolaires... ;

– **les coopératives d'entreprises**, dont les sociétaires sont des entrepreneurs : il s'agit par exemple des coopératives agricoles ou des coopératives d'artisans ;

– **les coopératives bancaires ou banques coopératives**, dont les sociétaires sont les clients ;

– **les coopératives de production** : il s'agit des **Scop**, dont les sociétaires sont majoritairement leurs salariés ;

– **les coopératives multisociétaires** : il s'agit ici des sociétés coopératives d'intérêt collectif (**Scic**) qui associent plusieurs types de sociétaires : salariés, usagers, partenaires, etc.

Les mutuelles

Une mutuelle est un groupement de personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il existe principalement deux types de mutuelles :

- **les mutuelles d'assurance**, ou sociétés mutuelles d'assurance, qui relèvent du Code des assurances et couvrent des risques tels que les dommages habitation ou automobile ;
- **les mutuelles de santé et prévoyance**, régies par le Code de la mutualité, qui proposent une couverture santé complémentaire de celle de la Sécurité sociale et des contrats de prévoyances. Certaines mutuelles développent aussi des activités de prévention et promotion de la santé, d'action sociale, et gèrent des établissements ou des services sanitaires et sociaux (centres dentaires, Ehpad, etc.).

Dans le langage courant, le terme de « mutuelle » est utilisé abusivement pour désigner l'ensemble des organismes de complémentaire santé. Or si certains d'entre eux ont bien la forme juridique de mutuelle à but non lucratif, d'autres sont en réalité des sociétés d'assurances lucratives ou des institutions de prévoyance.

Les fondations

Les fondations sont des structures philanthropiques non lucratives créées par un ou plusieurs mécènes, principalement des particuliers, des entreprises ou des universités, qui affectent irrévocablement des moyens de toute nature (financiers, fonciers, biens ou droits) à la réalisation d'actions d'intérêt général.

Il existe huit types de fondations :

- **les fondations reconnues d'utilité publique**,
- **les fondations d'entreprise**,
- **les fonds de dotation**,
- **les fondations abritées**,
- **les fondations universitaires**,
- **les fondations hospitalières**,
- **les fondations de coopération scientifique**,
- **les fondations partenariales**.

Les sociétés commerciales de l'ESS

Il s'agit de structures qui ont un statut commercial classique (SARL, SAS ou SA) mais qui respectent les principes suivants, inscrits dans leurs statuts :

- **un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices**,
- **une gouvernance démocratique**,
- **une utilité sociale affirmée**,
- **une lucrativité limitée**.

Camille Dorival



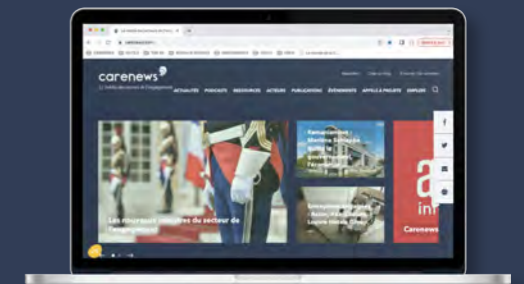
Imaginez un média qui hébergerait 1 000 blogs d'organisations racontant leur engagement.

Il existe.



Suivez le média des acteurs de l'engagement pour tout savoir sur l'ESS, l'impact et le mécénat.

carenews 



L'ESS REPRÉSENTE 14 % de l'emploi privé EN FRANCE

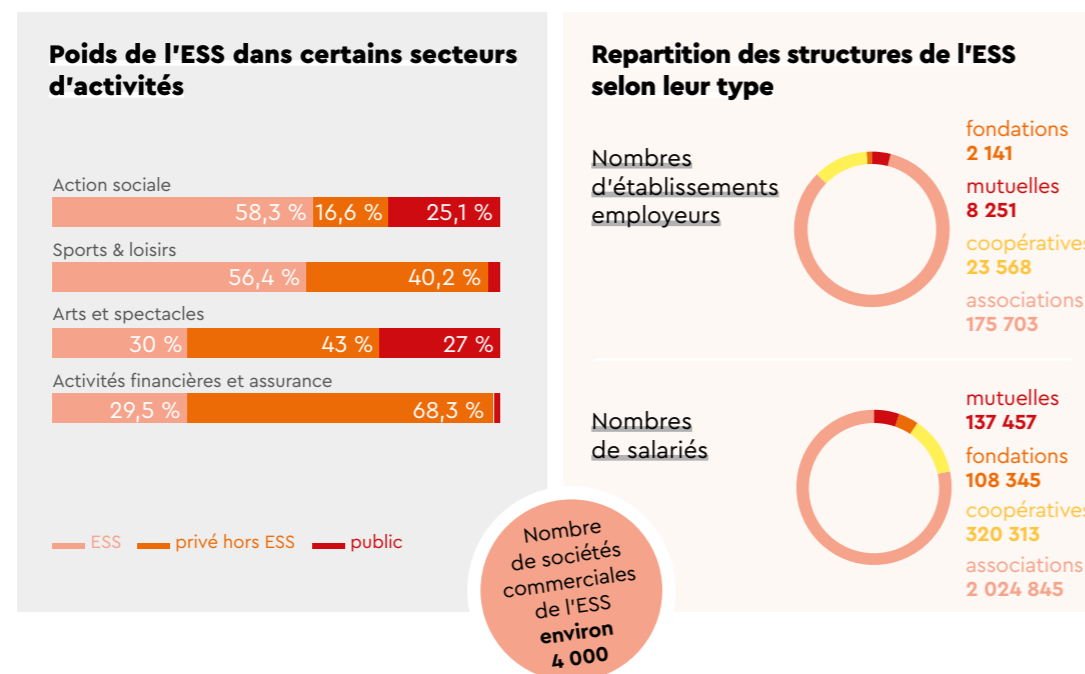
Les structures de l'ESS emploient 2,6 millions de salariés, selon la 6^e édition de l'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire. Il rassemble toutes les données disponibles sur ce mode d'entreprendre particulier.

L'ESS emploie 2,6 millions de personnes en France (chiffres fin 2019), soit 10,2 % de l'ensemble de l'emploi salarié et 13,6 % des emplois salariés privés, selon la 6^e édition de l'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire, publiée par l'Observatoire national de l'ESS en 2023. Elle compte aussi 150 000 entreprises et 210 000 établissements employeurs.

Le poids de l'ESS dans l'emploi varie d'une région à l'autre. Il est particulièrement fort dans l'ouest de la France : ainsi l'ESS représente près de 14 % de l'ensemble des emplois en Bretagne et 13 % dans les Pays-de-la-Loire, contre 7,6 % en Corse et 7,2 % en Île-de-France.

Panorama de l'économie sociale et solidaire

Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire, Observatoire national de l'ESS, édition 2023, chiffres 2019



Les associations, principales employeuses de l'ESS

Les associations emploient l'essentiel des effectifs salariés de l'ESS : 2 millions de personnes, représentant 1,5 million d'équivalents temps plein (ETP), en raison de l'importance du travail à temps partiel dans ce type de structures.

Viennent ensuite les différentes familles de **coopératives** (coopératives de commerce, d'usagers, de salariés, coopératives bancaires...), qui emploient 320 000 personnes (284 000 ETP), puis les **mutuelles** (137 000 salariés, 122 000 ETP) et les **fondations** (108 000 salariés, 92 000 ETP). Les effectifs salariés des sociétés commerciales de l'ESS n'est pas indiqué, mais le nombre de ces sociétés a été évalué à « environ 4 000 » en 2024 par ESS France.

Une forte présence dans l'action sociale et les sports et loisirs

L'Atlas rappelle que « l'ESS n'est pas un secteur d'activité », mais « est présente dans chaque secteur d'activité ». Son poids est particulièrement important dans six secteurs :

– **l'action sociale** : où elle représente 58 % de l'ensemble des emplois, avec notamment des établissements d'hébergement social ou médico-social pour personnes âgées, handicapées ou en difficultés sociales, des associations d'aide à domicile, des structures d'insertion par l'activité économique, etc ;

– **les sports et loisirs** : où l'ESS représente 56 % de l'emploi du secteur ;

– **les arts et spectacles** : 30 % ;

– **les activités financières et assurance** : 29,5 %, en raison du poids des banques coopératives et des mutuelles de santé et d'assurance ;

– **l'enseignement** : 19 %, avec les établissements d'enseignement religieux, activités d'enseignement technique, instituts d'enseignement supérieur, école d'enseignement en langue régionale ou orientées vers des pédagogies alternatives, etc ;

– **la santé** : 11 %, avec les hôpitaux privés à but non lucratif, services d'hospitalisation à domicile, services de soins et d'accompagnement mutualistes, etc.

Des modèles économiques variés

Les modèles économiques des structures de l'ESS sont variés. L'Atlas s'arrête notamment sur celui des associations : « contrairement à de nombreuses idées reçues, les associations tirent principalement leurs recettes de leurs activités (65,2 %), c'est-à-dire des ventes de leurs services », issus de commandes publiques ou privées. Le modèle basé sur les subventions publiques est en nette baisse : celles-ci représentent en moyenne 20 % du budget des associations en 2020, contre 34 % en 2005, alors même que de nombreuses associations continuent d'assurer des missions de service public pour le compte de l'État ou des différents niveaux de collectivités.

L'ensemble des familles de coopératives, elles, représentent un chiffre d'affaires cumulé de près de 330 milliards d'euros en 2020, une progression de 1,7 % en deux ans.

En 2020, les coopératives ont généré 330 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulés

L'Atlas ne donne pas de données consolidées pour les mutuelles d'assurance. En revanche, il indique que les mutuelles de santé ont collecté 18,6 milliards d'euros de cotisations en 2021, sur un marché total de 39,4 milliards d'euros, soit 47 % de l'ensemble des cotisations santé. Elles se situent, sur ce marché de la complémentaire santé, devant les sociétés d'assurance (36 %) et les institutions de prévoyance (17 %).

Enfin, en 2021, les actifs détenus par les fondations et fonds de dotation s'élèvent à 40 milliards

d'euros. Soit une forte progression de 30 % pour les actifs en quatre ans et de 28 % pour les dépenses, hors fondations scientifiques et après correction de l'inflation.

Une reconnaissance de l'ESS par les institutions internationales

L'Atlas rappelle aussi la belle reconnaissance internationale dont a bénéficié l'ESS ces dernières années : résolution en faveur de l'ESS de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2022 ; recommandation de l'OCDE en faveur de l'ESS en 2002 ; résolution des Nations unies en faveur de l'ESS en avril 2023, qui reconnaît notamment la contribution de l'ESS aux objectifs de développement durable (ODD).

Une manière de souligner que l'ESS, en tant qu'économie non lucrative soucieuse des enjeux de long terme, est particulièrement bien placée pour répondre aux défis actuels, et notamment pour développer des activités répondant aux enjeux de la transition écologique. ■

Camille Dorival



L'agrément Esus : DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'agrément d'entreprise solidaire à utilité sociale (Esus) a été créé par la loi Hamon sur l'économie sociale et solidaire. Mais à quoi sert-il ? Et comment l'obtenir ?

Les structures de l'ESS, quelle que soit leur forme juridique (**coopérative**, société commerciale, association...), peuvent demander à obtenir un agrément spécifique, créé par la loi Hamon de 2014 : l'**agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus)**. Cet agrément leur permet d'accéder à des aides et des financements spécifiques.

Les conditions pour l'obtenir

Pour être éligibles à l'agrément Esus, les entreprises de l'ESS doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir pour objectif principal, inscrit dans leurs statuts, la recherche d'une **utilité sociale** et prouver que cet objectif a un fort impact sur le compte de résultat de la structure ;
- avoir une politique de rémunération encadrée : la moyenne des salaires des cinq salariés les mieux payés ne doit pas dépasser sept fois le Smic annuel à temps plein, et le salarié le mieux payé ne peut dépasser un plafond annuel fixé à dix fois le Smic ;
- les titres de capital de l'entreprise, s'ils existent, ne doivent pas être négociés sur un marché financier.

À quoi sert-il ?

L'agrément Esus permet aux organisations d'accéder aux financements de l'épargne solidaire, notamment les fonds d'investissements soli-

naires dits « 90-10 ». L'agrément Esus est également de plus en plus utilisé, notamment par les collectivités territoriales, comme pré-condition à l'octroi de marchés publics ou de subventions.

Pour obtenir l'agrément Esus, les structures de l'ESS doivent remplir un dossier permettant de vérifier qu'elles respectent bien les différents points mentionnés ci-dessus. L'agrément est généralement délivré pour une durée de cinq ans, puis la demande doit être renouvelée.

Certaines structures, comme celles de l'insertion par l'activité économique, bénéficient de plein droit de l'agrément Esus

Cependant, certaines structures, définies par l'article 11 de la loi Hamon, bénéficient de plein droit de l'agrément Esus : structures d'insertion par l'activité économique, les services de l'aide sociale à l'enfance, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, etc. Ces structures n'ont donc pas à se soumettre aux conditions d'obtention de l'agrément, à l'exception de celle sur l'absence de cotation sur un marché financier. Elles doivent cependant demander l'agrément pour bénéficier des avantages qui lui sont liés. ■

Camille Dorival

1,4 million d'associations EN FRANCE

On comptait 1,4 million d'associations en 2020, selon la dernière édition du *Paysage associatif français* de Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog. En une quinzaine d'années, leur structure de financement a profondément évolué, le modèle de la subvention publique étant progressivement remplacé par celui de la commande publique.

On comptait 1,4 million d'associations en 2020, selon *Le Paysage associatif français*, réalisé sous la direction des chercheurs Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog. Parmi ces structures, seules 10,5 % employaient des salariés, soit 144 000 structures.

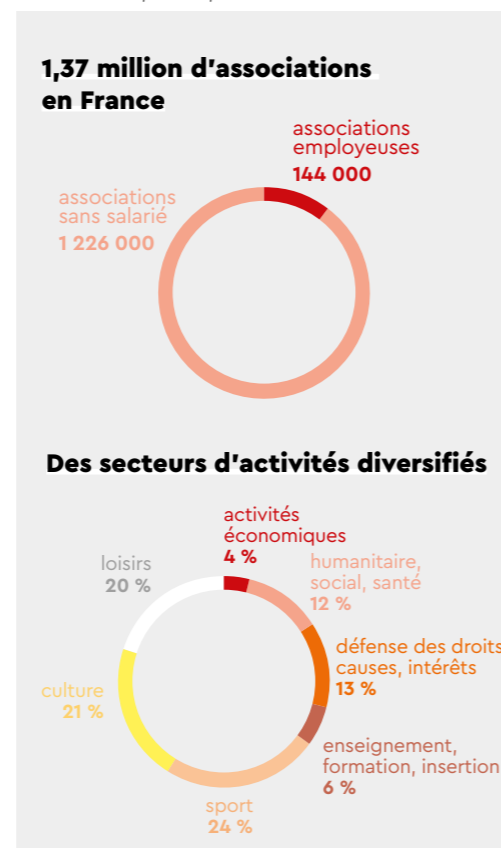
Des structures très présentes dans le sport, la culture et les loisirs

Les associations sont présentes dans des secteurs d'activités assez variés, mais sont particulièrement présentes dans cinq secteurs :

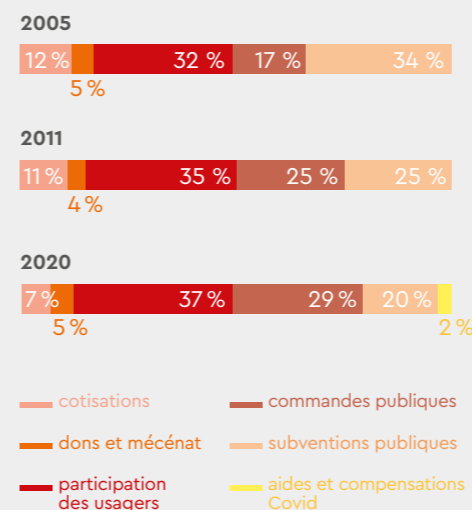
- **le sport** : ce secteur d'activités concerne 24 % des associations, les clubs sportifs, fédérations, ligues sportives (etc.), étant le plus souvent constitués sous forme associative ;
- **la culture** : elle constitue l'activité principale de 21 % des associations ;
- **les loisirs** : ils concernent 20 % des associations (il s'agit surtout d'associations sans salariés) ;
- **la défense des droits, des causes et des intérêts** : elle concerne 13 % des associations ;
- **l'action humanitaire, le social et la santé** : ils constituent l'activité de 12 % de l'ensemble des associations.

Le paysage associatif français en 2020

Le paysage associatif français, Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, Juris Éditions, 4^e éd., 2023



Des sources de financement qui évoluent



Des subventions publiques en forte baisse

Les modèles socio-économiques des associations ont assez nettement évolué depuis une quinzaine d'années. Si la part des financements publics dans les ressources des associations reste globalement stable, la nature de ces financements a changé : alors qu'en 2005, les subventions publiques représentaient 34 % des ressources des associations, elles n'en constituent plus que 20 % en 2020 ; *a contrario*, la commande publique (c'est-à-dire une contractualisation dans le cadre d'un marché public) est passée de 17 à 29 %.

Ce qui n'implique pas le même mode de relation entre les pouvoirs publics et les associations : « les subventions publiques privilégient plutôt un soutien de l'initiative associative, tandis que les commandes publiques utilisent davantage les associations comme des outils de politiques publiques », expliquent ainsi Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau dans leur ouvrage. Les associations deviennent donc de plus en plus des prestataires de l'État et des collectivités, plutôt que d'être considérées comme des partenaires dont les pouvoirs publics veulent soutenir le projet, et avec qui une relation de long terme est mise en place.

Cette évolution s'explique notamment par l'accentuation, depuis une vingtaine d'années, de la logique de « nouvelle gestion publique », qui vise à améliorer la performance publique. Cela s'est traduit par une tendance à externaliser certains services publics à des associations, via des commandes publiques et des appels d'offres, dans un contexte de restrictions budgétaires à toutes les échelles.

« Cela a eu des conséquences sur l'orientation des projets associatifs : la nécessité qu'ont eu certaines associations de recourir davantage aux financements par les usagers a pu les conduire à se tourner davantage vers des publics solvables plutôt que des publics en situation de précarité », ajoute la chercheuse. « Par ailleurs, les associations devenant sous-traitantes des pouvoirs publics, cela restreint leur capacité d'innovation sociale. Enfin, la répartition des associations sur les territoires a évolué, car leur présence dépend désormais beaucoup de la richesse du territoire et de la capacité ou de la volonté des collectivités locales de les financer. »

92 % des associations s'appuient sur des ressources bénévoles

L'une des grandes forces du secteur associatif est de pouvoir s'appuyer sur des ressources bénévoles : 92 % des associations en bénéficient. La plupart du temps, cependant, elles s'appuient sur un nombre limité d'entre eux : ainsi 72 % des associations ont moins de 20 bénévoles ; 14 % en ont même moins de 5.

Par ailleurs, 53 % des associations ont moins de 50 adhérents, contre 40 % en 2005. Seules 10 % en ont 200 et plus (17 % en 2005). La part des cotisations dans les budgets des associations a d'ailleurs diminué, passant de 12 % en 2005 à 7 % en 2020. Cependant, l'année 2020, celle du Covid, a été très spécifique pour les associations, certaines d'entre elles ayant dû totalement arrêter leurs activités, tandis que d'autres, notamment dans le secteur sanitaire et social, ont vu au contraire leurs activités exploser. ■

Plus de 5 600 fondations ET FONDS DE DOTATION EN ACTIVITÉ

En dix ans, le nombre de fondations et fonds de dotation en France a augmenté de 85 %, selon l'Observatoire de la philanthropie de la Fondation de France.

16 milliards d'euros ont été dépensés en 2022 par les fondations et fonds de dotation au bénéfice de toutes les causes, rapporte l'Observatoire de la **philanthropie** dans son baromètre annuel publié en juin 2024.

Cet observatoire de la Fondation de France mène tous les ans des enquêtes nationales pour suivre l'évolution des **fondations** et fonds de dotation. Les trois indicateurs économiques mesurés sont les montants des actifs, des dépenses et des ressources, pour les deux ans qui précèdent la publication du baromètre.

Au fil des années, les chiffres mettent en lumière une forte augmentation de ces organismes

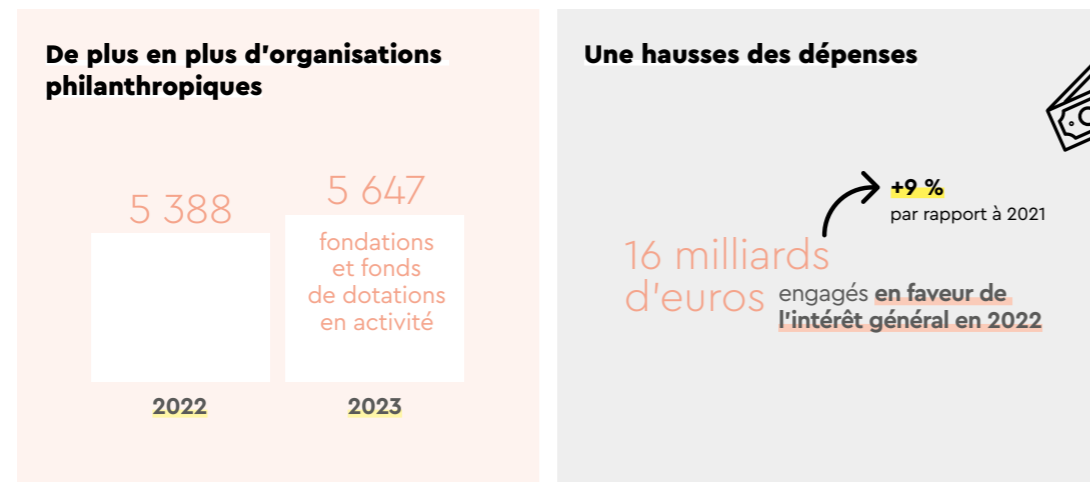
de **mécénat** à but non lucratif. En dix ans, le nombre des fondations et fonds de dotation en activité a ainsi progressé de 85 %. Sur la dernière année analysée, entre 2022 et 2023, cette augmentation a été de 5 %.

« Près de 3 000 fondations sont désormais en activité et plus de 500 nouveaux fonds de dotation ont vu le jour entre 2022 et 2023 », rapporte le *Baromètre de la philanthropie*.

Les fondations en activité ont connu une augmentation de 40 % en dix ans. Les fonds de dotations sont quant à eux passés de 2 163 en 2022 à 2 665 en 2023. En tout, ce sont 5 647 fondations et fonds de dotation qui sont recensés en activité par l'Observatoire en 2023.

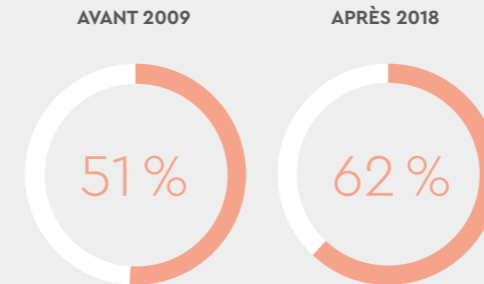
Les fondations et fonds de dotation en France

Baromètre de la philanthropie, Fondation de France, 2024



De plus en plus de structures agissent à l'échelle locale ou départementale

Fondations et fonds de dotation agissant à l'échelle locale ou départementale :



L'augmentation des dépenses des fondations et fonds de dotation

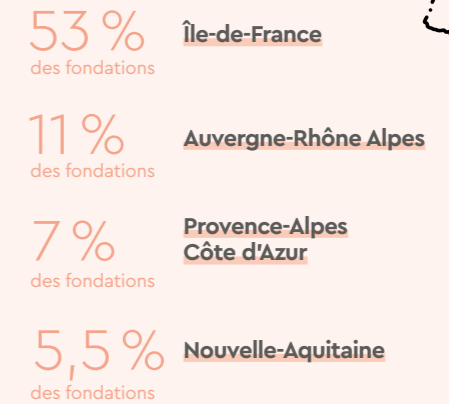
Les dépenses des acteurs de la philanthropie sont également en croissance. Selon le baromètre, entre 2021 et 2022, elles ont augmenté de 8,7 %. Les actifs et les ressources des fondations et fonds de dotation ont de leur côté augmenté de respectivement 2,7 % et 5,1 % entre 2021 et 2022.

Ces évolutions varient selon le statut juridique adopté. « Les fonds de dotation et fondations abritées ont augmenté plus fortement leurs dépenses que les fondations des autres statuts juridiques », rapporte le baromètre.

Les dépenses des acteurs de la philanthropie ont augmenté de 8,7 % entre 2021 et 2022

Les fondations les plus riches sont aussi celles qui ont connu la plus forte augmentation de leur budget. « En grande majorité, ce sont les fondations et fonds de dotation ayant des budgets supérieurs à 10 millions d'euros qui ont vu leur budget augmenter », analyse l'Observatoire.

Les régions regroupant le plus grand nombre de fondations



Un développement dans les territoires

Le *Baromètre de la philanthropie 2024* met la lumière sur un autre aspect : celui du développement de plus en plus local des fondations et fonds de dotation. En effet, 62 % des fondations et fonds de dotation créés après 2018 agissent à l'échelle départementale ou régionale, contre 51 % des structures créés avant 2009.

« L'échelon local permet d'innover, d'expérimenter et de construire avec toutes les parties prenantes des solutions qui tiennent compte des spécificités de chaque territoire », met en avant l'Observatoire de la philanthropie.

Cette évolution se constate de manière inégale selon les territoires. La région Auvergne-Rhône Alpes concentre 11 % des fondations françaises, avec une présence plus marquée des fondations d'entreprise par rapport à la moyenne nationale. L'Île-de-France concentre 53 % des fondations françaises avec une répartition des domaines d'intervention dans la région très similaire à la répartition nationale. ■

Élisabeth Crépin-Leblond

QUELLES SONT les entreprises mécènes les plus généreuses EN FRANCE ?

Equanity et Carenews publient, en exclusivité pour ce guide, un classement des 20 entreprises les plus généreuses en mécénat financier en France.

Quels sont les 20 mécènes les plus importants parmi les entreprises françaises ? C'est ce qu'ont cherché à identifier Equanity et Carenews, en exclusivité pour ce Guide pro de l'intérêt général. Verdict : grâce à son dividende sociétal, c'est le Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui arrive en première position, avec 80 millions d'euros consacrés au **mécénat** financier en 2023, suivi par TotalEnergies (54 millions d'euros) et le groupe L'Oréal (53 millions d'euros).

Ce classement a été construit à partir de notre connaissance du secteur, des rapports publics

disponibles pour l'année 2023 (rapport d'engagement, document d'enregistrement universel, etc.), et des retours des entreprises concernées. Il présente les entreprises en fonction du montant de mécénat financier qu'elles ont réalisé, exclusivement ou majoritairement en France, qu'il ait été déclaré fiscalement ou non.

Le montant de mécénat indiqué concerne l'ensemble des structures dédiées (**fondations** d'entreprise, fonds de dotation, fondations sous égide) ainsi que le mécénat en régie directe, c'est-à-dire réalisé directement par l'entreprise.

	ENTREPRISE	MONTANT DU MÉCÉNAT (en M€)		TOTAL (en M€)	PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE	PRÉCISIONS
		via fondation ou structure assimilée	en régie directe			
1	Crédit Mutuel Alliance Fédérale	56	24	80	Exclusivement en France	Part du dividende sociétal alloué à la fondation et aux autres projets de mécénat du groupe
2	Total Energies	54		54	En grande majorité en France, par la fondation d'entreprise TotalEnergies	Partout dans le monde, les filiales de TotalEnergies portent des actions d'intérêt général, à leur périmètre et sur leur propre budget

	ENTREPRISE	MONTANT DU MÉCÉNAT (en M€)		TOTAL (en M€)	PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE	PRÉCISIONS
		via fondation ou structure assimilée	en régie directe			
3	L'Oréal	53		53	Plus de la moitié en France	Cumul des dons de l'ensemble des entités françaises du groupe L'Oréal
4	LVMH	52		52	Répartition non spécifiée	Part du mécénat financier inscrit au rapport sur la responsabilité sociale et environnementale du groupe LVMH 2023
5	BNP Paribas	14,4	34,8	49,2	Exclusivement en France	Cumul du mécénat du groupe BNP Paribas sur les actions France, celui-ci représentant 54 % du mécénat mondial. Le mécénat monde de BNPP en 2023 est de 91 millions d'euros, dont 20 millions liés à un rachat d'actions
6	Banque Populaire	46,3		46,3	Exclusivement en France	Cumul du mécénat direct des fondations et l'ensemble des autres dons et soutiens financiers, y compris ceux délégués aux agences bancaires (Bred, Casden, Crédit Coopératif...)
7	Groupe Crédit Agricole	42,6		42,6	À 80 % en France	Cumul du déclaratif des entités du groupe Crédit Agricole S.A France et international : Casa, Fondation CASD, Fondation Pays de France, Caisses régionales, Amundi, Cacib, CA Assurances, LCL...
8	Société Générale	37		37	En grande majorité en France	Cumul estimé des dons de la fondation d'entreprise Société Générale, des autres fondations du groupe, du mécénat en régie directe des entités en France et à l'international
9	Hermès	12,2	13	25,2	Fondation majoritairement en France	Déploiement du mécénat groupe dans les filiales de 40 pays dont la France
10	Groupe AXA & Mutuelles AXA	-	24,1	24,1	Exclusivement en France	Mécénat des Mutuelles AXA, du groupe AXA pour la France et des projets France du Fonds AXA pour la Recherche
11	Caisses d'Epargne	20,6		20,6	Exclusivement en France	Mécénat des Caisses d'Epargne et de leurs entités

ENTREPRISE	Montant du mécénat (en M€)		TOTAL (en M€)	PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE	PRÉCISIONS
	via fondation ou structure assimilée	en régie directe			
12 Groupe Bouygues	16		16	Exclusivement en France	Cumul du mécénat groupe : Fondation Bouygues Télécom, Fondation Bouygues construction, Fondation Francis Bouygues, Fondation Bouygues Immobilier, Colas, TF1, Equans
13 Michelin	11,7	-	11,7	¾ en France, ¼ à l'international	La Fondation Michelin est l'acteur du mécénat financier du groupe Michelin
14 FDJ	5	4,1	9,11	Exclusivement en France	Mécénat de la fondation et en régie directe : jeu responsable, la Fondation du Patrimoine, le Musée d'histoire naturelle, l'OFB et WWF
15 Engie	7,8	-	7,8	Répartition non spécifiée	Information non confirmée par le groupe. Part du mécénat financier inscrite à la déclaration d'enregistrement universel 2023 pour les activités de la Fondation Engie
16 Groupe Rocher	3,4	4	7,4	Majoritairement en France	Groupe Rocher intégrant la marque Yves Rocher et la Fondation Yves Rocher
17 EDF	7,3	-	7,3	Exclusivement en France	Fondation et groupe EDF
18 VINCI	7,1	-	7,1	Dont 5 millions en France	Fondation VINCI pour la Cité, SEA pour la transition des territoires, Chantiers et territoires solidaires
19 Orange	7	-	7	Exclusivement en France	Le montant global du mécénat monde est de 23 millions d'euros : fondation d'entreprise et association pour Madagascar
20 Carrefour	6,75	-	6,75	Majoritairement en France	-

Les montants présentés dans ce tableau ont tous été confirmés par les entreprises concernées, sauf celui d'Engie, qui est issu de sa déclaration d'enregistrement universel.

Premier enseignement : une information complexe à collecter

La collecte de ces données a révélé des disparités dans la logique de consolidation du mécénat des entreprises elles-mêmes, celles-ci ne disposant pas systématiquement des chiffres agrégés des différentes structures concernées par le mécénat financier.

De ce fait, trois principaux défis ont émergé :

- le mécénat financier de ces groupes est souvent réparti entre différents périmètres géographiques et organisationnels, et piloté par des interlocuteurs parfois peu connectés entre eux ;
- les montants du mécénat en régie directe, c'est-à-dire donné en dehors des véhicules juridiques dédiés, sont plus difficiles à identifier car très éparés ;
- selon les groupes, leurs activités et leurs implantations, la distinction entre mécénat réalisé en France et mécénat international varie en fonction de leurs déclarations d'engagement sociétal, en lien avec leurs enjeux de développement.

Deuxième enseignement : un mécénat très diversifié et plus riche qu'il n'y paraît

Le mécénat de ces grands groupes est très fortement corrélé à la structuration de leur modèle économique, donnant lieu à une répartition dans des entités variées et pas toujours comparables les unes avec les autres. Certains groupes définissent leurs politiques de mécénat au plus près du terrain : par exemple, les banques mutualistes comme le Crédit Agricole, les Caisses d'Épargne ou le groupe Banque Populaire ont des structures de mécénat régionalisées. La politique de mécénat est ainsi très fortement connectée au territoire, mais n'est pas toujours mise en avant sur le plan national.

Les groupes qui ont diverses activités (Bouygues, Société Générale, L'Oréal...) ont souvent des structures de mécénat distinctes par entité ou marque. De plus, il est important de rappeler que le

mécénat en régie directe, bien que moins mis en avant que les fondations, représente toujours des sommes très significatives. Il est davantage l'objet de décisions stratégiques de ces grands groupes et n'a pas pour obligation de s'insérer dans l'objet social de la fondation ou des véhicules juridiques dédiés au mécénat.

Ainsi, certaines entreprises, à travers leurs directions générales ou agences locales, peuvent soutenir des projets sans cadre strict. Environ 40 % de l'enveloppe globale de mécénat passe encore par cette voie.

Troisième enseignement : une nette progression des dotations des fondations d'entreprise

Depuis une étude menée par Carenews en 2018 sur les dotations des grandes fondations d'entreprise, les montants de mécénat ont connu une belle progression. Les 10 premières entreprises mécènes de cette nouvelle liste représentent aujourd'hui 483 millions d'euros (contre 102 millions en 2018 pour les 10 premières fondations).

Certaines fondations ont même doublé leurs dons annuels, comme la Fondation TotalEnergies, passée de 20 à 40 millions d'euros, ou encore Société Générale, qui a vu ses dons annuels passer de 4 à 11 millions d'euros. D'autres fondations, comme celle d'Orange, de Michelin ou de Carrefour, ont plutôt stagné, ce qui ne signifie pas une absence de progression globale du mécénat dans ces entreprises.

Les montants les plus importants de dotation sont atteints lorsque le mécénat s'intègre dans une stratégie *business* de l'entreprise. Par exemple, le dividende sociétal du Crédit Mutuel Alliance Fédérale a permis à sa fondation de devenir le premier mécène en France en 2023. De la même manière et plus ponctuellement, un rachat massif d'actions par BNP Paribas a permis de verser 20 millions d'euros en mécénat cette même année.

Pour aller plus loin dans l'analyse

Ces premiers enseignements traduisent une évolution rapide et structurelle du mécénat des entreprises. Sans se limiter strictement à une vision comptable de celui-ci, nous notons une transformation des pratiques et des motifs d'engagement dans ces grands groupes qui nous poussent à investiguer davantage ces dynamiques.

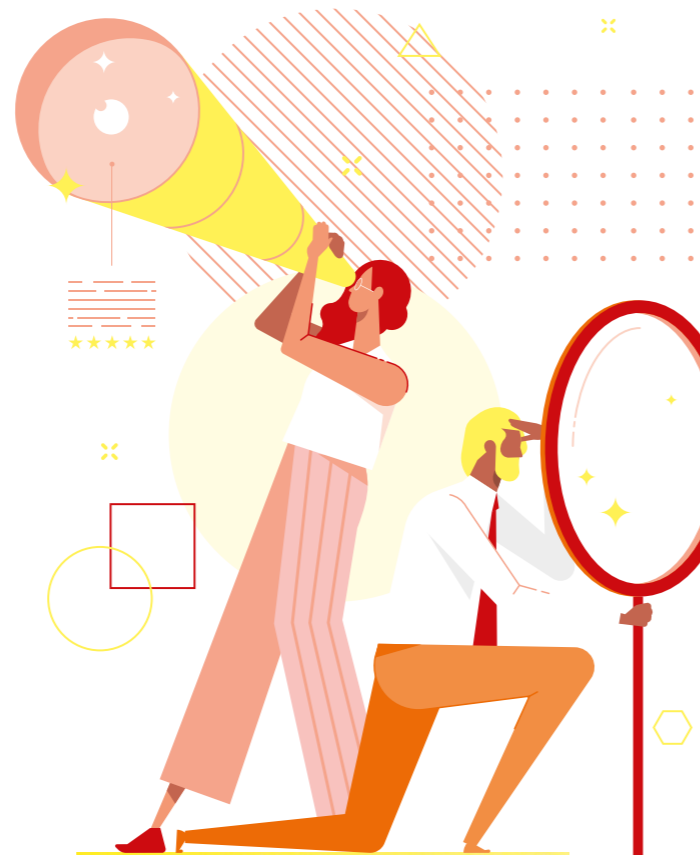
Pour en saisir toutes les tendances, Equaniry et Carenews s'associent pour lancer une grande étude, à la fois quantitative et qualitative, sur l'engagement sociétal des entreprises.

Cette étude viendra compléter les travaux de référence, comme ceux de la Fondation de France, Admical ou Les Entreprises pour la Cité/ Centre français des fonds et fondations. L'étude complète sera présentée en exclusivité aux répondants fin avril 2025, avec une publication prévue courant mai 2025.

Nous interrogerons les entreprises sur six dimensions clés de leur engagement :

- les champs d'intervention ;
- les ressources mobilisées ou allouées ;
- le dialogue avec les parties prenantes ;
- l'aire géographique d'intervention ;
- son intégration à la stratégie de l'entreprise ;
- la mesure des résultats et de l'impact.

Toutes les entités impliquées dans des actions de mécénat peuvent participer à cette étude, dont la collecte des données se déroulera de mi-novembre 2024 à mi-janvier 2025. ■



Calendrier de l'étude Equaniry / Carenews sur l'engagement sociétal des entreprises :

- **mi-novembre 2024 - mi-janvier 2025**
Collecte
- **avril 2025**
Restitution exclusive pour les participants
- **mai 2025**
Diffusion de l'étude

Equaniry & carenews[®]

lancent l'étude

LES NOUVELLES DYNAMIQUES DU MÉCÉNAT

TENDANCES ET PERSPECTIVES DES ENTREPRISES ENGAGÉES

Fondations d'entreprise, fondations abritées, fonds de dotation, entreprises engagées, répondez à notre enquête et recevez en avant-première les résultats !



**PARTICIPEZ
À L'ÉTUDE**



Les réseaux de représentation DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les organisations de l'ESS et de l'intérêt général sont regroupées en plusieurs réseaux spécifiques, chargés de les fédérer, de les représenter notamment auprès des pouvoirs publics et d'assurer leur plaidoyer. Carenews vous aide à vous y retrouver dans ces différentes instances.

ESS France

ESS France « assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire », selon la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS). À ce titre, elle représente les intérêts des entreprises du secteur auprès des pouvoirs publics nationaux. De plus, elle « soutient, anime et coordonne le réseau des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire ».

Présidée par Benoît Hamon depuis juin 2024 et jusqu'en 2027, ESS France est composée de quatre collèges de membres :

- les **organisations nationales** représentant les différentes formes statutaires de l'ESS ;
- les **chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress)**, rassemblant les entreprises et réseaux de chaque région ;
- les **organisations transversales**, soit les personnes morales participant à la promotion de l'ESS et à la défense des intérêts de ses acteurs ;
- les **membres associés**, des personnes physiques ou morales « qui partagent les valeurs défendues par l'association ».

Les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress)

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS reconnaît les **Cress**, qui se sont progressivement structurées depuis les années 1960. Cette loi charge les Cress d'assurer la promotion et le développement de l'ESS au niveau local. Elles regroupent les entreprises de l'ESS de leur territoire et leurs organisations professionnelles régionales.

Les Cress représentent auprès des pouvoirs publics les intérêts de l'ESS. Elles soutiennent la création, le développement et le maintien des entreprises, ainsi que la formation de leurs dirigeants et salariés. Elles participent à la collecte, l'exploitation et la mise à disposition de données relatives à l'ESS. Ce sont également elles qui se chargent des liens entre les entreprises françaises de l'ESS et celles d'autres États membres de l'Union européenne.

Il existe 17 Cress rassemblant 1 872 adhérents et 200 salariés, selon ESS France dans un rapport publié en 2023.

Les organisations nationales de l'ESS

Le Mouvement associatif rassemble plus de 700 000 associations en France. Il défend les intérêts des associations auprès des pouvoirs publics.

Le Centre français des fonds et des fondations (CFF) est une association fédérant 500 organisations philanthropiques. Elle les représente auprès des pouvoirs publics, produit des études sur le secteur de l'intérêt général et offre aux organisations adhérentes un suivi et un accompagnement dans leur activité.

L'Association des assureurs mutualistes rassemble les **mutuelles** d'assurance à l'échelle nationale. Elle représente les intérêts de ses membres au sein de la Fédération française des assurances (FFA) et auprès des pouvoirs publics.

La Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), souvent appelée Mutualité française, représente 456 mutuelles du secteur de la protection sociale et de la santé. Il s'agit d'un syndicat professionnel, présent à l'échelle régionale via des unions régionales.

Coop FR représente les entreprises **coopératives** en France. L'organisation se veut un lieu d'échange pour les fédérations et organisations membres et un levier de sensibilisation aux « spécificités, valeurs et principes coopératifs ».

La Confédération générale des Scop et des Scic (CG Scop) représente les Scop et Scic à l'échelle nationale et européenne. Des unions régionales accompagnent les coopératives à l'échelle locale, et des fédérations professionnelles représentent quatre secteurs d'activité spécifiques.

Le Mouvement Impact France (MIF) regroupe des entreprises engagées sur le plan social et environnemental. Toutes n'appartiennent pas à l'ESS, mais c'est le cas d'une partie d'entre elles.

Le MIF permet aux entreprises de se regrouper, d'échanger, et porte des propositions politiques économiques.

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes) est l'organisation patronale de l'ESS. Elle rassemble 23 groupements et syndicats d'employeurs ainsi que 16 branches et syndicats professionnels, ce qui représente plus de 32 000 entreprises et près d'un million de salariés. Elle fédère et représente ces acteurs. Elle se charge aussi de négocier et signer des accords collectifs de travail.

Les organisations transversales

Il s'agit d'organisations qui participent à la promotion de l'ESS et à la défense des intérêts de ses acteurs, souvent regroupés par secteurs d'activité spécifiques.

Le réseau Coorace rassemble 600 associations et entreprises d'utilité sociale, principalement issues du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Il apporte un accompagnement à ses membres.

La Fédération des entreprises d'insertion réunit les entreprises proposant du travail salarié à des personnes éloignées de l'emploi ainsi qu'un accompagnement individualisé. En plus de représenter ces entreprises spécifiques, elle les accompagne dans leur création et dans leur développement.

L'Union nationale des entreprises adaptées (Unea) réunit, représente et accompagne les entreprises adaptées, permettant l'accès à l'emploi de personnes en situation de handicap.

France générosités est le syndicat professionnel des associations et fondations faisant appel à la générosité du public, représentant plus de 140 structures.

L'Association française des fundraisers est l'association des professionnels de la collecte de fonds et du **mécénat**. Elle vise à « *promouvoir un environnement et une culture de l'alliance favorables à la générosité et à la mobilisation des ressources dans leur diversité* ».

Admical est une association regroupant des entreprises qui développent des actions de mécénat. Elle a pour vocation de porter la cause du mécénat, de développer les compétences des acteurs du secteur et d'animer une communauté d'adhérents mécènes et porteurs de projets.

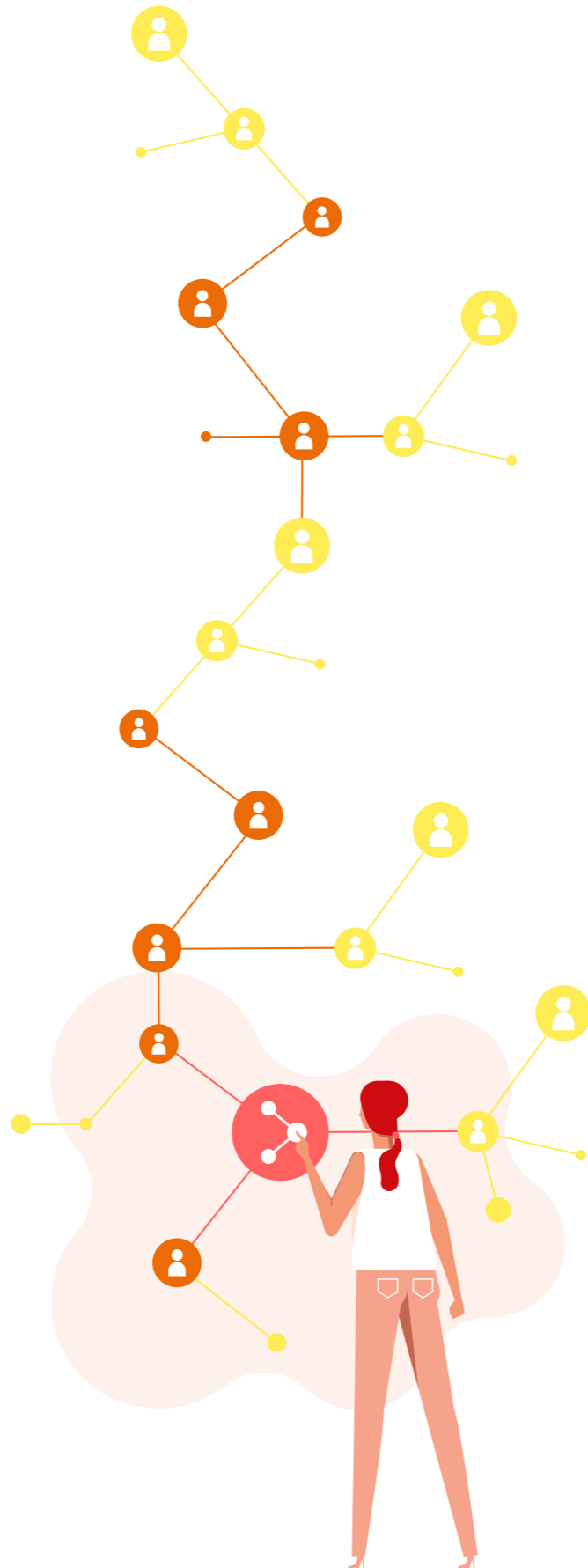
L'Esper est une association dédiée à la promotion de l'ESS en milieu scolaire, qui regroupe 41 organisations de l'ESS. Il s'agit notamment d'éduquer les élèves à l'ESS par des mises en situation, comme la création d'une coopérative ou d'une association.

Fair est une association dédiée à la promotion de la finance à impact social. Elle gère notamment le label Finansol, identifiant les produits d'épargne solidaire.

La Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap) rassemble les établissements privés solidaires, ayant des statuts d'associations, fondations ou mutuelles. Elle représente ses adhérents et les informe des sujets les concernant, tout en proposant des formations.

L'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) regroupe, défend et valorise les acteurs privés non lucratifs de la solidarité, c'est-à-dire les associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.

Célia Szymczak



Le calendrier

2024-2025 DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Vous ne voulez manquer aucun événement du secteur ?

Carenews a sélectionné pour vous les principaux rendez-vous. Théo Nepipvoda



Mois de l'ESS

Cet événement, coordonné par ESS France, met en valeur les acteurs qui font cette économie et tente de faire connaître l'ESS au plus grand nombre

Du 1^{er} au 30 novembre 2024

NOVEMBRE

Semaine de la finance solidaire

Faire découvrir la finance solidaire au plus grand nombre. Salon organisé par l'association Fair qui agit pour une finance à impact social

Du 11 au 17 novembre 2024

Forum national des associations et fondations (FNAF)

Forum consacré au secteur associatif, à la **philanthropie** et à l'**économie sociale et solidaire**

Le 13 novembre 2024
à Paris

Grande collecte nationale des Banques alimentaires

Collectes de produits alimentaires et d'hygiène pour aider les personnes les plus précaires, réalisées par les bénévoles dans les magasins participants du territoire

Du 22 au 24 novembre 2024

Numérique en commun(s) ESS 2024

Événement dédié au numérique et à l'économie sociale et solidaire, dont le thème cette année est le potentiel des données de l'économie sociale et solidaire

Du 25 au 30 novembre 2024
à Paris

AFM-Téléthon

L'événement caritatif annuel qui soutient la recherche contre les maladies rares
Les 29 et 30 novembre 2024

Journées de l'économie autrement

Débats et échanges autour des grands enjeux de société et de la contribution de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Les 29 et 30 novembre 2024 à Dijon

DÉCEMBRE

JANVIER

Opération Pièces Jaunes

Collecte de fonds qui vise à améliorer le quotidien des enfants et adolescents hospitalisés

MARS

Collecte nationale des Restos du cœur

Collecte de dons directement dans les magasins partenaires

MAI

Printemps des dirigeant.es de l'ESS

Organisé par la Mairie de Bordeaux, il interroge les enjeux d'emploi, de transition et de gouvernance des dirigeants de l'ESS
Bordeaux

Les journées métropolitaines de l'ESS

Elles rassemblent les militants de l'ESS et les entreprises engagées pour partager une vision commune de l'ESS
Lyon

JUIN

Baromètre de la finance solidaire

Publié par l'association Fair, il permet de suivre l'évolution de cette finance mise au service de la solidarité et de la transition

AOÛT

SEPTEMBRE

Forum mondial Convergences

Événement qui réunit les acteurs du changement et leur donne des outils concrets et innovants pour agir à toute échelle
Paris

L'onde de coop

Festival qui met à l'honneur les **coopératives** pour la transition

OCTOBRE

Giving Tuesday

Le mardi de la générosité suit *Thanksgiving*
Le 3 décembre 2024

Salon Primevère

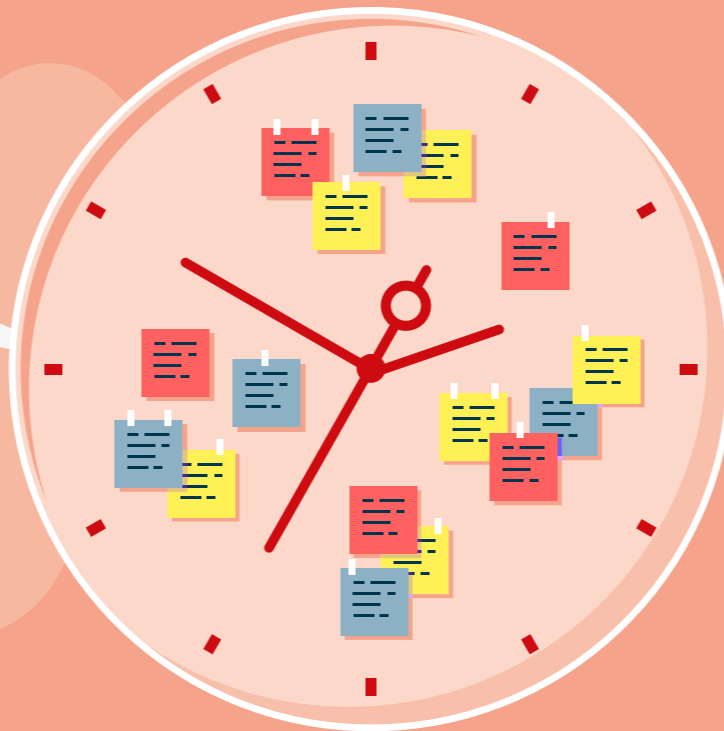
Salon militant dédié aux solutions et initiatives alternatives à la société capitaliste
Du 21 au 23 mars 2025 à Lyon

World Impact Summit

Sommet international dédié à l'impact
Du 26 au 28 mars 2025 à Bordeaux

Semaine de l'ESS à l'école

Faire découvrir l'ESS aux plus jeunes



Universités d'été de l'économie de demain

Organisées par le Mouvement Impact France, elles réunissent les entrepreneurs et dirigeants engagés, et proposent des conférences sur des sujets d'actualité
Paris

Octobre Rose

Campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de collecte de fonds pour la recherche

Forum mondial de l'ESS

Événement international qui rassemble toutes les parties prenantes de l'ESS pour la première fois en France
Du 29 au 31 octobre 2025 à Bordeaux



l'actualité

DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



L'économie sociale et solidaire et le secteur de l'intérêt général répondent à des besoins sociaux non satisfaits par le marché, et contribuent ainsi à la cohésion de notre société. Dans un contexte de crises multiples (sociale, environnementale, démocratique, etc.), l'action de ces structures est plus que jamais nécessaire. Elles influencent d'ailleurs de plus en plus l'action des entreprises conventionnelles, qui développent leurs actions de mécénat et de responsabilité sociétale (RSE). Beaucoup d'entre elles peuvent s'appuyer sur des millions de bénévoles et sur la générosité des Français. Mais elles font aussi face à certains enjeux, notamment en ce qui concerne leurs modes de financement.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : 5 enjeux pour 2025

Libertés associatives, sécurisation de leurs financements, document-cadre de développement, visibilité... Les enjeux qui attendent les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont nombreux en 2025.

A lors que l'année 2024 a été le théâtre de séquences politiques mouvementées, l'ESS fait face à de nombreux enjeux, en particulier la question de la sécurisation de ses financements et les menaces qui planent sur les libertés associatives. Tour d'horizon des principaux d'entre eux.

1. Sécuriser les financements publics et privés de l'ESS

C'est le nerf de la guerre. Pour assurer son développement, dix ans après l'adoption de la loi portée par Benoît Hamon, l'**économie sociale et solidaire**, et notamment les associations d'intérêt général, souligne le besoin d'une sécurisation de ses financements. Le mouvement, réuni en congrès pour fêter les dix ans de la loi sur l'ESS en juin, réclame notamment l'adoption d'une loi de programmation pour l'ESS, qui permette de prévoir sur plusieurs années les financements qui lui sont alloués. ESS France, la structure représentative des acteurs, réclame aussi une forme de soutien, par exemple via un crédit d'impôt, à l'innovation sociale, portée notamment par les acteurs de l'ESS. En effet, celle-ci a du mal à être financée, alors qu'elle permet de répondre à des besoins sociaux non satisfaits par le marché.

L'innovation sociale est sous-financée, alors qu'elle permet de répondre à des besoins sociaux non satisfaits par le marché

Dans un avis adopté à l'unanimité le 28 mai 2024, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a mis en lumière la situation critique des associations d'intérêt général, et formulé vingt préconisations pour sécuriser leurs financements (voir page 40). L'avis estime notamment nécessaire de revenir à la subvention comme mode principal de financement des associations, à la place des appels d'offres publics qui ont fleuri ces dernières années. « *La commande publique met en concurrence les associations entre elles, mais aussi avec des acteurs du secteur lucratif, au détriment d'une logique de coopération, pourtant essentielle sur les sujets d'intérêt général* », soulignait ainsi Martin Bobel, l'un des deux co-rapporteurs de cet avis, lors de la présentation.

« *L'Udes appelle l'attention du Premier ministre sur l'importance de prioriser les politiques publiques en direction des structures de l'économie sociale et solidaire, parce qu'elles interviennent dans le quotidien de nos concitoyens pour leur apporter des réponses et contribuent à hauteur de 10 % de la richesse économique*

du pays », interpellait également l'Udes (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire), en réaction à la nomination de Michel Barnier au poste de Premier ministre. Toutefois, le budget de l'État pour 2025 a été assez largement défavorable aux acteurs de l'ESS.

Parallèlement, le délégué ministériel à l'économie sociale et solidaire Maxime Baduel a annoncé l'organisation d'une conférence des financeurs à Bercy pour la fin de l'année 2024, afin de réunir les acteurs de l'ESS avec les financeurs publics et privés. La conférence aurait pour objectifs de faire un état des lieux des besoins des acteurs et des financements publics et privés existants, et de réfléchir à leurs évolutions possibles.

Le contrat d'engagement républicain, ennemi du principe de liberté d'association ?

Le délégué ministériel travaille également à la mise en place à partir de 2026 d'un « orange budgétaire », une annexe au PLF mise à jour chaque année pour prévoir les financements de l'ESS. Une telle mesure est saluée par ESS France qui continue néanmoins de lui préférer une loi de programmation et rappelle la nécessité de l'adosser à un document-cadre de développement de l'ESS ambitieux.

2. Défendre les libertés associatives

Parmi les préoccupations qui animent l'économie sociale et solidaire, la défense des libertés associatives est l'un des grands enjeux de ces dernières années, d'ailleurs intrinsèquement corrélé aux méthodes de financements des associations choisies par les pouvoirs publics.

Depuis l'adoption de la loi contre le séparatisme en 2021, les associations sont tenues de signer un « contrat d'engagement républicain » pour bénéficier de subventions publiques ou d'un agrément de l'État. Ce dispositif fait l'objet de vives critiques, notamment de la part du Mouvement associatif. Celui-ci estime qu'il donne une marge d'interprétation et d'appréciation aux autorités administratives qui le délivrent et qui peuvent sur cette base retirer une subvention ou refuser d'autoriser l'organisation d'un événement, mettant ainsi à mal le principe de liberté d'association inscrit dans la loi de 1901.

L'abrogation du contrat républicain a été remis sur le devant de la scène par l'avis du Cese sur les financements associatifs, qui préconise de le supprimer afin de « *restaurer le lien de confiance entre associations et pouvoirs publics* ». « *Il pourrait être utilement remplacé par la charte des engagements réciproques qui existait auparavant* », souligne Martin Bobel.

En 2024, plusieurs associations, dont deux associées à la Ligue de l'enseignement du Finistère, ont été sanctionnées financièrement au motif de ne pas avoir respecté le contrat d'engagement républicain. Plusieurs événements ont en outre opposé les pouvoirs publics à des associations de protection de l'environnement lors de manifestations ou d'occupation de terrains.



Ces événements ont provoqué le dépôt de deux plaintes fin mars par France nature environnement auprès de l'ONU. S'étant rendu, entre autres, sur le tracé de l'autoroute A69 auprès des militants écologistes qui occupaient des arbres, le rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs de l'environnement, Michel Forst, avait de son côté estimé en février que

« la répression que subissent actuellement en Europe les militants environnementaux qui ont recours à des actions pacifiques de désobéissance civile constitue une menace majeure pour la démocratie et les droits humains ».

3. L'adoption du statut d'association transfrontalière

Au niveau européen, l'adoption de la directive relative aux associations transfrontalières aurait à l'inverse un effet bénéfique sur la liberté des associations, considère le Mouvement associatif.

Adoptée en première lecture par le Parlement européen le 13 mars 2024, le texte prévoit d'instaurer un statut d'association transfrontalière européenne reconnu par chaque État membre. Cette forme juridique permettrait de faciliter les activités transfrontalières des associations et de leur assurer une liberté d'établissement au moyen d'un enregistrement unique.

Le texte réaffirme également le principe de liberté d'association et formule une définition du but non lucratif en droit européen. Devant encore passer plusieurs étapes avant d'être adopté, dont la validation par le Conseil, il a été salué par le Mouvement associatif, qui y voit « un pas en avant vers la reconnaissance de la place des associations, et plus largement des acteurs non lucratifs en Europe. »

4. La mise en place d'un document-cadre de développement de l'ESS

L'Union européenne est également à l'origine

Vers une définition du but non lucratif en droit européen

d'une nouveauté qui doit voir le jour avant juin 2025. Il s'agit du document-cadre, décidé à la conférence européenne de l'économie sociale de San Sebastian des 13 et 14 novembre 2023, que chaque État membre doit adopter afin de présenter sa stratégie de développement de l'ESS.

ESS France réclame ainsi le soutien au développement de filières d'activités de l'ESS, celle-ci étant très présente dans certains secteurs, comme le réemploi, la prise en charge du grand âge ou de la petite enfance.

Pour ESS France, le développement de l'ESS consiste aussi à établir des ponts entre les entreprises conventionnelles et celles de l'économie sociale et solidaire, afin de répandre les valeurs portées par l'ESS au reste de l'économie. Cette démarche peut être facilitée par l'entrée en vigueur de la directive CSRD le 1^{er} janvier 2024 et le développement de la responsabilité sociale des entreprises et des démarches ESG (environnement, social, gouvernance).

La mise en œuvre du Pacte vert européen représente également un enjeu pour l'économie sociale et solidaire, qui pourrait être davantage prise en compte dans les politiques publiques, au titre de sa contribution à la transition écologique.

5. Donner plus de visibilité à l'ESS

Enfin, l'un des enjeux fondamentaux pour que l'économie sociale et solidaire puisse continuer son développement est celui de la visibilité.

Cet objectif est au cœur de la stratégie élaborée par la délégation ministérielle à l'économie sociale et solidaire en partenariat avec les réseaux de l'ESS, dont ESS France. Une campagne de communication visant à faire connaître l'ESS par le grand public et à combattre les idées reçues dont elle peut faire l'objet est ainsi en préparation par la délégation ministérielle. Elle pourrait être lancée au printemps 2025.

Du côté du territoire francilien, il s'agit aussi de faire vivre l'après-Jeux olympiques et paralympiques, durant lesquels plus de 600 structures de l'ESS ont bénéficié de marchés, en direct ou en sous-traitance. Au sein des Canaux, l'association qui portait le dispositif ESS 2024 consistant à mettre en relation les entreprises de l'ESS avec les donneurs d'ordre, un nouveau programme a

Une campagne de communication grand public sur l'ESS au printemps 2025

été créé à la suite des jeux. Intitulé « La fabrique économique et solidaire », il a pour ambition de mettre en lien les grands marchés publics et l'ESS, sur quatre régions dans un premier temps : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne.

Les Jeux olympiques d'hiver dans les Alpes en 2030, s'ils suscitent l'inquiétude des défenseurs de l'environnement, représentent aussi un enjeu de marchés pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire des régions porteuses de projet, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elisa Yavchitz, fondatrice des Canaux, prévient cependant que sa structure ne se lancera dans cette aventure que si le comité d'organisation de ces Jeux s'engageait de manière sincère sur des objectifs sociaux et environnementaux. ■

Elisabeth Crépin-Leblond

Un article publié sur AEF Info 



LE CESE LANCE UN CRI D'ALERTE sur le financement DES ASSOCIATIONS

Dans un avis adopté à l'unanimité en mai 2024, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) lance l'alerte sur la situation critique des associations. Il formule vingt préconisations pour sécuriser leurs financements et leur permettre de continuer à jouer leur rôle indispensable au fonctionnement de la société et de la démocratie.

Les associations sont en danger, et la démocratie avec elles. Pour qu'elles puissent continuer à assurer leurs missions d'intérêt général et faire vivre la démocratie sur le terrain, il faut leur assurer un accès plus sécurisé à des financements publics et privés. Dans un avis, adopté à l'unanimité de cette assemblée en mai 2024, intitulé « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique », la commission Économie et finances du Conseil économique, social et environnemental (Cese) lance l'alerte sur la situation critique des associations.

Comme l'explique Martin Bobel, l'un des deux co-rapporteurs de cet avis, « Nous nous sommes auto-saisis de la question du financement des associations à la fin 2023, après le cri d'alarme lancé par les Restos du cœur, mais aussi à la suite d'une tribune publiée dans Libération, intitulée " Madame la Première ministre, le secteur associatif se meurt ! " et signée par plus de 1 000 associations de terrain. »

Une profonde transformation du mode de financement des associations

« La situation est en partie liée au contexte post-Covid et à l'inflation, mais elle s'inscrit dans un processus plus long de profonde transformation du mode de financement des associa-

tions, qui les fragilise », souligne Martin Bobel. De fait, depuis une vingtaine d'années, les subventions publiques aux associations sont en baisse constante. Alors qu'en 2005, elles représentaient 34 % des ressources de ces organisations, elles n'en constituent plus que 20 % en 2020, soit une diminution de 41 % en 15 ans. Ces subventions ont été remplacées par des commandes publiques (c'est-à-dire des contractualisations dans le cadre de marchés publics), qui sont passées de 17 à 29 % du budget des associations.

Depuis une vingtaine d'années, les subventions publiques aux associations sont en baisse constante

Cette évolution est loin d'être neutre : « La subvention s'inscrit dans une logique de politique sociale déterminée de manière ascendante : les associations repèrent des besoins sociaux sur le terrain et sont soutenues par les pouvoirs publics à la fois dans leur fonctionnement et sur les projets qu'elles mènent. La commande publique, elle, est dans une logique totalement descendante : c'est l'État qui décide ce qu'il faut faire et qui ordonne aux associations les projets qu'elles doivent mener. Par ailleurs, la commande

publique met en concurrence les associations entre elles mais aussi avec des acteurs du secteur lucratif, au détriment d'une logique de coopération, pourtant essentielle sur les sujets d'intérêt général », souligne Martin Bobel. Cette logique de mise en concurrence est notamment liée aux règles européennes, qui ne reconnaissent pas la spécificité du secteur de l'intérêt général.

Un sentiment de perte de sens

Pour nourrir son avis, la commission Économie et finances du Cese s'est appuyée sur les associations de terrain. « Nous ne voulions pas d'analyse hors-sol », explique Dominique Joseph, co-rapporteuse du texte avec Martin Bobel. Un questionnaire a été transmis aux associations, qui a donné lieu à plus de 6 500 réponses et à 13 000 contributions libres. Une quarantaine d'associations ont également été tirées au sort pour participer à une journée d'échanges avec les membres de la commission. Enfin, 70 experts et politiques ont été auditionnés.

« Il ressort de ces consultations un sentiment des associations que les pouvoirs publics méconnaissent totalement ce qu'elles sont », note Dominique Joseph. « Elles soulignent également des formes de gestionnarisation qui leur sont de plus en plus imposées : elles passent désormais beaucoup de temps à remplir des tableaux Excel, à faire du reporting quantitatif, sans dimension qualitative. Cela engendre un sentiment de perte de sens. »

Vingt préconisations pour sécuriser le financement associatif

Face à cette situation, le Cese formule vingt préconisations visant à repenser les modes de financement des associations. Une partie de ces préconisations vise à renforcer le soutien financier des pouvoirs publics aux associations. Ainsi, le Cese demande que la subvention redevienne le mode principal de financement des associations. Et que l'État augmente significativement son financement à ces structures, en y consacrant désormais 2,5 % de son budget, contre 1,7 % actuellement. Le Cese appelle également à la mise en place d'une loi de programmation

pluriannuelle en faveur des associations. Deuxième axe de préconisations : favoriser de nouvelles formes de financement pour les associations. Cela se ferait notamment via la création d'un fonds national de mobilisation pour la vie associative, qui serait co-géré par des représentants des collectivités territoriales, de l'État et du monde associatif. Ce fonds serait notamment abondé par la rétrocession volontaire de tout ou partie des intérêts des livrets bancaires d'épargne, par un relèvement des plafonds du régime du mécénat d'entreprise et par une partie des fonds saisis sur décision de justice, liés à des fraudes fiscales ou des activités illicites, comme cela se fait déjà en Italie.

Favoriser de nouvelles formes de financement pour les associations

Le Cese propose également la création d'un nouveau type d'emplois aidés « d'utilité sociale et citoyenne ».

Enfin, il s'agit, pour le Cese, de restaurer le lien de confiance entre associations et pouvoirs publics, notamment par l'abrogation du contrat d'engagement républicain. « Ce contrat est considéré par les associations comme restreignant leurs libertés et leurs actions, estime Martin Bobel. Il pourrait être utilement remplacé par la charte des engagements réciproques qui existait auparavant. » Signée en 2014 entre l'État, les associations d'élus et de collectivités territoriales et Le Mouvement associatif, cette charte soulignait la contribution des associations, dans leur diversité, à l'intérêt général, mais aussi leur place dans la construction et la mise en œuvre de l'action publique. ■

Camille Dorival

« Je me suis mise à pleurer devant un bénéficiaire »

Pourquoi le *burn-out* CONCERNE AUSSI LES ASSOCIATIONS

Mise en concurrence des associations, épuisement pour une bonne cause... De plus en plus de salariés d'associations évoquent une situation de *burn-out* liée à des conditions de travail parfois difficiles.

Diplômée d'une école d'agronomie en 2019, Gabrielle décide de réaliser un service civique d'une année dans une association d'accompagnement social dans les quartiers populaires. Elle est chargée de mettre en place et de gérer des activités : « J'avais l'envie de donner une année pour les autres avant d'entrer réellement dans le monde du travail », se rappelle la jeune femme.

Mais elle déchant vite. Rapidement, un de ses collègues, également en service civique, commence à se sentir mal, sans recevoir de soutien de la direction. Petit à petit, sa propre charge de travail devient très (trop) importante sans pour autant qu'elle n'obtienne de reconnaissance en retour : « On entendait nos responsables dire que ce n'était pas normal d'être fatigué à nos âges. Ils mettaient la barre très haut et nous ne faisons pas aussi bien que ce qui était attendu. »

Tenir pour les bénéficiaires

À bout de force, elle termine tout de même sa mission. Son épuisement est alors général : « Après la mission, j'ai mis six mois à récupérer

physiquement. Je n'arrivais pas à me réveiller le matin sans réveil alors que je ne suis habituellement pas une grosse dormeuse. J'ai mis plusieurs mois à comprendre qu'il s'agissait du début d'une dépression. »

Ce qui fait tenir Gabrielle : les services qu'elle apportait aux bénéficiaires. « Je m'occupais de jeunes en préparation du bac : je restais seulement pour eux », se souvient-elle. « En association, on est tenus par l'aspect moral du travail, le fait que notre travail serve à quelque chose. Il est possible de s'emprisonner là-dedans. » Elle

a vécu une situation de *burn-out*, définie par un état de fatigue intense et une grande détresse liée au travail et au stress qu'il amène.

Comme l'explique le sociologue Simon Cottin-Marx, « Le fait de travailler pour une bonne cause fait que le sujet du bien-être au travail est souvent mis de côté. Prendre du temps pour améliorer ses conditions de travail, c'est enlever du temps dédié aux bénéficiaires. »

Même si le *burn-out* est un événement personnel, vécu dans sa chair, il est le résultat de facteurs

structurels, d'un contexte socio-économique : « Pour les associations, il y a eu une stagnation des financements ainsi qu'une transformation des modalités d'attribution : on est passé d'une logique de subventions à une logique d'appels à projets et de marchés publics. Ce nouveau fonctionnement demande un travail bureaucratique plus important, qui détourne certains salariés de leur cœur de métier, de ce qui fait sens pour eux », explique Simon Cottin-Marx. De plus, les financeurs peuvent demander aux associations d'atteindre des objectifs pour continuer d'être financées, pour conserver un marché public.

« Je rédigeais des comptes rendus dans les bouchons »

C'est ce qu'a vécu Éléonore (son prénom a été modifié dans un souci de préservation de son anonymat) en travaillant à partir de 2019 dans une association de conseil en mobilité. Elle y accompagnait les bénéficiaires dans la recherche de moyens de transport pour se déplacer, notamment dans le but de leur permettre de se réinsérer professionnellement. Un certain nombre de financements publics y étaient liés à la réalisation de résultats. L'association est notamment prestataire de France Travail (ex-Pôle emploi), qui demande aux conseillers de l'association d'accompagner chaque mois vingt nouveaux bénéficiaires. Éléonore doit remplir cet objectif en parallèle d'autres missions. « On nous disait que c'était faisable. Or, les bénéficiaires étaient des personnes en grosses difficultés financières ou ayant vécu des traumatismes lourds. Il fallait beaucoup de rendez-vous pour pouvoir leur trouver des solutions », estime Éléonore.

Pour pouvoir tenir ses objectifs, Éléonore dépasse largement ses horaires de travail : « Quand il y avait des bouchons en rentrant chez moi en voiture, je rédigeais des comptes rendus de mes entretiens, je faisais du reporting. J'écrivais même des mails avec la voix », se rappelle-t-elle. Elle reprend régulièrement les tâches des autres salariés en arrêt maladie. « À un moment donné, j'ai commencé à être de plus en plus fatiguée et à pleurer, je me

suis même retrouvée lors d'un entretien avec un bénéficiaire à ne pas pouvoir m'arrêter de pleurer », se remémore-t-elle, émue.

Vider la mer avec une petite cuillère

Éléonore pointe du doigt cette logique d'appels d'offre qui, dans son cas, a entraîné une surdose de reporting et des objectifs compliqués à tenir : « Dans cette logique, celui qui remporte l'appel d'offre est celui qui propose le service le moins cher et de meilleure qualité : sur le terrain, cela devient impossible de travailler correctement », juge-t-elle.

Des conditions de travail parfois compliquées pour un salaire en moyenne moins élevé que dans le secteur privé lucratif ou dans le public. Également, la possibilité d'un sentiment de désillusion, de désenchantement quant à son impact réel via

Créer des espaces pour la prévention dans les associations

son travail : « Il peut y avoir la sensation que malgré son travail, la situation ne s'améliore pas. On peut avoir l'impression de vider la mer avec une petite cuillère », explique Simon Cottin-Marx. Une attitude cynique vis-à-vis de son travail peut en découler, souvent symptôme d'un *burn-out* professionnel.

Même si la solution au problème est structurelle, Simon Cottin-Marx appelle les structures associatives à s'emparer de la question du bien-être au travail : « Les employeurs sont des bénévoles qui s'engagent pour une cause et non pour être employeurs. Aujourd'hui, durant les conseils d'administration, on préfère parler du projet que des conditions de travail. » Selon lui, il est nécessaire de créer des espaces pour la prévention au sein des associations et d'essayer de corriger des mauvaises conditions de travail.

Gabrielle et Éléonore ont aujourd'hui changé totalement de métier et ont pris des routes plutôt similaires : la première a déjà monté son entreprise alors que la deuxième réfléchit à le faire. Le but : dépendre uniquement d'elles-mêmes et non plus d'une hiérarchie. ■

12,5 millions de Français sont bénévoles dans des associations

Le nombre de bénévoles dans les associations a augmenté en 2024, selon la 19^e édition de l'étude *La France bénévole* par Recherches & Solidarités.

Le nombre de bénévoles dans les associations retrouve son niveau d'avant Covid. C'est l'enseignement de l'étude « *La France bénévole 2024* » réalisée en 2024 par Recherches & Solidarités (enquête Ifop auprès de 3 155 personnes de 15 ans et plus, représentatives de la population française). En 2024, 24 % des Français sont bénévoles au sein de structures associatives. Cette part avait baissé à 20 % en 2022 avant de remonter à 23 % en 2023. En 2024, cela représente environ 12,5 millions de personnes engagées dans au moins une association, dont 5,5 millions chaque semaine.

Les Français et le bénévolat

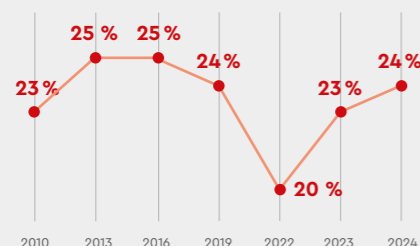
La France bénévole, Recherche & Solidarités, 2024

Les Français âgés de 15 à 34 ans représentent la tranche d'âge la plus impliquée bénévolement dans des structures associatives puisqu'ils sont 26 % à donner de leur temps. Ce taux est même de 30 % pour les 25-34 ans. En revanche, seuls 23 % des plus de 65 ans sont bénévoles, alors qu'ils étaient 38 % à l'être en 2010. « *Ces tendances fragilisent la colonne vertébrale des associations, à savoir celles et ceux qui les font vivre au quotidien qui se trouvent privées de l'expérience et de la disponibilité des seniors* », estime Recherches & Solidarités.

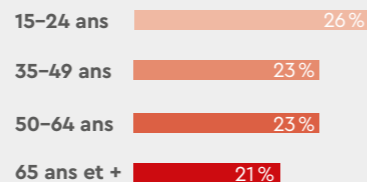
Une « fracture associative » liée au niveau de diplôme

Les Français s'impliquent également différemment dans les associations selon leur niveau

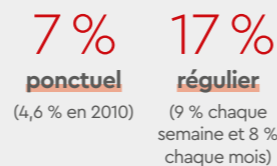
La part de Français bénévoles en associations retrouve son niveau d'avant Covid



Part de bénévoles par tranche d'âge



Plus de bénévolat régulier que ponctuel



d'étude. Ainsi, 33 % des personnes ayant au moins un bac +3 sont bénévoles dans une association en 2024. Cette part tombe à 15 % pour les personnes possédant un CAP ou un BEP et à 14 % pour les personnes ne possédant pas de diplôme ou un niveau brevet des collèges.

Recherches & Solidarités parle d'une « *fracture associative* » accentuée ces dernières années. Pour Recherches & Solidarités, « *cette situation est tout autant dommageable pour les associations que pour celles et ceux qui se trouvent privés d'une source de plaisirs, de rencontres et d'épanouissement.* »

L'étude relève également une augmentation du **bénévolat** ponctuel : il concerne 7 % des Français en 2024 alors qu'ils n'étaient que 4,6 % à le pratiquer en 2010. En revanche, 8 % des Français s'engagent chaque mois et 9 % de manière hebdomadaire. Un engagement régulier essentiel pour le fonctionnement des structures associatives.

Le souhait d'être utile aux autres

Recherches & Solidarités a également réalisé un *baromètre d'opinion des bénévoles* (enquête en ligne auprès de 3 920 bénévoles), qui souligne d'autres évolutions : si le souhait d'être utile et d'agir pour les autres reste la motivation première du bénévolat (85 %), l'épanouissement personnel faiblit au fil des années. En 2024, les bénévoles sont plus souvent déçus par les effets limités des actions menées par leur association (27 % contre 23 % en 2022).

Toutefois, 45 % des bénévoles interrogés estiment que le bénévolat est une source de plaisir pour eux. Pour 38 %, c'est avant tout une source d'épanouissement personnel. Les bénévoles interrogés estiment également

Le souhait d'être utile reste la motivation première du bénévolat

que l'engagement permet de développer des savoir-faire et de savoir-être : être à l'écoute et attentif aux autres (70 %), apprendre à mener des projets en équipe (52 %), renforcer des compétences (40 %). Pour environ un quart des bénévoles, leur engagement leur permet d'être plus créatifs, plus autonomes, plus à l'aise en public, et plus aptes aussi à affronter des situations difficiles. ■

Théo Nepipvoda



Finance solidaire : ENCORE UN EFFORT !

L'épargne solidaire, dont l'encours atteignait 30 milliards d'euros en 2023, permet de financer des projets à forte utilité sociale ou environnementale, notamment portés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Un Français sur quatre dispose d'une épargne à finalité solidaire, selon le baromètre OpinionWay Les Français et l'épargne solidaire réalisé à la demande de Fair, le collectif des acteurs de la finance solidaire, et de France Active en 2023.

Comme l'explique Patrick Sapy, directeur général de Fair, « l'épargne solidaire est un segment particulier de l'épargne durable, qui permet de fléchir de l'épargne vers le financement de projets à forte utilité sociale et/ou environnementale, notamment des projets portés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ». Elle se distingue notamment de l'investissement socialement responsable (ISR), qui finance des projets de transition écologique majoritairement portés par des entreprises cotées sur les marchés financiers.

Un encours total de 30 milliards d'euros

Le montant total de l'épargne solidaire en France atteignait 30,2 milliards d'euros en 2023. « Ce qui est certes important, mais n'est qu'une goutte d'eau par rapport à l'ensemble de l'épargne des Français, qui représente 6 000 milliards d'euros », souligne Patrick Sapy.

L'épargne solidaire est composée en réalité d'une grande variété de produits. Elle est collectée essentiellement par trois canaux : l'épargne sala-

riale solidaire (qui représente 18 milliards d'euros), les produits solidaires distribués par des banques (produits de partage, assurances-vie solidaires, etc.), et l'actionariat solidaire, qui consiste à investir dans des entreprises de l'ESS ou des entreprises à impact social, directement ou par l'intermédiaire de plateformes.

Un fort développement ces dernières années

Cette forme d'épargne a fortement progressé ces dernières années grâce à des réglementations favorables, mais aussi grâce à une appétence de plus en plus forte des Français à soutenir des projets à dimension sociale ou environnementale.

Mais elle se heurte à deux écueils, mis en évidence par le baromètre OpinionWay. D'une part, un contexte économique qui ne favorise pas l'épargne de manière générale. Ainsi, 33 % des personnes interrogées par OpinionWay indiquent qu'elles épargneront moins en 2024 qu'en 2023, soit 6 points de plus que l'année précédente. 28 % indiquent qu'elles ne mettront pas d'argent de côté en 2024 (+ 2 points).

Deuxième écueil : la plupart des personnes interrogées s'estiment mal informées sur la finance solidaire. Ainsi, 66 % considèrent qu'elles n'ont pas assez d'informations sur la façon dont l'argent

Une goutte d'eau par rapport à l'ensemble de l'épargne des Français



est utilisé et investi par les fonds solidaires. Un chiffre en baisse néanmoins de trois points par rapport à 2022, grâce à l'effort de pédagogie – visiblement encore insuffisant – mis en œuvre par les acteurs.

« Bref, souligne Patrick Sapy, ces résultats sont encourageants, mais nous avons encore du boulot ! » Pierre-René Lemas, ancien directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), aujourd'hui président de France Active, insiste quant à lui sur l'importance de développer ces formes de financement des entreprises à vocation écologique et sociale : « C'est un levier énorme pour permettre à ces projets de se développer et de contribuer au dynamisme des territoires », estime-t-il. ■

Camille Dorival

Une appétence croissante des Français à soutenir des projets à dimension sociale ou environnementale

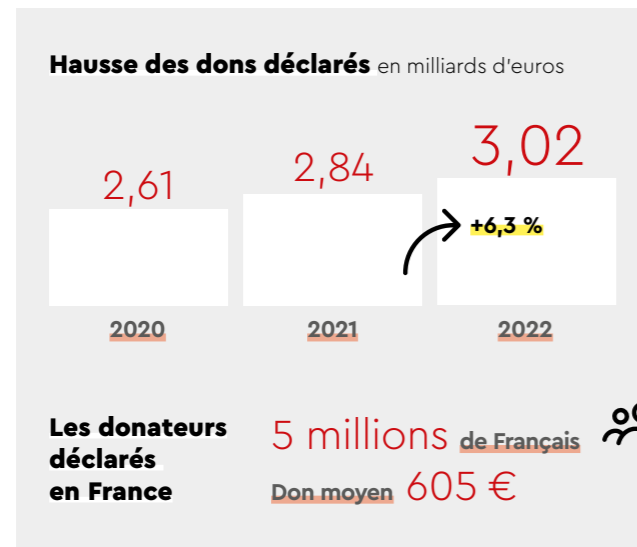
La générosité des Français EN PROGRESSION

Le montant des dons déclarés a augmenté de 6,3 % en 2022 par rapport à l'année précédente, selon une étude de Recherches & Solidarités.

Théo Nepipvoda

La générosité des Français en hausse en 2022

Étude annuelle de Recherches & Solidarités, en collaboration avec Bercy



Les dons déclarés en 2022 ont augmenté de 6,3 % par rapport à 2021, selon la dernière édition de l'étude annuelle de Recherches & Solidarités sur la générosité des Français, malgré le contexte inflationniste qui a pesé sur leurs finances. Ils passent de 2,84 milliards d'euros en 2021 à 3,02 milliards d'euros en 2022. On observe également une hausse en France du nombre de foyers fiscaux donateurs. En 2022, ils sont 5 millions contre 4,81 en 2021.

Le don moyen annuel atteint les 605 euros en 2022, soit une hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente.

Les organisations qui ont le plus collecté

L'étude s'intéresse également aux organisations qui ont le plus collecté de dons durant l'année 2022. Ce sont des associations et des fondations installées et médiatiques, bien connues du grand public :



La **générosité** est une valeur, la développer est un **métier**

1er organisme de formation dédié à la collecte de fonds et au mécénat

- ▶ Accompagnez vos équipes dans leur montée en compétences et renforcez leur motivation grâce à des formations en inter, en intra ou sur-mesure !
- ▶ Développez votre carrière dans des métiers d'avenir au service de l'intérêt général



Découvrez notre catalogue de formation !

- ▶ Titre **RNCP** « Directeur ou directrice de la collecte de fonds et du mécénat » * (Bac +5 / Niveau 7)

*Code RNCP 35432, enregistré le 17/03/2021

- ▶ **665** personnes formées en 2023



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Créé il y a plus de 30 ans, l'AFF est le réseau des professionnels de la collecte de fonds et du mécénat engagés au service de l'intérêt général.

www.fundraisers.fr



ENTRETIEN

ANTOINE DÉTOURNÉ

ESS FRANCE



« L'entreprise ne peut pas être considérée seulement comme un centre de profit »

Quels sont les points communs et les différences entre l'économie sociale et solidaire et la responsabilité sociétale des entreprises ? Comment ces deux mondes peuvent-ils davantage travailler ensemble, dans l'intérêt de tous ? Entretien avec Antoine Déourné, délégué général d'ESS France et membre de la Plateforme RSE de France stratégie.

Carenews : En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), quelle vision avez-vous de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ?

Antoine Déourné : Pour moi, tout ce qui permet de considérer que l'entreprise n'est pas qu'un centre de profit est une bonne chose. L'ESS, qui rassemble des entreprises démocratiques, à lucrativité encadrée, qui ont une utilité sociale ou environnementale, veut incarner une norme pour l'économie de demain. Toutes les démarches qui vont dans le même sens nous semblent intéressantes.

Cela pose la question du rôle de l'entreprise. L'économiste néo-libéral Milton Friedman estimait que la seule responsabilité de l'entreprise

est de faire des profits. Heureusement, nous constatons que ce n'est pas sa vision qui l'a emporté aujourd'hui.

Cependant, il existe schématiquement deux types de politiques RSE : certaines entreprises ont une politique RSE volontariste, portent une attention particulière aux parties prenantes, aux questions écologiques et sociales ; d'autres font de la RSE simplement parce qu'elles y sont obligées, pour des questions d'image. Dans la réalité, la plupart des démarches RSE se situent entre ces deux positions.

En tout cas, la RSE contribue à soutenir l'idée que l'entreprise n'est pas étanche à la société, qu'elle a un rôle politique, au sens où elle doit s'engager au service de la cité (*polis*, en grec).

La RSE contribue à soutenir l'idée que l'entreprise n'est pas étanche à la société

Carenews : Comment la RSE pourrait-elle aller plus loin à vos yeux ?

Antoine Déourné : Il y a à mon sens deux limites principales à la RSE. La première est qu'elle est pleine de faux-semblants. La puissance publique intervient pour la cadrer, à la fois pour réguler la concurrence mais aussi pour limiter les effets des excès du capitalisme. De nombreux labels existent par ailleurs. Pourtant, alors que le label B Corp, par exemple, est supposé être l'un des plus exigeants, Nespresso, qui utilise de l'aluminium et du café en abondance, en est labellisé. Cela interroge. De même, avant que le scandale Orpea n'éclate, cette entreprise avait d'excellents scores ESG, ce qui peut sembler pour le moins paradoxal.

La deuxième limite est que la RSE ne met pas l'utilité sociale au cœur du projet de l'entreprise. L'ESS inverse la perspective : l'utilité sociale (ou l'intérêt collectif) est fondatrice du projet ; le profit n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service de cette utilité sociale, mis en œuvre par une communauté d'égaux dans la décision.

Carenews : Pour autant, les entreprises de l'ESS sont-elles plus performantes en termes de RSE que les autres entreprises ?

Antoine Déourné : En matière de gouvernance oui, sans aucun doute, puisque la gouvernance démocratique est l'un de nos piliers. Sur d'autres questions, comme la décarbonation, la prise en compte des parties prenantes, l'égalité femmes-hommes..., pas forcément. Beaucoup d'entreprises de l'ESS doivent progresser sur

Les entreprises de l'ESS s'efforcent de progresser sur les questions environnementales

différents points. À ce titre, le *Guide des bonnes pratiques* de l'ESS, établi à la suite de la loi Hamon de 2014, peut être un outil utile.

Par ailleurs, il y a eu une vraie prise de conscience ces dernières années, car les entreprises de l'ESS font face à beaucoup de *greenwashing* de la part de certains concurrents du secteur lucratif, et s'efforcent de progresser sur les questions environnementales pour y faire face. C'est le cas notamment pour le tourisme social et solidaire, ou pour les hôpitaux privés non lucratifs.

Carenews : Un nouveau concept est apparu il y a quelques années, celui de responsabilité territoriale des entreprises (RTE). Cette notion est particulièrement bien adaptée aux acteurs de l'ESS. De quoi s'agit-il ?

Antoine Déourné : La RTE, c'est l'idée qu'une entreprise a un rôle à jouer dans l'aménagement de son territoire, qu'elle doit se préoccuper de répondre aux besoins sociaux de ce territoire. Cela rejoint la vision que défend l'ESS, selon laquelle l'entreprise contribue à construire son territoire.

L'ancrage territorial est constitutif de l'ESS : il est le propre du fait coopératif et associatif. Il prend en compte la notion de temps long, de l'héritage que nous allons laisser à nos enfants. Même les plus grandes entreprises de l'ESS – les banques coopératives, les mutuelles de santé ou d'assurances – ont des comités territoriaux, qui leur permettent d'être en relation de proximité avec leurs sociétaires.

Cette question du territoire se retrouve aussi dans les référentiels de la RSE. Ainsi, dans les matrices de matérialité, le territoire peut être considéré comme un risque – par exemple pour une entreprise de l'énergie si les habitants d'un territoire s'opposent à l'implantation d'éoliennes – ou comme une opportunité.

Mais il nous semble qu'il faut aller plus loin sur cette question, et à ce titre, je me réjouis que la RTE soit inscrite au programme de la Plateforme RSE de France Stratégie.

Carenews : Quel regard portez-vous sur les sociétés à mission ?

Antoine Détourné : On peut avoir des doutes sur l'effet réel de cette qualité de société à mission sur la transformation de l'entreprise, et notamment sur la question clé du partage de la valeur. Néanmoins, cette qualité a le mérite de poser la bonne question : celle de la redevabilité, de la nécessité que l'entreprise rende des comptes sur ce qu'elle fait.

Certaines entreprises de l'ESS ont choisi de devenir sociétés à mission : c'est le cas de la Maif, d'UpCoop ou du Crédit mutuel, par exemple. C'est une opportunité pour elles de réinterroger leur projet d'entreprise, ce qui est toujours très positif pour une organisation de l'ESS. Ce sont d'ailleurs celles qui vont le plus loin parmi les sociétés à mission, avec notamment la mise en place d'un dividende écologique par la Maif et d'un dividende sociétal par le Crédit mutuel.

D'autres grandes entreprises de l'ESS, comme la Macif ou la MGEN, ont choisi d'évoluer, en adoptant notamment une raison d'être, mais sans adopter la qualité d'entreprise à mission pour autant.

Carenews : Comment construire plus de ponts, d'alliances, entre le monde de l'ESS et celui de la RSE ?

Antoine Détourné : Ce sont deux mondes qui ne s'ignorent pas, mais qui auraient intérêt à travailler davantage ensemble pour s'enrichir mutuellement. Le préalable, pour cela, c'est de savoir pourquoi on est là, ce qui nous relie. À partir de là, on peut construire des alliances, des coopérations, des stratégies communes. C'est le cas notamment dans les projets tels que les territoires zéro chômeur de longue durée ou les pôles territoriaux de coopération économique, par exemple, qui rassemblent aussi bien des entreprises de l'ESS que des entreprises conventionnelles.

On peut aussi imaginer plus d'alliances sur la politique de **mécénat**, qui est un passage obligé

L'ESS et la RSE sont deux mondes qui ne s'ignorent pas, mais qui auraient intérêt à travailler plus ensemble pour s'enrichir mutuellement

des démarches RSE. Le mécénat de compétences d'entreprises conventionnelles dans des organisations de l'ESS permet aux entreprises classiques de mieux connaître l'ESS, et à l'ESS de disposer d'outils auxquels elle n'aurait pas accès sinon.

Autre exemple : les *joint-ventures* sociales, telles que développées par le groupe d'insertion Ares avec le groupe SEB. Ares apporte à SEB son savoir-faire en matière de développement des compétences des personnes, et SEB apporte à Ares des débouchés pour ses salariés en parcours d'insertion. Il faudrait développer beaucoup d'autres dispositifs de ce genre. ■

Propos recueillis par Camille Dorival



Recevez l'information stratégique des acteurs de l'Engagement décryptée par nos journalistes experts



Suivez toute l'actualité de l'ESS et du mécénat



Veille législative, infos métier, bonnes pratiques



Réception par email



Information fiable, neutre et réactive



Agence indépendante et sans publicité



Accessible via web et mobile

L'agence de presse AEF info c'est

80

journalistes spécialisés permanents

25 000

lecteurs

2 500

organisations abonnées

25 000

dépêches par an

97%

d'abonnements reconduits par an



les

★
TOUT SAVOIR
SUR L'ESS

ressources

DE
& DE
L'ESS
L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL

FORMATIONS
OUTILS
GLOSSAIRE
...

Qui sont les influenceurs à suivre sur les réseaux sociaux dans les domaines de l'économie sociale et solidaire et de l'intérêt général ? Quels sont les livres, MOOC et sites à consulter pour mieux comprendre les enjeux et l'actualité de ces formes d'économie ? Quelle différence entre structure d'insertion par l'activité économique et entreprise adaptée ? Comment définit-on le bénévolat ?

Dans cette partie, Carenews vous donne les clés et vous oriente vers les meilleurs ressources et outils pour tout comprendre à l'ESS et l'intérêt général.


Les 10 influenceurs À SUIVRE EN 2025

Carenews a sélectionné pour vous 10 influenceuses et influenceurs traitant de l'économie sociale et solidaire et de l'intérêt général, à suivre sur les réseaux sociaux. *Théo Nepipvoda*



ALICE BARBE


Alice Barbe est la cofondatrice de l'association Singa – désormais dirigée par Benoît Hamon – qui accompagne les personnes réfugiées dans leur insertion à travers l'entrepreneuriat. En 2021, elle a fondé l'Académie des futurs leaders, un programme de formation de leaders civiques pour les aider à entrer en politique et renouveler la classe politique face à la montée de l'extrême droite.

 16 K abonnés sur LinkedIn



BENOÎT HAMON

Ancien ministre et candidat à l'élection présidentielle 2017, Benoît Hamon dirige désormais l'ONG Singa, qui œuvre pour l'insertion des nouveaux arrivants. Sur ses réseaux sociaux, il met à profit son aura médiatique pour défendre l'inclusion des personnes migrantes, mais aussi les questions liées à l'**économie sociale et solidaire** puisqu'il est, depuis juin 2024, le président d'ESS France.

 39 K abonnés sur LinkedIn



ANNE-CÉCILE MAILFERT


Anne-Cécile Mailfert est présidente de la Fondation des Femmes, qui finance les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences et pour les droits des femmes. La militante prend régulièrement la parole dans les médias pour défendre les droits des femmes et relever des actualités en lien avec cette thématique.

 25 K abonnés sur LinkedIn



NICOLAS FROISSARD


Après avoir passé une vingtaine d'années dans le Groupe SOS, Nicolas Froissard a pris en 2023 la direction générale de la Fresque du climat, une association qui vise à sensibiliser aux enjeux environnementaux de manière ludique. *Top voice* sur LinkedIn depuis 2020, Nicolas Froissard publie quotidiennement des posts mettant en valeur des personnes qui s'engagent dans la société.

 90 K abonnés sur LinkedIn



MAUD SARDA


Maud Sarda a cofondé et dirige Label Emmaüs, une *marketplace* solidaire et engagée qui prône le réemploi. Sur les réseaux sociaux, elle ne craint pas de faire du bruit pour porter haut et fort ses combats : elle prend régulièrement la parole pour dénoncer le manque de financement de l'ESS ou pour pointer les incohérences des entreprises de la tech et du e-commerce.

 90 K abonnés sur LinkedIn



TIMOTHÉE DUVERGER


Timothée Duverger est ingénieur de recherche à Sciences Po Bordeaux où il dirige la Chaire TerrESS. Auteur de *L'économie sociale et solidaire*, paru aux éditions La Découverte en 2023, il publie régulièrement des chroniques au sujet de l'ESS dans le magazine *Alternatives économiques*. Sur ses divers réseaux sociaux, il propose une veille pointue et des analyses pertinentes de l'actualité ESS.

 11 K abonnés sur LinkedIn



CLAIRE THOURY


Présidente depuis 2021 du Mouvement associatif – qui rassemble plus de 700 000 associations –, Claire Thoury prend régulièrement la parole pour s'opposer aux remises en cause des libertés associatives de la part des pouvoirs publics et s'indigner des baisses de moyens alloués aux associations. En parallèle, elle est conseillère au Conseil économique, social et environnemental (Cese).

 6 K abonnés sur LinkedIn



PASCAL DEMURGER


Pascal Demurger est directeur général du groupe mutualiste Maif et également coprésident du Mouvement Impact France, qui regroupe des entrepreneurs qui mettent l'impact écologique et social au cœur de leur entreprise. Il a acquis le statut de porte-voix des entrepreneurs engagés qui souhaitent diriger autrement et n'hésite pas à prendre position politiquement dès qu'il l'estime nécessaire.

 128 K abonnés sur LinkedIn



VICTORIA MANDEFIELD

Victoria Mandefield est la fondatrice et directrice générale de Solinum, une association qui répertorie les services à destination des personnes en situation de pauvreté en vue de leur réinsertion. Sur LinkedIn, elle prend la parole en tant que dirigeante d'association pour parler des difficultés et questionnements que connaissent ces structures, et alerte régulièrement sur la précarité.

 6 K abonnés sur LinkedIn



BASTIEN SIBILLE

Fils de la figure de l'ESS Hugues Sibille, Bastien Sibille est un entrepreneur militant qui a cofondé Mobicoop, une plateforme de covoiturage gratuite. Son nouveau projet, l'Opération milliard, a pour objectif de récolter un milliard d'euros pour une transition juste. Il est également secrétaire général de Coop FR, qui regroupe les différentes familles de **coopératives** en France.

 12 K abonnés sur LinkedIn



Des ressources pour tout comprendre À L'ESS & L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Carenews a sélectionné pour vous une liste d'ouvrages, études et cours en ligne pour mieux connaître l'économie sociale et solidaire, son histoire et ses dynamiques.

Célia Szymczak

Ouvrages

L'économie sociale et solidaire

Timothée Duverger, collection Repères, La découverte, 2023, 127 pages

Ce livre propose aux étudiants, professionnels, bénévoles, élus et citoyens une synthèse des travaux réalisés sur l'ESS. Le chercheur Timothée Duverger revient sur l'histoire de l'ESS, les statuts du secteur, ses principes et ses valeurs, ainsi que les défis auxquels il fait face.

L'économie sociale et solidaire – Pratiques, théories, débats

Jean-Louis Laville, Points, 2016, 480 pages

Dans cet ouvrage, l'auteur retrace la genèse de l'**économie sociale et solidaire**, puis revient sur les dynamiques et débats actuels, dans une perspective internationale.

Pour une économie de la réconciliation

Jérôme Saddier, Les petits matins, 2022, 144 pages

L'ancien président de la chambre nationale représentative de l'ESS, ESS France, expose

dans cet ouvrage les manières dont l'ESS peut répondre aux crises sociales et environnementales contemporaines.

Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire

Laurent Fraisse, Marie-Catherine Henry et Jean-Louis Laville (dir.), Érès, 2024, 216 pages

Dans cet ouvrage, des témoignages de professionnels de l'ESS complètent les contributions des chercheurs. L'objectif est notamment de faire le point sur les dynamiques de l'ESS dans différents territoires, des régions aux métropoles en passant par les territoires ruraux.

Travailler sans patron

Simon Cottin-Marx et Baptiste Mylondo, Folio, 2024, 352 pages

L'autogestion est-elle le moyen de véritablement mettre en pratique les valeurs de l'économie sociale et solidaire ? C'est ce qu'estiment Simon Cottin-Marx et Baptiste Mylondo. Dans cet essai, les deux chercheurs expliquent les efforts à mettre en œuvre et les questions à se poser pour créer des organisations sans hiérarchie, en s'appuyant sur des exemples concrets.

Revue Recma

Cette revue scientifique diffuse les travaux de recherche liés à l'économie sociale et solidaire.

Études

Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire

5^e édition, Observatoire national de l'ESS, Juris Éditions, 2023, 240 pages

Cette étude rassemble des données socio-économiques sur l'ESS. Elle est réalisée à partir du travail des observatoires de l'ESS portés par ESS France et les chambres régionales de l'ESS (Cress). On y apprend la part d'emplois privés relevant de l'ESS en France et le nombre de structures employeuses selon les régions et les secteurs d'activité. Les modèles économiques de différentes formes statutaires de l'ESS sont aussi analysés.

Le paysage associatif français

4^e édition, Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, Juris éditions, 2023, 360 pages

Cet ouvrage identifie le nombre d'associations en France, leur poids dans l'économie, leurs secteurs d'activité, leurs modèles économiques ou encore le profil des dirigeants associatifs. Cette édition porte sur les chiffres de l'année 2020.

Cours en ligne et formations

MOOC « Fondements de l'économie sociale et solidaire »

Ce MOOC a été élaboré par Marthe Nyssens, professeure à l'Université catholique de Louvain et spécialiste reconnue de l'ESS. Il vous permettra de comprendre ce qu'est l'ESS, ses différentes composantes, leurs spécificités et ce qui les différencie des autres types d'acteurs économiques.

MOOC du Centre innovation sociale et écologique de l'Essec

Le Centre innovation sociale et écologique de l'Essec propose plusieurs séries de MOOC sur l'entrepreneuriat social. L'une porte sur la création et le développement d'une entreprise sociale, une autre sur l'investissement social et la **philanthropie**, une autre sur l'économie sociale et solidaire. L'inscription est gratuite.

MOOC « Devenir entrepreneur du changement »

L'association Ticket for change propose un MOOC intitulé « Devenir entrepreneur du changement » en partenariat avec l'école de commerce HEC. Il dure 20 heures sur sept semaines, et permet de tout comprendre à l'innovation sociale pour entreprendre un projet à impact positif.

Suivre une formation à l'université ou dans un Institut d'études politiques

Le réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) recense les formations à l'ESS dans les universités françaises, du diplôme universitaire au master, sur son site internet. De quoi trouver des formations dans toute la France et sur toutes les thématiques.

Sites ressources

ESS France

Le site d'ESS France rassemble les chiffres clés de l'ESS et un grand nombre de ressources sur ce sujet, notamment ses propres publications et celles des chambres régionales de l'ESS.

ess-france.org

Le Labo de l'ESS

Le Labo de l'ESS est un *think tank* dont les publications et études portent sur l'économie sociale et solidaire. La structure organise régulièrement des événements dédiés.

lelabo-ess.org

La Fonda

La Fonda se définit comme un « laboratoire d'idées au service des acteurs associatifs et de leurs partenaires ». Elle mène notamment des travaux prospectifs sur les associations et sur les enjeux d'intérêt général, et édite une revue trimestrielle, *La Tribune Fonda*.

fonda.asso.fr

L'Avisé

L'Avisé, agence chargée du développement de l'ESS et de l'innovation sociale, recense toutes les études et outils utiles sur ces deux thématiques.

avise.org

Le blog de Michel Abhervé

Intitulé « ESS, emploi, formation, insertion et bien d'autres choses », le blog de Michel Abhervé, ancien professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée, est une mine d'informations pour tous ceux qui s'intéressent à ces sujets.

blogs.alternatives-economiques.fr/abherve

Recherche & solidarités

Recherche & solidarités est une association ayant pour but de mieux connaître les solidarités en France, qu'elles s'expriment par les dons ou dans les associations et les fondations. Elle produit régulièrement des études à ce sujet, publiées sur son site.

recherches-solidarites.org

France générosités

Le syndicat professionnel des associations et fondations recense sur son site les études sur le bénévolat, le don ou le *fundraising*, et publie chaque année le Baromètre de la générosité des Français.

francegenerosites.org



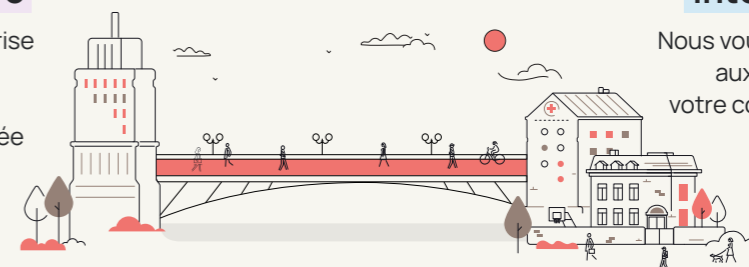
Equanity

ARCHITECTES DE PASSERELLES ENTRE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Ensemble, nous créons des passerelles entre le monde économique et l'intérêt général. Les murs entre les entreprises et les organisations non lucratives sont en train de tomber. Dans ce nouvel espace immense et prometteur, **Equanity** vous accompagne pour la réussite de votre projet sociétal.

Secteur Privé

Passer de l'entreprise engagée par la contrainte à l'entreprise engagée par conviction



Intérêt Général

Nous vous accompagnons aux moments clés de votre collecte auprès des financeurs.

Collecte de fonds

Donateurs stratégiques

Déploiement opérationnel

Stratégie d'engagement

Alignement RSE et mécénat

Formation des équipes

Mécénat et Philantropie



Equanity, la force d'un collectif engagé à vos côtés.

Plus de 180 clients dont : Radio France | Chemins d'avenirs | Médecins du Monde | Groupe ADP | Fondation pour la recherche médicale | Mouvement des entreprises de tailles intermédiaires METI

Le glossaire DE L'ESS & DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Esus, utilité sociale, SIAE... Les termes de l'économie sociale et solidaire et du secteur de l'intérêt général sont complexes. Carenews vous aide à vous y retrouver.

Théo Nepipvoda

Association loi 1901

Une association loi 1901 est une « convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices ». L'association a un but désintéressé : les bénéfices ne peuvent pas être redistribués et doivent rester dans la structure pour participer à son développement. Elle peut poursuivre des buts très divers.

Bénévolat

Le bénévolat est une forme de prestation de travail réalisée gratuitement et de manière librement choisie, pour une personne ou un organisme. Le bénévolat s'exerce principalement dans les structures associatives. Le bénévole ne perçoit pas de rémunération et n'est soumis à aucune subordination juridique.

Coopérative

C'est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. Les coopératives sont des entreprises contrôlées et détenues par leurs membres.

Économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble d'entreprises qui poursuivent un autre but que le seul partage des bénéfices, mettent en place une gouvernance démocratique et réalisent

une lucrativité limitée ou nulle. Cinq types de structures en font partie : les coopératives, les mutuelles, les fondations, les associations employeuses et les entreprises commerciales de l'ESS.

Entreprise adaptée

Une entreprise adaptée est une entreprise soumise aux dispositions du Code du travail, qui a la particularité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés parmi ses effectifs de production.

Entreprise d'insertion

Une entreprise d'insertion est un type de structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE). Elle opère dans le secteur marchand mais a une finalité sociale. Elle propose à des personnes éloignées de l'emploi une activité productive associée à un accompagnement socio-professionnel, visant à leur permettre de s'insérer durablement sur le marché du travail.

Épargne solidaire

L'épargne solidaire est l'épargne dont l'encours ou les revenus sont destinés, au moins en partie, à financer les activités qui ont une utilité sociale en luttant contre la pauvreté, pour la cohésion sociale ou encore le développement durable. Le label Finansol de l'association Fair détermine les produits financiers relevant de l'épargne solidaire.

Esat

Un Esat est un établissement et service d'accompagnement par le travail. Il s'agit d'un établissement

médico-social de travail protégé réservé aux personnes en situation de handicap. Il offre à ces personnes des activités diverses, mais aussi un soutien médico-social et éducatif. L'objectif est l'insertion sociale et professionnelle de ces personnes.

Esus

L'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus) a été créé par la loi Hamon en 2014. Les structures de l'ESS peuvent le demander et ainsi accéder à des aides et des financements spécifiques. Elles doivent remplir les conditions suivantes : avoir pour objectif principal la recherche d'utilité sociale, avoir une politique de rémunération encadrée et ne pas avoir de titres de capital de l'entreprise négociés sur un marché financier.

Fondation

La fondation est « l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. » Il existe plusieurs types de fondations, notamment la fondation sous égide, la fondation d'entreprise, la fondation reconnue d'utilité publique ou le fonds de dotation.

Intérêt général

L'intérêt général correspond à ce qui participe au bien public. On poursuit l'intérêt général quand notre action a une utilité pour l'ensemble des membres d'une communauté. Les associations et les fondations peuvent être reconnues d'intérêt général.

Mécénat

Le mécénat se définit comme « le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ». Il se traduit par un don en argent, en nature ou en compétences, en faveur d'une activité d'intérêt général. Ce don peut être réalisé par une entreprise ou un particulier.

Mutuelle

Une mutuelle est un groupement de personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il existe principalement

deux types de mutuelles : les mutuelles d'assurance, qui proposent notamment des produits d'assurance habitation ou automobile, et les mutuelles de santé et prévoyance, qui proposent notamment une couverture santé complémentaire à celle de la Sécurité sociale.

Philanthropie

La philanthropie renvoie à des initiatives volontaires privées désintéressées dont l'objectif est le bien public.

Scic

Il s'agit d'un type d'entreprise coopérative qui a pour objet « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale ». La Scic doit comporter au moins trois catégories d'associés, dont les salariés et les bénéficiaires des biens et services proposés par la coopérative.

Scop

La Scop, pour « société coopérative de production » ou « société coopérative et participative », est une coopérative dans laquelle les salariés sont les sociétaires majoritaires. Ils détiennent au moins 51 % du capital de la société et 65 % des droits de vote.

SIAE

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) permettent aux personnes les plus éloignées de l'emploi de travailler et de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour faciliter leur insertion professionnelle. Il existe plusieurs types de SIAE : entreprises d'insertion (EI), ateliers et chantiers d'insertion (ACI), association intermédiaire (AI) ou entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI).

Utilité sociale

C'est la caractéristique de quelque chose, un projet, une activité, qui a un effet positif sur la société. Une organisation a une utilité sociale lorsque son objet social satisfait à titre principal à l'une au moins des conditions suivantes : elle a pour objectif de soutenir les personnes en situation de fragilité, de contribuer à la lutte contre les exclusions ou les inégalités, à l'éducation et à la citoyenneté, ou elle concourt au développement durable.

★
LES PROS QU'IL
VOUS FAUT

l'annuaire DES MECÈNES

RETROUVEZ
+ DE **130**
STRUCTURES

CAUSES
SOUTENUES
MONTANT
DES TICKETS
DE MÉCÉNAT



Dans le domaine de l'intérêt général, de nombreuses associations cherchent des ressources auprès d'un nombre limité de mécènes. Pour établir des liens efficaces, il est essentiel de bien connaître les caractéristiques de chacun. Cet annuaire a été conçu pour répondre précisément à ce besoin. Vous y découvrirez les mécènes qui ont répondu à notre appel à candidature en ligne. Chaque fiche contient une description du mécène, son offre de mécénat, les principales causes qu'il soutient et ses informations de contact. Pour faciliter la mise en relation et permettre à chaque responsable d'association de trouver un partenaire adapté à ses besoins, deux index sont proposés : l'un par causes soutenues et l'autre par montants alloués à chaque association.



MÉCÉNAT FINANCIER



MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES



MÉCÉNAT EN NATURE

777 CHILDREN

Le fonds de dotation 777 Children accompagne les associations qui dédient leurs actions (protection, santé et éducation) à l'enfance, à hauteur de 200 000 euros par an. Depuis début 2020, 44 projets ont été soutenus pour un total de 522 000 euros distribués.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Science et santé
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.777children.fr

E-mail : contact@777children.fr

AHADI FOUNDATION

AHADI Foundation est engagée dans le développement du *leadership* socio-économique des femmes handicapées en Europe et dans les pays du sud à travers son programme « *Leadership & pouvoir d'agir* ».

CAUSES SOUTENUES

FONDS OPÉRATEUR

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Arts, culture et patrimoine
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.ahadi-foundation.org

E-mail : hello@ahadi-foundation.org

BANQUE POPULAIRE OCCITANE

La Fondation d'entreprise de la Banque Populaire Occitane accompagne des projets de solidarité portés par des associations d'intérêt général de son territoire dans six domaines : la santé, le handicap, et des actions de lien social, d'insertion professionnelle, éducatives ou environnementales.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.banquepopulaire.fr/occitane/votre-banque/fondation-bpoc

E-mail : veronique.papaix@bpoc.fr

**ACTEUR DE MON AVENIR
INSTITUT DE FRANCE**

Acteur de mon avenir, après avoir accompagné des collégiens et lycéens de SEGPA et de la filière professionnelle, soutient désormais des services de suite pour les jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance. Une activité de soutien à des jeunes entrepreneurs de proximité est en création.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances

Statut : Fondation abritée

Site internet : www.institutdefrance.fr/lesfondations/acteurdemonavenir

E-mail : jacquesvincent75@gmail.com

ALTRAD SOLIDARITY

Le fonds de dotation Altrad Solidarity soutient des projets d'intérêt général dans le domaine de l'éducation et de la santé à travers des appels à projets et de la détection libre. Ensemble, construisons les chemins du possible !

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Science et santé
Actions de solidarité internationale

Statut : Fonds de dotation

Site internet : altradsolidarity.com

E-mail : contact@altradsolidarity.com

BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES

La Fondation BMS agit en faveur d'une société plus juste et plus inclusive, d'un territoire davantage désirable et durable. Pour cela, elle mobilise et accompagne la politique de mécénat des entreprises, et elle finance et accompagne des projets associatifs à fort impact social.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fonds de dotation

Site internet : bordeauxmecenes.org

E-mail : contact@bordeauxmecenes.org

CAISSE D'EPARGNE CÔTE D'AZUR

La Caisse d'Épargne Côte d'Azur est une banque coopérative, qui participe au développement économique et sociétal de notre région. Elle se concentre sur trois axes majeurs de mécénat : sport, handisport et santé ; aidants, tutelles, autonomie des personnes handicapées et/ou âgées ; et développement durable.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Science et santé
Pratique et événements sportifs

Statut : Entreprise en mécénat direct

Site internet : www.caisse-epargne.fr/cote-d-azur

E-mail : vie.cooperative@cecaz.caisse-epargne.fr

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Le groupe Crédit Agricole soutient des projets majoritairement dans le domaine de l'inclusion, la culture et l'environnement. En 2023, ses soutiens s'élevaient en France et à l'international à 43 millions d'euros. Sa politique est en cohérence avec les racines mutualistes du groupe : au plus près des territoires et en proximité des associations soutenues.

CAUSES SOUTENUES

Toutes les causes

Statut : Entreprise en mécénat direct

Site internet : www.credit-agricole.com/notre-groupe/nos-engagements/mecenat

E-mail : catherine.langlois@credit-agricole-sa.fr

EDUCATERRE FOUNDATION

EducaTerre Foundation accompagne en France des associations sur des projets à impact social (éducation tournée vers les femmes/filles comme levier d'insertion) et environnemental (préservation de sites de montagne).

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.linkedin.com/company/educaterre-foundation

E-mail : laurence@delorme-lc.fr

CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES

La Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées soutient les associations et leurs bénéficiaires sur son territoire. Ses axes de mécénat sont : le soutien des jeunes, la lutte contre la précarité, l'accélération de la transition écologique, l'aide aux demandeurs d'emploi, le soutien aux actions en lien avec la santé, et la facilitation de l'intégration des personnes en situation de handicap.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Entreprise en mécénat direct

Site internet : cemp.projets-caisse-epargne.fr

E-mail : economie-solidaire@cemp.caisse-epargne.fr

EARTH TALENT BY BOLLORÉ

Earth Talent by Bolloré est la marque de solidarité du groupe Bolloré en faveur de l'autonomisation de la jeunesse. Créé en 2010, il s'appuie sur son ancrage territorial développé à travers ses différentes activités pour soutenir les projets d'associations de proximité dans les domaines de l'éducation, la formation et l'entrepreneuriat.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Actions de solidarité internationale

Statut : Entreprise en mécénat direct

Site internet : earthtalentbybollore.com

E-mail : mecenat@bollore.com

ÉPISSURE

Le fonds de dotation Épissure soutient financièrement des projets qui créent des liens durables avec des personnes isolées ou vulnérables.

CAUSES SOUTENUES

Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.epissure-fdd.fr

E-mail : contact@epissure-fdd.fr

EPSA FOUNDATION

EPSA Foundation a pour objet de soutenir et de développer tout projet d'intérêt général contribuant collectivement à l'accompagnement des publics fragiles vers l'accès ou le maintien dans l'emploi. Le fonds mènera également des actions concourant au lien entre sport et jeunesse.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Pratique et événements sportifs

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.epsa.com/epsa-foundation-2

E-mail : epsafoundation@epsa.com

FONDATION AÉSIO

La Fondation AÉSIO, créée par Aésio mutuelle, a pour mission de contribuer à agir pour le bien-être mental tout au long de la vie. Elle soutient des structures d'intérêt général ayant des projets innovants, répliquables, ou avec un potentiel de développement, et créée avec ces acteurs une communauté de partenaires dédiés au sujet de la santé mentale.

CAUSES SOUTENUES

Santé mentale

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : fondation.aesio.fr

E-mail : fondation@aesio.fr

FONDATION AG2R LA MONDIALE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES

Créée en 2004, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE intervient dans le domaine de l'intérêt général, en complément de l'action publique et associative. Ancrée dans l'économie sociale et solidaire, elle a pour vocation de contribuer à l'autonomie des personnes et au vivre ensemble tout au long de la vie.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.ag2rlamondiale.fr/fondation-d-entreprise/la-fondation

E-mail : nc

FONDAHER

FondaHer est un fonds de dotation partagé entre la famille et le groupe Daher. Il soutient prioritairement des initiatives d'insertion par la formation professionnelle mais aussi d'entrepreneuriat de publics défavorisés, et encourage le parrainage, par des membres familiaux ou des collaborateurs du groupe Daher, de projets qui permettent de rebondir dans sa vie.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.fondaHer.org

E-mail : contact@fondaHer.org

FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

La Fondation Afnic accompagne toutes les personnes en marge de la société en raison des difficultés rencontrées avec le numérique, ou pour qui le numérique est un moyen d'améliorer leurs conditions de vie.

CAUSES SOUTENUES

Toutes les causes

Statut : Fondation abritée

Site internet : fondation-afnic.fr

E-mail : suivi@fondation-afnic.fr

FONDATION ALPHAOMEGA

La Fondation AlphaOmega est la première fondation d'éducation en France. Elle œuvre à la réussite éducative des jeunes de milieux modestes en massifiant l'action de six grandes associations éducatives grâce à son modèle de *venture philanthropy*. Elle accompagne ainsi 400 000 jeunes en prévention du décrochage scolaire, 1,1 million de NEET et 180 000 enseignants dans leur pratique pédagogique.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : alphaomegafondation.com

E-mail : scuneo@alphaomegafondation.com

**FONDATION BNP PARIBAS**

FONDATION ABRITÉE

Innovation sociale, changement systémique, impact : ces trois objectifs constituent l'ADN de notre fondation. Je suis persuadée que le mécénat est un accélérateur et un levier incroyable qui peut réellement changer des vies et la société.

ISABELLE GIORDANO,
RESPONSABLE MÉCÉNAT DU GROUPE ET DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION BNP PARIBAS

CAUSES SOUTENUES

- ↳ Solidarité – égalité des chances
- ↳ Environnement – climat & biodiversité
- ↳ Culture – danse & cirque contemporains, jazz

TYPE DE MÉCÉNAT

Acteur majeur et expert du mécénat d'entreprise depuis 1984, la Fondation BNP Paribas inscrit son action dans une démarche de mécénat guidée par deux priorités fortes : l'innovation et la jeunesse. Son action se concentre sur l'impact et les enjeux sociétaux, en faveur de projets dédiés à la solidarité, à l'environnement et à la culture, et repose sur la conviction que la philanthropie peut être un levier clef de transformation. La Fondation BNP Paribas donne le pouvoir à ceux qui agissent.

CONTACT

Site internet : fondation.bnpparibas

E-mail : group.fondation@bnpparibas.com

Depuis 1984, la Fondation a apporté son soutien à plus de **4 200 projets**.

2M DE BÉNÉFICIAIRES + **3 650** INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

50 PROGRAMMES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE **500** PROJETS CULTURELS

3 CHAMPS D'ACTION**Égalité des chances**

La Fondation lutte contre les différentes formes d'exclusion, notamment dans les quartiers défavorisés, et soutient des programmes en faveur de l'insertion sociale et de l'éducation. Elle accompagne également l'engagement bénévole et personnel des collaborateurs et collaboratrices du Groupe.

Climat et biodiversité

La Fondation s'investit auprès d'équipes de recherche françaises et internationales étudiant les impacts du changement climatique, notamment sa corrélation avec l'évolution de la biodiversité de notre planète.

Danse, jazz et cirque

Le mécénat culturel de la Fondation favorise la création artistique et l'accès à la culture, dans trois domaines peu soutenus dans le paysage de la philanthropie : la danse et le cirque contemporains, ainsi que le jazz.

PROGRAMMES EMBLÉMATIQUES

PROJET BANLIEUES, ODYSSEE JEUNES, PROGRAMME RÉFUGIÉS, HELP2HELP, CLIMATE & BIODIVERSITY INITIATIVE, DREAM UP...

FONDATION ALTER & CARE

La Fondation Alter & Care soutient des projets de solidarité en France. Son objectif est de favoriser l'éducation pour tous, lutter contre l'exclusion et la précarité de personnes en grandes difficultés, et développer l'esprit critique, notamment auprès de la jeunesse, pour une meilleure cohésion sociale.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation abritée

Site internet : www.fondation-alter-care.org

E-mail : lucie@alter-care.org

FONDATION AUCHAN

La Fondation Auchan soutient une bonne alimentation accessible et facteur de lien social au sein de douze pays, autour de trois axes d'intervention : la promotion des savoirs et savoir-faire alimentaires, la création de lien social, et l'amélioration des déséquilibres alimentaires (diabète, anémie, etc.).

CAUSES SOUTENUES

Actions de solidarité internationale

Statut : Fondation abritée

Site internet : www.auchan-retail.com/fr/notre-fondation

E-mail : jbataille@auchan.com

FONDATION BOUYGUES CONSTRUCTION

La Fondation Bouygues Construction soutient des projets liés à l'éducation et à la transmission des savoirs, dans les pays où le groupe Bouygues Construction est implanté. Les collaborateurs parrainent les projets issus de l'appel à projets annuel, et les partenaires stratégiques mobilisent les collaborateurs sous forme de mécénat de compétences.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.bouygues-construction.com/page-engagement/notre-fondation

E-mail : di.andre@bouygues-construction.com

FONDATION ART EXPLORA

La Fondation Art Explora remet annuellement son Prix européen pour soutenir les pratiques innovantes en matière d'accès et d'engagement des publics. Ouvert à toutes organisations culturelles européennes, de tous secteurs artistiques, il comprend trois dotations de 50 000 € chacune, un Prix spécial du jury de 20 000 € et un Prix du public de 10 000 €.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Arts, culture et patrimoine
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : www.artexplora.org/prix-europeen-art-explora-academie-des-beaux-arts

E-mail : prix@artexplora.org

FONDATION BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS

La Fondation Banque Populaire Rives de Paris a pour objet de soutenir des actions solidaires ou d'intérêt général au service du développement économique et social de son territoire. Elle intervient en vue de favoriser le lien social, encourager l'esprit d'entreprendre et agir pour la santé et l'environnement.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation / Science et santé
Environnement et bien-être animal
Arts, culture et patrimoine
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.banquepopulaire.fr/rivesparis/fondation

E-mail : fondation@rivesparis.banquepopulaire.fr

FONDATION BOUYGUES TELECOM

La Fondation Bouygues Telecom accompagne des associations qui favorisent le bénévolat ou la mobilisation grand public au profit de causes sociales et/ou environnementales, en France métropolitaine.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.corporate.bouyguetelecom.fr/nos-engagements/la-fondation-bouygues-telecom

E-mail : amvilain@bouyguetelecom.fr

FONDATION BRICO DÉPÔT

La Fondation Brico Dépôt pour l'habitat a pour ambition de contribuer à l'amélioration des conditions de logement des personnes dans le besoin, partout en France.

CAUSES SOUTENUES

Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Amélioration de l'habitat des plus démunis

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.carenews.com/fondation-brico-depot-pour-l-habitat

E-mail : mrichard@bricodepot.com

FONDATION CARREFOUR

La Fondation d'entreprise Carrefour remplit une mission d'intérêt général en France et dans le monde en faveur de l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour les publics les plus fragiles. Son engagement s'appuie sur deux programmes : la lutte contre la précarité alimentaire et la sensibilisation aux bonnes pratiques alimentaires.

CAUSES SOUTENUES

Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-carrefour.org

E-mail : fondation_carrefour@carrefour.com

FONDATION COVÉA

La Fondation Covéa a pour finalité l'inclusion sociale et humaine. Elle agit selon 3 axes principaux : les droits des femmes, l'inclusion des personnes (victimes de discrimination, en situation de vulnérabilité ou de handicap), les savoirs et la culture au service de l'inclusion.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Arts, culture et patrimoine
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.covea.com/fr/fondation-covea

E-mail : fondation@covea.fr

FONDATION CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES

La Fondation Caisse d'Épargne Rhône Alpes soutient des initiatives locales et s'engage auprès de structures d'intérêt général de son territoire. Elle participe à des projets d'investissements, que ce soit dans le domaine social, entrepreneurial ou environnemental.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Environnement

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.caissedepargnerhonealpes.fr

E-mail : fanny.pousset@cera.caisse-epargne.fr

FONDATION CETELEM

La Fondation Cetelem a été créée en 1992 et œuvre sous l'égide de la Fondation pour l'inclusion par le partage numérique.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation abritée

Site internet : personal-finance.bnpparibas/accueil-fondation-cetelem

E-mail : nc

FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

La Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie a pour vocation de faire rayonner les valeurs de proximité et de solidarité de son fondateur. Elle soutient des projets d'intérêt général répondant aux besoins des habitants de l'Oise, la Seine-et-Marne et la Somme sur 4 axes : solidarité, cohésion sociale ; innovation et création ; valorisation du territoire ; et santé et bien-vivre.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Arts, culture et patrimoine
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : ca-briepicardie.com/fondation

E-mail : fondation@ca-briepicardie.fr

FONDATION CRÉDIT AGRICOLE PAYS DE FRANCE

La Fondation Crédit Agricole Pays de France agit pour préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel français. De la restauration de bâtiments historiques à la mise en valeur de sites naturels ou industriels, en passant par l'aménagement de musées ou la restauration d'œuvres d'art, les projets soutenus par la fondation reflètent les différentes facettes du patrimoine.

CAUSES SOUTENUES

Arts, culture et patrimoine

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : fondation-ca-paysdefrance.org

E-mail : fondationpaysdefrance@ca-fnca.fr

FONDATION CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

La Fondation Crédit Mutuel Nord Europe soutient le développement de son territoire (Hauts-de-France, Marne et Ardennes) à travers quatre leviers : la culture, la formation des jeunes, la solidarité et l'environnement.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Arts, culture et patrimoine
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation.cmne.fr

E-mail : fondation@creditmutuel.fr

FONDATION D'ENTREPRISE AG2R LA MONDIALE POUR LA VITALITÉ ARTISTIQUE

La Fondation AG2R LA MONDIALE a vocation à soutenir et à mettre en œuvre des actions culturelles artistiques en région.

CAUSES SOUTENUES

Arts, culture et patrimoine

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : ag2rlamondiale.fr

E-mail : bgfondationvitaliteartistique@ag2rlamondiale.fr

FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

La Fondation Crédit Coopératif soutient les projets qui font accélérer les transformations de l'ESS et accroître son influence, pour une société plus juste et solidaire, en harmonie avec la planète. Elle privilégie les projets pour lesquels son soutien aura un effet de levier durable capable de se propager, afin d'amplifier l'impact.

CAUSES SOUTENUES

Toutes les causes

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : fondation.credit-cooperatif.coop

E-mail : fondation@credit-cooperatif.coop

FONDATION DE LA MER

La Fondation de la Mer est au service de tous ceux qui agissent pour la protection et la gestion durable de l'océan. Elle soutient aujourd'hui des centaines d'acteurs locaux et met en œuvre ses propres programmes pour protéger la biodiversité marine, lutter contre les pollutions en mer, soutenir la recherche, encourager l'innovation, informer et sensibiliser tous les publics.

CAUSES SOUTENUES

Environnement et bien-être animal
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.fondationdelamer.org

E-mail : contact@fondationdelamer.org

FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES

La Fondation Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes soutient les projets d'intérêt général ayant un impact sur son territoire (région AURA, départements des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute-Provence et de la Corrèze), dans les domaines de la culture, de la santé, de l'intégration sociale et de l'enseignement.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Science et santé
Arts, culture et patrimoine
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : fondation.bpaura.fr

E-mail : fondation@bpaura.banquepopulaire.fr

FONDATION CMA CGM

FONDATION D'ENTREPRISE

La Fondation CMA CGM reflète les valeurs familiales du Groupe CMA CGM en mobilisant son expertise, son outil logistique et ses collaborateurs pour agir en faveur de l'aide humanitaire et de l'éducation.

TANYA SAADÉ ZEENNY,
PRÉSIDENTE DE LA FONDATION CMA CGM

CAUSES SOUTENUES

- ↳ Emploi, insertion et formation
- ↳ Éducation et égalité des chances
- ↳ Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
- ↳ Actions de solidarité internationale

TYPE DE MÉCÉNAT



La Fondation CMA CGM intervient en France et au Liban, ses berceaux historiques, et dans le reste du monde, dans les domaines de l'aide humanitaire et de l'éducation. La fondation développe des partenariats sur mesure, mêlant un soutien logistique, humain ou financier.

CONTACT

Site internet : www.cmacgm-group.com/fr/fondation

E-mail : fondation@cma-cgm.com

Adresse : Bd Jacques Saadé, 4 Quai d'Arenc CS 30154 13235 Marseille Cedex 02

43 000

TONNES DE MATÉRIEL HUMANITAIRE
ACHEMINÉES À TITRE GRACIEUX VERS 88 PAYS

+ DE 5M

DE REPAS DISTRIBUÉS
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE
ET ULTRAMARINE

550

PROJETS ÉDUCATIFS
SOUTENUS
DEPUIS 2005

LE PHARE, INCUBATEUR SOCIAL

La Fondation CMA CGM encourage le développement de l'innovation éducative grâce à son incubateur social Le Phare, à travers un accompagnement de neuf mois pour des associations et startups, pour faire émerger des projets innovants et à fort impact social en faveur de l'éducation et de la lutte contre la précarité. Depuis sa création, 55 projets ont été accompagnés par le Phare dans ses 3 hubs, à Marseille, Pointe-à-Pitre et Abidjan.

ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES SOUTENUS

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, UNICEF, COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, ACTION CONTRE LA FAIM, AMERICARES, PREMIÈRE URGENCE INTERNATIONALE, CROIX-ROUGE FRANÇAISE, RESTOS DU CŒUR, BANQUES ALIMENTAIRES, SECOURS POPULAIRE, SECOURS CATHOLIQUE, CROIX ROUGE LIBANAISE...

FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE DU SUD

La Fondation Banque Populaire du Sud accompagne des projets portés par des associations de son territoire. Elle fonctionne par appels à projets qui portent sur des domaines comme l'insertion sociale et la solidarité, mais aussi la préservation de l'environnement et la valorisation du patrimoine culturel local.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Arts, culture et patrimoine
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-bpsud.fr

E-mail : fondation@groupebps.fr

FONDATION D'ENTREPRISE BFC SOLIDARITÉ

La Fondation d'entreprise BFC Solidarité accompagne les porteurs de projet importants dans les domaines de la solidarité, de la culture, de l'environnement, du patrimoine, du sport et de la jeunesse.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Arts, culture et patrimoine
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-bpbf.fr

E-mail : camille.monjanel@bpbf.fr

FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

La Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord de France soutient, développe et encourage des projets d'intérêt général sur son territoire qui relèvent de l'un des axes suivants : renforcer la cohésion et l'inclusion sociale, accompagner et valoriser le territoire, agir pour l'environnement, accompagner les jeunes issus de milieu ou de territoires défavorisés.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Science et santé
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : fondation.ca-norddefrance.fr

E-mail : fondation@ca-norddefrance.fr

FONDATION D'ENTREPRISE BEL

La Fondation d'entreprise Bel a pour mission d'agir en faveur des enfants les plus vulnérables, en France et à l'international, afin qu'ils aient accès à une meilleure alimentation au quotidien. En France, elle lutte contre la précarité alimentaire, et elle concentre ses actions à l'international sur la mise en place et le renforcement des cantines scolaires.

CAUSES SOUTENUES

Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Actions de solidarité internationale

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-bel.org

E-mail : contact@fondation-bel.org

FONDATION D'ENTREPRISE CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE

La Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Hauts de France soutient des projets de lutte contre l'exclusion dans les domaines du sport santé, de l'insertion professionnelle et de la formation.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : projets.hdf.caisse-epargne.fr/fr

E-mail : fondation@hdf.caisse-epargne.fr

FONDATION D'ENTREPRISE EY

La Fondation EY vise à redonner sa place à l'être humain dans le monde du travail grâce à l'engagement : en soutenant des projets faisant appel aux savoir-faire manuels, techniques et artisanaux ; en agissant en faveur de l'insertion par l'accès à la formation et à l'emploi. Elle fonctionne exclusivement par apport de compétences des collaborateurs d'EY aux porteurs de projet sélectionnés.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Soutien aux savoir-faire manuels

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-ey.com

E-mail : fabienne.marqueste@fr.ey.com

FONDATION D'ENTREPRISE FORVIA

La Fondation FORVIA soutient des projets portés par nos collaborateurs en partenariat avec des associations afin de promouvoir l'éducation, améliorer la mobilité et protéger l'environnement. Chaque année, des initiatives prometteuses sont sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets interne mondial.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Actions de solidarité internationale

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.forvia.com/fr/developpement-durable/fondation-forvia

E-mail : eugenie.wartel@forvia.com

FONDATION D'ENTREPRISE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La Fondation Société Générale intervient dans trois domaines : l'éducation, la culture et l'environnement. Son ambition est d'aider ses partenaires à faire grandir leurs projets et leur impact positif sur la société dans ces domaines. Pour mener à bien sa mission, la fondation dispose d'un mandat renouvelé pour 5 ans dans le cadre d'un nouveau programme d'actions pluriannuel 2024-2028.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Arts, culture et patrimoine

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : fondation.societegenerale.com/fr

E-mail : fondation-societegenerale@socgen.com

FONDATION D'ENTREPRISE UP

La Fondation Up porte l'ambition d'impulser le pouvoir d'agir ensemble, aux personnes en situation d'isolement ou de dépendance, toutes générations confondues, en leur permettant d'accéder à l'essentiel pour s'épanouir plus librement.

CAUSES SOUTENUES

Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : fondation-up.org/actions

E-mail : contact@fondation-up.org

FONDATION D'ENTREPRISE GEORGES TRUFFAUT

La Fondation Georges Truffaut, avec l'implication des collaborateurs, a pour mission de partager et de développer les bienfaits de la nature pour les êtres humains auprès de toutes les générations, en soutenant des projets portés par des associations qui luttent contre toutes formes d'exclusion.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Environnement et bien-être animal
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-georges-truffaut.org

E-mail : s.fourchy@truffaut.com

FONDATION D'ENTREPRISE SODEBO

La Fondation Sodebo soutient de nombreuses initiatives de son territoire dans quatre domaines : lutter contre la précarité alimentaire, favoriser l'accès au travail, préserver la santé, et protéger la cellule familiale.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Science et santé
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Pratique et événements sportifs

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.sodebo.com/article/fondation-dentreprise-sodebo-la-solidarite-et-laventure-humaine-au-coeur-de-notre-adr

E-mail : solidarite@sodebo.fr

FONDATION DU GROUPE M6

La Fondation du Groupe M6 s'engage depuis 2010 pour la réinsertion professionnelle des personnes ayant connu un épisode carcéral. Elle lutte contre la récidive et mobilise les entreprises sur l'emploi des personnes sortant de prison. Ses projets s'articulent autour de deux grands axes : le retour vers l'emploi et les alternatives à l'incarcération.

CAUSES SOUTENUES

La réinsertion professionnelle des personnes sortant de prison

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondationm6.fr

E-mail : fondation@m6.fr

FONDATION EGIS

La Fondation Egis soutient des actions éducatives ou à cobénéfices sociaux sur des sujets d'adaptation ou d'atténuation du changement climatique, ceci afin de permettre un accompagnement des populations vers la transition bas carbone.

CAUSES SOUTENUES

Environnement et bien-être animal
Actions de solidarité internationale

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.egis-group.com/fr/la-fondation-egis

E-mail : fondation.egis@egis.fr

**FONDATION EIFFAGE**

La Fondation Eiffage a pour mission de contribuer à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Elle soutient des projets dans des domaines variés (formation, emploi, logement, sport et culture) en France et à l'international, là où le groupe est présent.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.eiffage.com/groupe/presentation-de-la-fondation-eiffage

E-mail : fondation.entreprise@eiffage.com

**FONDATION EMERGENCES**

La Fondation Emergences fédère une communauté de 50 entreprises lyonnaises et a pour vocation de développer, promouvoir et accompagner l'entrepreneuriat à impact social et environnemental dans la métropole de Lyon. Son programme d'accompagnement, complet, unique sur son territoire, et 100 % gratuit, allie mentorat individuel, ateliers collectifs et mise en réseau.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-emergences.fr

E-mail : contact@fondation-emergences.fr

ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRENEURS**FONDATION ENGAGEMENT MÉDIAS POUR LES JEUNES**

La Fondation Engagement Médias pour les Jeunes soutient des projets concernant l'expression écrite et orale des jeunes en fragilité (en QPV, zones rurales et milieux fermés), avec une attention particulière portée sur l'écrit.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Arts, culture et patrimoine
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation abritée

Site internet : engagementmedias.fr

E-mail : engagementmedias@francetv.fr

**FONDATION ENTREPRENDRE**

À la Fondation Entreprendre, les mécènes et donateurs, au-delà de leurs soutiens financiers, s'engagent à promouvoir l'entrepreneuriat comme vecteur d'égalité des chances, de vitalité territoriale et d'utilité sociétale. Les interactions alimentent aussi la réflexion stratégique. La fondation s'appuie sur une politique stricte en matière de gouvernance, de finances et d'évaluation (label IDEAS).

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : www.fondation-entreprendre.org

E-mail : contact@fondation-entreprendre.fr

**FONDATION FACE**

FACE, la fondation pour l'inclusion, est une fondation reconnue d'utilité publique. Elle réunit acteurs publics, privés et associatifs dans la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté. Avec sa communauté, elle déploie des actions concrètes en faveur de l'éducation et l'orientation, l'emploi et l'insertion professionnelle et l'accès aux droits.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : fondationface.org

E-mail : communication@fondationface.org



FONDATION SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

En agissant sur deux domaines d'action, l'environnement et la solidarité dans les territoires, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage durablement auprès des associations qui agissent pour dessiner un monde plus juste et plus durable.

DANIEL BAAL,
PRÉSIDENT DE CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE

CAUSES SOUTENUES**Solidarité et territoires**

- ↳ Lutte contre la précarité
- ↳ Égalité des chances des jeunes
- ↳ Accès à la culture

Environnement

- ↳ Préservation de la biodiversité et du vivant
- ↳ Transition du monde rural et agricole
- ↳ Impact de l'environnement sur la santé

TYPE DE MÉCÉNAT

La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale soutient des projets qui contribuent à la solidarité sur les territoires ainsi qu'à la préservation de l'environnement. Elle soutient des initiatives qui se déploient sur tous les territoires. Ses modalités d'actions : engagement dans la durée, implication du collectif, et coconstruction des projets accompagnés en font une fondation singulière.

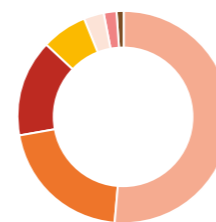
CONTACT

Site internet : fondation.creditmutuelalliancefederale.fr

E-mail : fondation-af@creditmutuel.fr

30 M€

DE BUDGET ANNUEL
DE MÉCÉNAT EN 2023*



LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ	52%
ÉGALITÉ DES CHANCES DES JEUNES	21%
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU VIVANT	15%
TRANSITION DU MONDE RURAL ET AGRICOLE	7%
ACCÈS À LA CULTURE	3%
IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA SANTÉ	2%
AUTRES	1%

* Y compris AAP

MESURE D'IMPACT / APPELS À PROJETS

Depuis 2023, le budget de la Fondation lui est alloué dans le cadre du dividende sociétal, mesure lancée par Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui vise à affecter chaque année 15 % de son résultat net pour soutenir des projets de transformation environnementale et solidaire, notamment par le biais du mécénat. La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale soutenait plus de 100 projets fin 2023, et 200 en 2024.

La Fondation a été lauréate en 2022 et 2023 du Grand Prix de la Philanthropie.

200 ASSOCIATIONS SOUTENUES EN 2024 DONT :

ATD QUART-MONDE, AFAC AGROFORESTERIES, BOUGE TON COQ, CROIX-ROUGE FRANÇAISE, GUSTAVE ROUSSY, FOR MY PLANET, RESTAURANTS DU CŒUR, SPORT DANS LA VILLE, FRATRIES, SYLV'ACCETES...

FONDATION FRANCIS LEFEBVRE

La Fondation familiale Francis Lefebvre œuvre en faveur de l'accès au(x) droit(s) et à la formation, dans les domaines de la solidarité, de l'éducation et de l'environnement.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation abritée

Site internet : www.fondationdefrance.org/fr/annuaire-des-fondations/fondation-francis-lefebvre

E-mail : nc

**FONDATION GOODPLANET**

La Fondation GoodPlanet soutient des ONG qui développent des solutions d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique, au bénéfice des populations vulnérables, de la biodiversité et d'une meilleure gestion des ressources : agroécologie, accès aux biens et services essentiels, préservation et restauration des écosystèmes marins et côtiers.

CAUSES SOUTENUES

Environnement et bien-être animal
Actions de solidarité internationale

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : www.goodplanet.org

E-mail : partenariat@goodplanet.org

**FONDATION GROUPE EDF**

La Fondation groupe EDF, engagée pour une transition écologique juste, est mécène en France et à l'international, de projets d'éducation, de formation et d'écocitoyenneté. Elle développe une programmation artistique et culturelle autour des enjeux de société. Avec son mandat Éclairons les futurs, elle ouvre des portes à ceux qui veulent s'émanciper et les accompagne pour révéler leur potentiel.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Actions de solidarité internationale

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : fondation.edf.com

E-mail : fondation-edf@edf.fr

**FONDATION FREE**

La Fondation Free déploie des initiatives à l'attention de structures associatives externes, ou directement auprès des collaborateurs de Free. Le point commun de toutes ces initiatives : elles utilisent le numérique comme un accélérateur d'impact.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-free.fr

E-mail : contact@fondation-free.fr

**FONDATION GRDF**

La Fondation GRDF, abritée par la Fondation de France, a pour vocation de soutenir et d'accompagner des projets de territoire d'intérêt général, qui répondent à des besoins et fragilités diagnostiqués localement, et sont porteurs de transformations systémiques. Avec une logique d'action : défricher, relier, jouer collectif, accompagner.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : fondationgrdf.fr

E-mail : fondationgrdf@grdf.fr

**FONDATION GROUPE LBP AM**

La Fondation Groupe LBP AM s'inscrit dans la continuité de la Fondation Groupe Primonial et des actions solidaires déployées par La Financière de l'Échiquier depuis 2005, avec pour mission principale de favoriser l'égalité des chances et promouvoir une société plus inclusive. Elle intervient dans trois domaines prioritaires : l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle et la santé mentale.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Science et santé

Statut : Fondation abritée

Site internet : fondation.grouperlbpam.com/fondation-groupe-lbp-am/fondation

E-mail : contacts.fondation@lbpam.com

**FONDATION GROUPE RATP**

La fondation d'entreprise du groupe RATP agit en faveur de l'insertion sociale en initiant et en soutenant des initiatives d'intérêt général qui facilitent l'insertion professionnelle et/ou favorisent l'égalité d'accès à la ville de publics en situation de fragilité économique ou sociale.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Égalité d'accès aux ressources et opportunités de la ville

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondationgrouperatp.fr

E-mail : fondation.grouperatp@ratp.fr

**FONDATION IAD**

La Fondation iad œuvre pour un monde dans lequel chacun trouve sa place grâce à un logement décent et un emploi épanouissant. Elle soutient le mieux logement et l'égalité des chances au service de l'insertion professionnelle.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Logement

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.iadgroup.com/fondation

E-mail : contact@fondation-iad.com

**FONDATION LA POSTE**

La Fondation La Poste vise à favoriser le développement humain par l'écriture. Cela passe par un soutien à des actions solidaires, à l'image d'ateliers d'écriture à destination des publics éloignés de cette pratique, ainsi qu'à des projets autour de l'écriture épistolaire et de l'écriture vivante (prix littéraires, soutien à la publication, festivals de correspondances).

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Arts, culture et patrimoine
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondationlaposte.org

E-mail : fondation.laposte@laposte.fr

**FONDATION HOSPITALIÈRE POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE**

La Fondation hospitalière pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale a pour objectifs de documenter les trajectoires de vie des personnes en situation de précarité, afin de trouver, avec l'ensemble des acteurs, de nouvelles solutions contre la précarité.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Science et santé
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation hospitalière

Site internet : www.fondation-recherche-precarite.org

E-mail : alexandre.martini@ch-nanterre.fr

**FONDATION INSERM**

La Fondation Inserm soutient les missions de recherche de l'Inserm, Institut national de la santé et recherche médicale, en collectant des fonds privés destinés à financer les projets scientifiques sélectionnés pour leur impact sur l'amélioration de la santé. Organisme reconnu internationalement, l'Inserm a réalisé depuis sa création en 1964 des avancées majeures au service de la santé de tous.

CAUSES SOUTENUES

Science et santé

Statut : Fondation partenariale

Site internet : fondationinserm.org

E-mail : frederique.chegaray@inserm.fr

**FONDATION MACIF**

La Fondation Macif soutient techniquement et financièrement des projets d'innovation sociale dans toutes les régions de France métropolitaine depuis l'expérimentation jusqu'à l'essaimage. Elle intervient sur les enjeux de mobilité, habitat, santé et finance solidaire et flèche 50 % de ses moyens pour son quinquennat 2024-2028 à la thématique : « pour une transition écologique juste ».

CAUSES SOUTENUES

Environnement et bien-être animal
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Dynamisme économique et territorial
Mobilité, Habitat, Santé et Finance solidaire

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-macif.org

E-mail : fondation@macif.fr



FONDATION NATIONALE BANQUE POPULAIRE

La Fondation nationale Banque Populaire favorise l'esprit d'entreprendre et le goût de l'innovation en soutenant des projets de vie de personnes dans les domaines de la musique, du handicap et de l'artisanat d'art. Au-delà d'une bourse financière, la Fondation accompagne ses lauréats dans la durée avec son réseau.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Arts, culture et patrimoine
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Pratique et événements sportifs

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondationbanquepopulaire.fr

E-mail : martine.tremblay@fnbp.banquepopulaire.fr

FONDATION NEXITY

La Fondation Nexity accompagne des projets de lutte contre la grande précarité, en particulier des femmes et des jeunes issus de l'ASE ; d'égalité des chances pour les jeunes de 14 - 26 ans issus des QPV, décrocheurs ou orientation subie ; et d'insertion par le sport pour ces mêmes jeunes et les jeunes en situation de handicap.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : fondation-nexity.org

E-mail : fondation@nexity.fr

FONDATION ONET

La Fondation d'entreprise Onet œuvre depuis 2010 contre le mal-logement et la précarité, en soutenant les associations qui accompagnent les personnes les plus démunies. Elle mène des actions concrètes pour améliorer leur habitat, leur permettre un accès à l'hygiène et à l'aide alimentaire.

CAUSES SOUTENUES

Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-onet.org

E-mail : fondation@onet.fr

FONDATION NESTLÉ FRANCE

La Fondation Nestlé France a pour mission de lutter contre la précarité alimentaire et renforcer le lien social, en accompagnant les populations vulnérables vers le bien-manger. Autour de sa promesse « bien manger, c'est partager bien plus qu'un repas », elle met au cœur de toutes ses actions la volonté de coconstruire avec les acteurs de terrain des solutions à impact.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.nestle.fr/la-fondation-nestle-france

E-mail : fondation@fr.nestle.com

FONDATION NOTRE DAME

La Fondation Notre Dame est reconnue d'utilité publique depuis 1992 et soutient de multiples causes d'intérêt général comme la précarité, le handicap, l'éducation, le patrimoine, les médias et la culture. Depuis sa création, près de 300 millions d'euros ont été alloués par la Fondation Notre Dame et ses 59 fondations sous égide au service de l'ensemble de ses domaines d'intervention.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Arts, culture et patrimoine
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : www.fondationnotredame.fr

E-mail : bdesjonqueres@fondationnotredame.fr

FONDATION PARIS SAINT-GERMAIN

La Fondation Paris Saint-Germain a pour vocation d'aider les enfants défavorisés ou malades, les jeunes et les communautés en difficulté. Elle déploie des programmes éducatifs et sportifs qui utilisent le sport et ses valeurs comme leviers d'apprentissage, d'épanouissement et de solidarité, en France et à l'international.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Pratique et événements sportifs

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.psg.fr/psg-for-communities/fondation

E-mail : szitouni@psg.fr



FONDATION D'ENTREPRISE

Chacun doit trouver sa place dans la société.
Cette conviction est enracinée dans l'histoire de
la Française des jeux, née de la Loterie nationale,
créée en 1933 pour venir en aide aux blessés
de la première guerre mondiale.

CHARLES LANTIERI,
PRÉSIDENT DE LA FONDATION FDJ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DU GROUPE FDJ

CAUSES SOUTENUES

- ↳ Insertion sociale
- ↳ Insertion professionnelle
- ↳ Éducation

TYPE DE MÉCÉNAT

Créée en 1993, la Fondation FDJ agit pour l'égalité des chances. Elle soutient des projets d'intérêt général destinés à des personnes en difficulté : précarité économique, sociale et culturelle, handicap... Elle s'attache notamment à accompagner des initiatives innovantes pour l'éducation et l'inclusion dans la société, en coconstruction avec les associations.

CONTACT

Site internet : www.groupefdj.com/fondation-fdj

E-mail : fondationfdj@lfdj.com

Adresse : 3-7 quai du Point du Jour 92100 Boulogne-Billancourt

Téléphone : 01 41 10 35 00

5 M€ DE BUDGET ANNUEL DE MÉCÉNAT



● ÉDUCATION	36%
● INSERTION PROFESSIONNELLE	31%
● INSERTION SOCIALE	33%

GRANDS PROJETS À IMPACT FORT ET PETITS PROJETS À IMPACT LOCAL

La Fondation FDJ a mis en place depuis 2017 un dispositif d'appel à grands projets annuel, avec des dotations par association qui s'échelonnent de 300 000 euros à 1,5 million d'euros sur trois ans. Les projets sélectionnés doivent répondre à des critères exigeants comme l'évaluation de leur impact social, leur capacité d'essaimage sur le territoire français et la volonté d'innover dans une dynamique de coconstruction.

La Fondation FDJ développe également l'ancrage territorial, par le soutien de petits projets associatifs locaux parrainés par des commerçants partenaires à travers les dispositifs Tremplins. Les associations peuvent obtenir une dotation de 3 000 euros maximum afin de financer leur projet solidaire, en faveur de l'égalité des chances et au bénéfice d'un public vulnérable, dans les domaines de l'insertion ou de l'éducation.

GRANDS PARTENAIRES 2023 ET COALITIONS 2024

1001 MOTS, FRANCE PARRAINAGES, ALLIANCE POUR L'ÉDUCATION, GROUPE ARES, DUO FOR A JOB, TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE, FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPORT ADAPTÉ, RÊV'ELLES, FONDATION DU PATRIMOINE, SECOURS POPULAIRE, RÉSEAU ECOLES ÊTRE- 3PA, FONDS POUR UNE TRANSITION INCLUSIVE, PLAY INTERNATIONAL FRANCE ET INSTITUT SIEL BLEU.

FONDATION PETZL

La Fondation Petzl soutient des projets d'intérêt général en lien avec la verticalité et les activités sportives en montagne : la prévention des accidents et l'éducation à la gestion des risques, la préservation de l'environnement et la transition écologique en montagne, et la découverte de la montagne pour ceux qui en sont éloignés.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Sport en nature

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-petzl.org

E-mail : info@fondation-petzl.org

FONDATION ROOLE

La Fondation Roole soutient financièrement des projets de mobilité solidaire en France pour favoriser l'accès au permis de conduire et à l'automobile pour les publics précaires. Ses collaborateurs font également du mécénat de compétences à Boulogne Billancourt et Beauvais, ainsi que pour leurs lauréats partout en France.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation

Statut : Fondation abritée

Site internet : roole.fr

E-mail : fondation@roole.fr

FONDATION RTE

La Fondation RTE contribue à la cohésion sociale des territoires ruraux en soutenant des projets d'intérêt général de l'ESS.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fondation abritée

Site internet : www.fondation-rte.org

E-mail : contact@fondation-rte.org

FONDATION RAJA-DANIÈLE MARCOVICI

Depuis 2006, la Fondation RAJA-Danièle Marcovici s'engage pour les femmes et les filles à travers le monde. Elle est abritée par la Fondation de France, administratrice du Centre français des fonds et fondations et membre de plusieurs coalitions, française, européenne et internationale, en faveur des droits des femmes.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Actions de solidarité internationale

Statut : Fondation abritée

Site internet : www.fondation-raja-marcovici.com

E-mail : fondation@raja.fr

FONDATION RSM

La Fondation RSM a pour mission de changer les regards sur les différences. Elle œuvre en faveur de l'insertion professionnelle des personnes vulnérables et de l'inclusion des personnes handicapées.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Dynamisme économique et territorial
Handicap

Statut : Fondation abritée

Site internet : www.rsm.global/france/fr/fondation-rsm-france

E-mail : contact.fondation@rsmfrance.fr

FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC

Dans un monde où les défis sociaux et environnementaux sont de plus en plus nombreux et urgents, la Fondation Schneider Electric soutient des initiatives innovantes tournées vers l'avenir afin de fournir au plus grand nombre l'énergie nécessaire à leur réussite.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Actions de solidarité internationale
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fondation abritée

Site internet : www.se.com/ww/fr/about-us/sustainability/foundation

E-mail : nc

FONDATION SNCF

La Fondation SNCF agit en faveur de l'avenir des jeunes pour leur permettre de trouver leur place dans la société et construire avec eux un avenir durable.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.groupe-sncf.com/fr/engagements/mecnat-sponsoring/fondation

E-mail : FondationSNCF@sncf.fr

**FONDATION SOPRA STERIA
INSTITUT DE FRANCE**

La Fondation Sopra Steria-Institut de France soutient des projets numériques solidaires d'associations facilitant le quotidien de publics vulnérables. Elle intervient notamment dans les domaines de l'éducation et de l'inclusion sociale, avec l'engagement de collaborateurs de l'entreprise qui partagent leurs compétences.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation abritée

Site internet : www.fondationsoprasteria.org

E-mail : dominique.lambert@soprasteria.com

FONDATION SWISS LIFE

La Fondation Swiss Life intervient sur l'ensemble du territoire français dans trois domaines d'actions : agir pour une santé durable (cancer, Alzheimer, aide) ; encourager la solidarité (soutien aux projets associatifs portés par les collaborateurs de Swiss Life France) ; soutenir la création (Prix Swiss Life à 4 mains, unique en France, pour un projet commun photographique et musical).

CAUSES SOUTENUES

Science et santé
Arts, culture et patrimoine
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.swisslife.fr/home/le-groupe/Fondation-Swiss-Life.html

E-mail : fondation@swisslife.fr

FONDATION SNOWLEADER

La Fondation Snowleader encourage les enfants et les jeunes à aller en montagne et à protéger ces espaces naturels fragiles. Elle favorise l'accès des jeunes à la montagne par la découverte de ces territoires, par l'initiation aux activités outdoor dans le respect de la biodiversité. Elle soutient des projets de protection de l'environnement en montagne, par la sensibilisation et l'action.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation-snowleader.com

E-mail : contact@fondation-snowleader.com

FONDATION SUEZ

La Fondation SUEZ soutient l'accès aux services essentiels dans les pays en développement où SUEZ est présent. En France, elle répond aux enjeux de la transition écologique juste et de l'inclusion sociale.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Actions de solidarité internationale

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.suez.com/fr/groupe/developpement-durable/fondation-suez

E-mail : fondation-suez@suez.com

FONDATION TF1

La Fondation TF1 opère en faveur de l'insertion professionnelle. Elle offre l'opportunité à des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville et des zones rurales de réaliser une alternance dans le groupe TF1. Elle fait aussi de l'éducation aux médias sa priorité et soutient également des associations dont le cœur de mission est en lien avec ses piliers.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : groupe-tf1.fr/fr/engagements-rse/notre-fondation

E-mail : fondationtf1@tf1.fr

FONDATION THE ADECCO GROUP

La Fondation The Adecco Group a pour mission d'aider les publics les plus fragiles à s'insérer dans l'emploi. Elle agit selon deux modalités : par des soutiens financiers ou en compétences aux associations contribuant à l'insertion de ces publics, et par des travaux d'études et d'analyse pour comprendre les freins rencontrés sur le marché de l'emploi et les bonnes pratiques existantes.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : www.groupe-adecco.fr/fondation

E-mail : fondation@adeccogroup.com

FONDATION UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD

La Fondation Université Bretagne Sud est un lien fort entre l'université et son territoire. Elle agit en faveur de l'ancrage territorial, l'innovation, l'insertion professionnelle et la vie des campus. La fondation fédère un réseau riche et diversifié, créant une synergie unique où les idées prennent forme et les trajectoires se dessinent.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fondation universitaire

Site internet : www-fondation.univ-ubs.fr

E-mail : fondation@univ-ubs.fr

FONDATION VEOLIA

La Fondation Veolia soutient des projets d'intérêt général dans trois domaines : l'urgence humanitaire et l'aide au développement, l'accompagnement vers l'emploi et le lien social, la protection de l'environnement et de la biodiversité. Elle opère via du soutien financier et du mécénat de compétences autour des collaborateurs du groupe Veolia, mobilisés sur leur temps de travail.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Environnement et bien-être animal
Actions de solidarité internationale

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondation.veolia.com

E-mail : fondation.ve@veolia.com

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

La Fondation Un Avenir Ensemble est une fondation opérationnelle. Elle accomplit et pilote elle-même sa mission sociale : recruter et former les marraines et les parrains, sélectionner les filleuls sur proposition des établissements d'enseignement sur tout le territoire, et mettre en place et gérer une aide financière personnalisée au profit des filleuls.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : fondation-unavenirensemble.org

E-mail : contact@fondation-unavenirensemble.org

FONDATION VALENTIN HAÛY

La Fondation Valentin Haüy contribue au mieux vivre des personnes déficientes visuelles. Via son incubateur de projets Access'Lab, elle soutient des initiatives et des innovations qui visent à faciliter l'accès à l'emploi, à la mobilité et au sport des personnes aveugles et malvoyantes.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Pratique et événements sportifs
Accès aux contenus numériques et à la mobilité

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : www.fondationvalentinhauy.fr

E-mail : fondation@fondationvalentinhauy.fr

FONDATION VINCI AUTOROUTES

La Fondation VINCI Autoroutes est engagée dans la promotion de la responsabilité individuelle et collective sur la route, ainsi que la préservation de la biodiversité. Elle soutient des projets associatifs en faveur de l'éducation à la sécurité routière, au respect de l'environnement, à l'ouverture aux autres par la lecture et à la préservation d'espaces naturels.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Science et santé
Environnement et bien-être animal
Sécurité routière

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : fondation.vinci-autoroutes.com

E-mail : info@fondation-vinci-autoroutes.com



Fondation

FONDATION D'ENTREPRISE



La Fondation Orange agit pour
créer du lien social en donnant
accès à l'apprentissage,
à la culture et à la scène.

**CAUSES SOUTENUES**

- Éducation et égalité des chances
- Arts, culture et patrimoine
- Actions de solidarité internationale

TYPE DE MÉCÉNAT

La Fondation Orange s'engage pour le vivre-ensemble et l'inclusion de tous. Dans un monde de plus en plus fragmenté, elle agit pour (re)créer les liens qui connectent et aident chacun à s'épanouir et trouver sa place dans la société, en faisant grandir l'individu et progresser le collectif. Elle réaffirme cette ambition à travers ses deux axes d'engagement : l'accès à l'apprentissage et l'accès à la culture.

CONTACT

Site internet : fondationorange.com

E-mail : fondation.orange@orange.com

+ DE **30** ANS

D'ACTION EN FAVEUR
DE L'APPRENTISSAGE ET
DE LA CULTURE, EN FRANCE
ET DANS LE MONDE

23 M€

DE MÉCÉNAT EN 2023
DANS LE MONDE

APPELS À PROJETS**Accès à l'apprentissage**

Parce que l'accès à l'apprentissage est la clé de l'égalité des chances, la Fondation Orange s'engage pour aider les personnes en difficulté – en particulier les jeunes, les femmes et les personnes avec autisme – à apprendre autrement, avec des dispositifs qui s'appuient notamment sur le numérique et le faire-ensemble.

Accès à la culture

Parce que la culture est essentielle au vivre-ensemble, la Fondation Orange s'engage pour la rendre plus accessible à tous, en allant à la rencontre de nouveaux publics dans les territoires, en soutenant des programmes originaux autour de la musique, de la voix et d'autres formes artistiques, et en contribuant à l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes.

FONDATION VIVENDI

La Fondation Vivendi s'engage en faveur de l'accès à la culture pour tous et de la formation professionnelle aux métiers de la culture pour les jeunes qui en sont éloignés.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Arts, culture et patrimoine

Statut : Fondation d'entreprise

Site internet : www.fondationvivendi.com

E-mail : diane.emdin@vivendi.com

FONDS ADIE POUR L'ENTREPRENEURIAT POPULAIRE

Le Fonds Adie, fonds de dotation de l'Adie, a pour mission de soutenir et pérenniser le financement des services d'accompagnement et fonds de prêts d'honneur (prêts à taux 0) que l'Adie propose aux entrepreneurs qu'elle soutient.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Entrepreneuriat Populaire

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : www.adie.org

E-mail : contact@adie-fondsdedotation.org

FONDS CRÉ'ATLANTIQUE

Le fonds de dotation Cré'Atlantique a pour ambition de donner accès à l'art au plus grand nombre et de soutenir la création sous toutes ses formes.

CAUSES SOUTENUES

Arts, culture et patrimoine

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.creatlantique.fr

E-mail : sg@creatlantique.fr

FONDATION YVES ROCHER

La Fondation Yves Rocher, reconnue d'utilité publique, agit depuis plus de 30 ans pour protéger la nature, en soutenant des associations locales partout dans le monde.

CAUSES SOUTENUES

Environnement et bien-être animal

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : www.yves-rocher-fondation.org

E-mail : marie-anne.gasnier@fondationyvesrocher.org

FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND

Le Fonds citoyen franco-allemand conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile.

CAUSES SOUTENUES

Toutes les causes

Statut : Organisation internationale

Site internet : www.fondscitoyen.eu

E-mail : info@fondscitoyen.eu

FONDS DE DOTATION .BZH BRETAGNE NUMÉRIQUE

Le fonds de dotation .BZH Bretagne Numérique - créé par l'association www.bzh, registre de l'extension internet .bzh - a pour mission de financer des actions d'intérêt général pour déceler, imaginer et favoriser le développement d'initiatives créatrices de valeurs pour la Bretagne dans la sphère numérique.

CAUSES SOUTENUES

Arts, culture et patrimoine

Statut : Fonds de dotation

Site internet : bretagnenumerique.bzh

E-mail : communication@bretagnenumerique.bzh

FONDS DE DOTATION ARPAMED

Le fonds de dotation Arpamed (archéologie & patrimoine en Méditerranée) a pour objet le soutien et la promotion de projets dédiés à l'archéologie française dans toute la Méditerranée, ainsi que la protection et la mise en valeur de ce patrimoine culturel.

CAUSES SOUTENUES

Science et santé
Arts, culture et patrimoine

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.arpamed.fr

E-mail : arpamed@arpamed.fr

FONDS DE DOTATION BIRD

Le fonds de dotation Bird soutient des projets nationaux et internationaux à fort impact dans les domaines de l'éducation, l'environnement et la cause animale.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.bird26.org

E-mail : catherine@bird26.org

FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE DRÔME ARDÈCHE

« Solidaire à fond(s) ! », le fonds de dotation de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche, a pour but de favoriser l'autonomie des personnes âgées, malades ou handicapées, notamment par le développement d'actions en faveur du maintien à domicile, des structures et des modalités d'accueil de ces personnes, des aidants et d'actions de prévention.

CAUSES SOUTENUES

Science et santé

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.caisse-epargne.fr/loire-drome-ardeche

E-mail : francois-regis.da-silva@celda.caisse-epargne.fr

FONDS DE DOTATION BIOCOOP

Le fonds de dotation Biocoop a pour ambition d'impulser une transition sociétale radicale. Il soutient et est opérateur de projets d'intérêt général contribuant, au plus près des territoires, à combattre l'injustice sociale, la précarité alimentaire et le dérèglement climatique.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Environnement et bien-être animal
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.biocoop.fr/nos-engagements/fonds-de-dotation-biocoop

E-mail : fondsdedotation@biocoop.fr

FONDS DE DOTATION DAPAT

Le fonds de dotation DAPAT a pour mission prioritaire de lutter contre l'exclusion, l'isolement et la pauvreté des femmes et mères en détresse. Il intervient sur tout le territoire, en apportant écoute, accompagnement et financement dans la durée aux associations qui offrent un parcours complet d'accompagnement aux femmes, leur permettant de se reconstruire.

CAUSES SOUTENUES

Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fonds de dotation

Site internet : dapat.fr

E-mail : contact@dapat.fr

FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES

Le fonds de dotation de la CEAPC accompagne les projets en lien avec la transition environnementale ou l'inclusion des jeunes.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Transition environnementale, inclusion des jeunes (0 à 25 ans)

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.caisse-epargne-aquitaine-poitou-charentes.fr/editorial/fonds-de-dotation

E-mail : thierry.labatut@ceapc.caisse-epargne.fr

FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

Le fonds de dotation Caisse d'Épargne Grand Est Europe s'inscrit dans le cadre de la politique RSE de l'entreprise. Grâce à son fort ancrage territorial, il soutient le développement et promeut les valeurs de solidarité.

CAUSES SOUTENUES



Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.fondsdedotation-cegee.fr

E-mail : delphine.kinsey-hillou@cegee.caisse-epargne.fr

FONDS DE DOTATION HORIZON(S)

Le fonds de dotation Horizon(s) a deux missions : la promotion de l'égalité des chances en faveur des filles et des femmes, et le soutien et l'assistance aux familles dont un enfant est touché par des troubles du neuro-développement.

CAUSES SOUTENUES



Éducation et égalité des chances
Soutien et assistance des familles dont un enfant est touché par des troubles du neurodéveloppement

Statut : Fonds de dotation

Site internet : horizons-foundation.org

E-mail : contact@horizons-foundation.org

FONDS DE DOTATION L'OCCITANE

Le fonds de dotation L'Occitane soutient des projets en faveur de la protection de la biodiversité, de l'indépendance des femmes et de la préservation de la vue. Son ambition est de bâtir un avenir où la santé, l'équité et l'environnement sont au cœur de son action, pour le bien-être de tous.

CAUSES SOUTENUES



Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Science et santé
Environnement et bien-être animal

Statut : Fonds de dotation

Site internet : fondation.loccitane.com

E-mail : info@fondation.loccitane.com

FONDS DE DOTATION FIERS

Le fonds de dotation Fiers met en lumière le travail des personnes en situation de handicap. En commercialisant des produits fabriqués par des personnes en situation de handicap, il permet au consommateur d'agir au quotidien.

CAUSES SOUTENUES



Emploi, insertion et formation
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fonds de dotation

Site internet : fierslamarque.fr

E-mail : contact@fierslamarque.fr

FONDS DE DOTATION KPMG FRANCE

Le fonds de dotation KPMG intervient dans les domaines de l'éducation et de l'égalité des chances, pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Il accompagne les associations qui font de l'entrepreneuriat un levier d'insertion sociale et professionnelle, et qui apportent une réponse économique aux besoins sociaux et environnementaux.

CAUSES SOUTENUES



Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fonds de dotation

Site internet : kpmg.com/fr/fr.html

E-mail : baliouat@kpmg.fr

FONDS DE DOTATION OMNIS

Le fonds de dotation OMNIS (groupe Villages Clubs du Soleil) agit pour un tourisme durable, porteur de sens et des valeurs qui lui sont chères : respect, solidarité et exemplarité. Il soutient des projets à but non lucratif selon trois grands axes d'intervention : la solidarité et la cohésion sociale ; l'environnement ; les arts, cultures et patrimoines.

CAUSES SOUTENUES



Environnement et bien-être animal
Arts, culture et patrimoine
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fonds de dotation

Site internet : associationvcs.wixsite.com/omnis-fondsdotation

E-mail : lh-omnis@villagesclubsdusoleil.com



FONDATION D'ENTREPRISE



La Fondation d'entreprise des solidarités urbaines est guidée par la volonté de contribuer à imaginer et construire la ville de demain : une ville plus solidaire, plus collaborative, plus durable.

ERIC PLIEZ,
PRÉSIDENT DE LA FONDATION DES SOLIDARITÉS URBAINES
ET MAIRE DU 20^E ARRONDISSEMENT DE PARIS

CAUSES SOUTENUES

- Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
- Ville solidaire, ville collaborative et ville durable

TYPE DE MÉCÉNAT



La Fondation d'entreprise des solidarités urbaines soutient des projets d'expérimentation ou de recherche-action qui apportent des solutions innovantes pour construire la ville solidaire de demain.

CONTACT

Site internet : www.fondationsolidaritesurbaines.fr

E-mail : contact@fondationsolidaritesurbaines.fr

Adresse : 21 bis rue Claude Bernard 75005 Paris

Téléphone : 01 71 37 06 37

30 EXPÉRIMENTATIONS
OU RECHERCHES-ACTIONS
SOUTENUES DEPUIS 2020



- 14 PROJETS SUR LA THÉMATIQUE DE LA « VILLE COLLABORATIVE » POUR UN MONTANT DE 700 K€ 44 %
- 12 PROJETS SUR LA THÉMATIQUE DE LA « VILLE SOLIDAIRE » POUR UN MONTANT DE 655 K€ 41 %
- 4 PROJETS SUR LA THÉMATIQUE DE LA « VILLE DURABLE » POUR UN MONTANT DE 250 K€ 15 %

MESURE D'IMPACT APPELS À PROJETS

La Fondation des solidarités urbaines identifie et soutient, grâce aux ressources des bailleurs sociaux de la Ville de Paris, des projets de recherche-action ou des expérimentations qui font progresser la ville solidaire et inclusive. Elle favorise ainsi l'émergence de solutions innovantes qui visent un fort impact social.

Son ambition : être un laboratoire citoyen expérimental pour les acteurs et usagers de l'innovation sociale urbaine, au service des habitants d'Île-de-France.

ASSOCIATIONS SOUTENUES

GRDR, WAKE UP CAFÉ, CARTON PLEIN, D2L, HALAGE, CARACOL, DÉMOCRATIE OUVERTE, 13 AVENIR, PÉPINS PRODUCTION, LAB3S, LA CLOCHE, FASTI, BATIK INTERNATIONAL, BASILIADE, FONDATION AGROPARISTECH, MAKESENSE, LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE, HELEBOR, J'AIME LE VERT...

FONDS DE DOTATION QUALITEL

Le fonds de dotation QUALITEL soutient des actions solidaires en faveur du logement des plus défavorisés depuis sa création, en décembre 2011, par l'association QUALITEL dans le cadre de sa mission de promotion de la qualité de l'habitat.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.qualitel.org/financement-projets

E-mail : m.ballereau@qualitel.org



FONDS DE DOTATION VAINCRE USHER2

Le fonds de dotation Vaincre Usher2 a pour mission de recueillir des fonds pour financer et pérenniser la recherche médicale sur le syndrome de Usher, maladie génétique rare associant une perte d'audition dès la naissance et une perte progressive de la vue dès l'adolescence. Les fonds sont versés à l'équipe Vision de l'Inserm de Montpellier, spécialisée dans les maladies de la rétine.

CAUSES SOUTENUES

Science et santé

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : www.vaincre-usher2.com

E-mail : contact@vaincre-usher2.com



LA FONDATION DASSAULT SYSTÈMES

La Fondation Dassault Systèmes soutient des projets d'éducation qui visent à susciter un engouement pour les métiers de l'ingénierie auprès des jeunes, et à la montée en compétences en simulation 3D pour les étudiants de l'enseignement supérieur. Elle soutient également des projets de recherche qui s'appuient sur les univers virtuels scientifiques pour repousser les limites du savoir.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Science et santé

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.lafondation3ds.org

E-mail : apply@lafondation3ds.eu



FONDS DE DOTATION SOCIAL ET CULTUREL SIFA

Le fonds de dotation social et culturel SIFA soutient des projets locaux pour le développement des territoires sur lesquels le groupe est implanté, et notamment des outre-mer. Il peut mener des actions directement auprès des personnes ou des projets concernés. Il peut également soutenir des actions existantes, par du mécénat financier ou par du mécénat de compétences.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Arts, culture et patrimoine
Jeunesse

Statut : Fonds de dotation

Site internet : sifalogistics.com/groupe-sifa/fonds-de-dotation

E-mail : fdd@sifalogistics.com



FONDS IMPACT BY ELECTRO DÉPÔT

Le fonds Impact by Electro Dépôt œuvre en faveur de la sortie de la précarité en apportant son soutien financier à l'action essentielle des acteurs associatifs locaux sur le terrain. Sa volonté est d'encourager la création de programmes d'accompagnement des personnes précaires, construits en fonction des problématiques locales, en France, en Belgique et en Espagne.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fonds de dotation

Site internet : engagements.electrodepot.fr/fonds-dotations-impact-by-electro-depot

E-mail : alix.siroto@electrodepot.fr



LA FRANCE S'ENGAGE

La Fondation La France s'engage accélère les innovations sociales et environnementales sur tous les territoires. Par un concours national, elle sélectionne les projets à fort impact social les plus novateurs qui couvrent des besoins d'intérêt général dans les domaines les plus essentiels : éducation, santé, emploi, transition écologique, égalité femmes-hommes, inclusion, numérique, culture.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Éducation et égalité des chances
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Site internet : fondationlafrancesengage.org

E-mail : contact@fondationlafrancesengage.org



LES MUTUELLES AXA

Le mécénat est un engagement historique du groupe, avec une volonté forte de s'investir pour la société en tant qu'entreprise citoyenne pour un avenir durable. Ses actions s'articulent autour de sa raison d'être « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte » et se déclinent à travers quatre axes : la Solidarité, l'Environnement, les Territoires et la Santé.

CAUSES SOUTENUES

Science et santé
Environnement et bien-être animal
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences
Dynamisme économique et territorial

Statut : Entreprise en mécénat direct

Site internet : mutuelles-axa.fr/mecenas.html

E-mail : service.axamecenat@axa.fr



MIROVA FOUNDATION

Mirova Foundation accompagne des structures d'intérêt général à un moment charnière, en phase de démarrage ou de passage à l'échelle. Par la sensibilisation, l'information mais aussi le plaidoyer, elle agit également comme caisse de résonance des porteurs de projets, des causes qu'ils défendent et des solutions qu'ils proposent, avec un objectif commun : amplifier le mouvement.

CAUSES SOUTENUES

Éducation et égalité des chances
Environnement et bien-être animal
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fonds de dotation

Site internet : mirova-foundation.org

E-mail : foundation@mirova.com



NAÏAGAÏA

Le fonds de dotation NaïaGaïa a pour objet d'agir pour la Terre et le vivant. Il œuvre pour une régénération des projets d'aménagement du territoire avec pour objectif de mener des actions visant à favoriser les équilibres entre les activités humaines et la Terre.

CAUSES SOUTENUES

Science et santé
Environnement et bien-être animal
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.naiagaia.org

E-mail : contact@naiagaia.org



LES PETITES PIERRES

Les Petites Pierres est un fonds de dotation qui soutient financièrement et méthodologiquement des projets associatifs luttant contre le mal-logement en France. Au travers de sa plateforme de *crowdfunding* et en doublant chacun des dons effectués sur celle-ci, il permet à chacun de contribuer à construire un habitat digne, tout en accompagnant les associations dans leur évolution.

CAUSES SOUTENUES

Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.lespetitespierres.org

E-mail : contact@lespetitespierres.org



MOBIVIA FOUNDATION

Mobivia Foundation œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle de personnes fragilisées avec deux orientations prioritaires : l'accès à l'emploi, l'éducation, la santé, les loisirs grâce à des solutions mobilité durable ; et le développement des talents dans les métiers de la mobilité durable.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.mobivia.com/mobivia-foundation

E-mail : mobiviafoundation@mobivia.com



NOVAPEC (APEC)

Novapec est un programme de soutien financier à des projets d'innovation sociale, initié par l'Apec. Les projets soutenus répondent aux enjeux sociétaux et environnementaux liés à l'égalité d'accès à l'emploi, la formation, et l'insertion professionnelle sur le territoire français, aussi bien au niveau local qu'au national.

CAUSES SOUTENUES

Emploi, insertion et formation

Statut : Association

Site internet : www.novapec.fr

E-mail : novapec@apec.fr



OBSERVATOIRE B2V DES MÉMOIRES

Le fonds de dotation Observatoire B2V des Mémoires vise à diffuser la connaissance et favoriser la prévention et la valorisation de la mémoire à travers trois grands axes : soutenir la recherche scientifique, vulgariser les connaissances et les dernières avancées scientifiques auprès du grand public, et valoriser la mémoire (im)matérielle des entreprises auprès des décideurs économiques.

CAUSES SOUTENUES



Science et santé

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.observatoireb2vdesmemoires.fr

E-mail : akieffer@b2v.fr

SANEF SOLIDAIRE

Sanef Solidaire soutient des projets de mobilités solidaires du quotidien à destination des personnes en recherche d'emploi.

CAUSES SOUTENUES



Emploi, insertion et formation
Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
Dynamisme économique et territorial

Statut : Entreprise en mécénat direct

Site internet : www.groupe.sanef.com/fr/entreprise-engagee/sanef-solidaire

E-mail : amandine.berger-molager@sanef.com

UCLY

Le fonds de dotation UCLy accompagne la croissance de l'Université Catholique de Lyon en animant un cercle de mécènes qui financent la politique d'ouverture sociale (bourses étudiantes), la création de nouvelles formations, le développement de la recherche et les projets immobiliers de l'Université.

CAUSES SOUTENUES



Éducation et égalité des chances
Science et santé
Arts, culture et patrimoine
Dynamisme économique et territorial

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.ucl.fr

E-mail : bfroment@univ-catholyon.fr

RAISON D'ÊTRE

Raison d'être accompagne les structures d'intérêt général à impact dans tous les domaines.

CAUSES SOUTENUES



Toutes les causes

Statut : Entreprise en mécénat direct

Site internet : www.raison-d-etre.com

E-mail : contact@raison-d-etre.com

SYNERGIE RENOUVELABLE

Synergie Renouvelable soutient des projets de développement en faveur des populations défavorisées qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins essentiels faute d'accès à l'énergie. Ces projets favorisent l'autonomie des personnes et des communautés locales tout en contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique et la déforestation.

CAUSES SOUTENUES



Emploi, insertion et formation
Actions de solidarité internationale

Statut : Fonds de dotation

Site internet : www.synergierenouvelable.org

E-mail : contact@synergierenouvelable.org



FONDATION D'ENTREPRISE

« Être une compagnie citoyenne, c'est être créateur de valeur pour la société au-delà des seules performances économiques et sociales. Chez TotalEnergies, nous avons mis la jeunesse au cœur de cette conviction. »

JACQUES-EMMANUEL SAULNIER,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

CAUSES SOUTENUES

- ↳ Éducation et insertion
- ↳ Dialogue des cultures et patrimoine
- ↳ Climat, littoraux et océans
- ↳ Sécurité routière

TYPE DE MÉCÉNAT

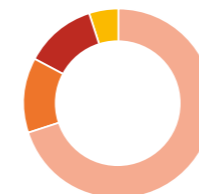


Depuis plus de 30 ans, la Fondation d'entreprise TotalEnergies incarne l'engagement citoyen de TotalEnergies. Elle œuvre en faveur de la jeunesse, en particulier la plus vulnérable et soutient pour cela des initiatives en matière d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle. Attachée au « faire alliance », la Fondation TotalEnergies fédère une communauté de plus de 100 partenaires qui partagent leurs expertises, facilitant ainsi les échanges et la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des jeunes. Cette approche permet de renforcer collectivement et durablement l'impact dans les quatre domaines d'intervention de la Fondation.

CONTACT

Site internet : fondation.totalenergies.com/fr

40 M€ DE BUDGET ANNUEL DE MÉCÉNAT



ÉDUCATION ET INSERTION	70%
DIALOGUE DES CULTURES ET PATRIMOINE	13%
CLIMAT, LITTORAUX ET OCÉANS	12%
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	5%

MESURE D'IMPACT

Grâce à plus de 100 partenariats actifs, le soutien de la Fondation TotalEnergies contribue chaque année à l'accompagnement de projets en France au bénéfice de 100 000 jeunes (étude sur 2022).

ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES SOUTENUS

L'INDUSTREET, FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PRODUCTION, FONDATION DU PATRIMOINE, SNSM, ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE, ECOL'HUMA, WAKE UP CAFÉ, IMPACTES, ENTOURAGE, LE GRAND BLEU, L'ENVOL, LA CONDITION PUBLIQUE, ACTION TANK, LE LABORATOIRE DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE...

INDEX

PAR CAUSES

SOUTENUES

Emploi, insertion et formation

Éducation et égalité des chances

Science et santé

Environnement et bien-être animal

Arts, culture et patrimoine

Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

Lutte contre la précarité, les discriminations et les violences

Actions de solidarité internationale

Pratique et événements sportifs

Dynamisme économique et territorial



Emploi, insertion et formation

ACTEUR DE MON AVENIR	66	FONDATION GRDF	78
INSTITUT DE FRANCE		FONDATION GROUPE EDF	78
AHADI FOUNDATION	66	FONDATION GROUPE LBP AM	78
BANQUE POPULAIRE OCCITANE	66	FONDATION GROUPE RATP	79
BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES	66	FONDATION HOSPITALIÈRE POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE	79
CAISSE D'ÉPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES	67	FONDATION IAD	79
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67	FONDATION NATIONALE BANQUE POPULAIRE	80
EARTH TALENT BY BOLLORÉ	67	FONDATION ORANGE	85
EPSA FOUNDATION	68	FONDATION PARIS SAINT-GERMAIN	80
FONDAHER	68	FONDATION RAJA-DANIÈLE MARCOVICI	82
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68	FONDATION ROOLE	82
FONDATION AG2R LA MONDIALE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES	68	FONDATION RSM	82
FONDATION ALTER & CARE	70	FONDATION RTE	82
FONDATION BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	70	FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC	82
FONDATION BOUYGUES CONSTRUCTION	70	FONDATION SNOWLEADER	83
FONDATION CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES	71	FONDATION SUEZ	83
FONDATION CETELEM	71	FONDATION TF1	83
FONDATION CMA CGM	73	FONDATION THE ADECCO GROUP	84
FONDATION COVÉA	71	FONDATION UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD	84
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	71	FONDATION VALENTIN HAÛY	84
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72	FONDATION VEOLIA	84
FONDATION CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE	72	FONDATION VIVENDI	86
FONDATION D'ENTREPRISE CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE	74	FONDS ADIE POUR L'ENTREPRENEURIAT POPULAIRE	86
FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	74	FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDATION D'ENTREPRISE EY	74	FONDS DE DOTATION BIOCOOP	87
FONDATION D'ENTREPRISE FORVIA	75	FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	87
FONDATION D'ENTREPRISE GEORGES TRUFFAUT	75	FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE	88
FONDATION D'ENTREPRISE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	75	FONDS DE DOTATION FIERs	88
FONDATION D'ENTREPRISE SODEBO	75	FONDS DE DOTATION KPMG FRANCE	88
FONDATION D'ENTREPRISE TOTALENERGIES	93	FONDS DE DOTATION L'OCCITANE	88
FONDATION EIFFAGE	76	FONDS DE DOTATION QUALITEL	90
FONDATION EMERGENCES	76	FONDS IMPACT BY ELECTRO DÉPÔT	90
FONDATION ENTREPRENDRE	76	LA FRANCE S'ENGAGE	90
FONDATION FACE	76	MOBIVIA FOUNDATION	91
FONDATION FRANCIS LEFEBVRE	78	NOVAPEC (APEC)	91
FONDATION FREE	78	RAISON D'ÊTRE	92
		SANEF SOLIDAIRE	92
		SYNERGIE RENOUVELABLE	92

Éducation et égalité des chances

EPSA FOUNDATION	68	FONDATION IAD	79
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68	FONDATION LA POSTE	79
FONDATION AG2R LA MONDIALE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES	68	FONDATION NESTLÉ FRANCE	80
FONDATION ALPHAOMEGA	68	FONDATION NEXITY	80
FONDATION ALTER & CARE	70	FONDATION NOTRE DAME	80
FONDATION ART EXPLORA	70	FONDATION PARIS SAINT-GERMAIN	80
FONDATION BNP PARIBAS	69	FONDATION ORANGE	85
FONDATION BOUYGUES CONSTRUCTION	70	FONDATION PETZL	82
FONDATION BOUYGUES TELECOM	70	FONDATION RAJA-DANIÈLE MARCOVICI	82
FONDATION CETELEM	71	FONDATION RSM	82
FONDATION CMA CGM	73	FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC	82
FONDATION COVÉA	71	FONDATION SNCF	83
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	71	FONDATION SNOWLEADER	83
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72	FONDATION SOPRA STERIA INSTITUT DE FRANCE	83
FONDATION CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE	77	FONDATION SUEZ	83
FONDATION CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE	72	FONDATION TF1	83
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES	72	FONDATION THE ADECCO GROUP	84
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE DU SUD	74	FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE	84
FONDATION D'ENTREPRISE BFC SOLIDARITÉ	74	FONDATION UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD	84
FONDATION D'ENTREPRISE CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE	74	FONDATION VINCI AUTOROUTES	84
FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	74	FONDATION VIVENDI	86
FONDATION D'ENTREPRISE FORVIA	75	FONDS ADIE POUR L'ENTREPRENEURIAT POPULAIRE	86
FONDATION D'ENTREPRISE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	75	FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDATION D'ENTREPRISE TOTALENERGIES	93	FONDS DE DOTATION BIRD	87
FONDATION EMERGENCES	76	FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	87
FONDATION ENGAGEMENT MÉDIAS POUR LES JEUNES	76	FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE	88
FONDATION ENTREPRENDRE	76	FONDS DE DOTATION HORIZON(S)	88
FONDATION FACE	76	FONDS DE DOTATION KPMG FRANCE	88
FONDATION FDJ	81	FONDS DE DOTATION L'OCCITANE	88
FONDATION FRANCIS LEFEBVRE	78	FONDS DE DOTATION SOCIAL ET CULTUREL SIFA	90
FONDATION FREE	78	LA FONDATION DASSAULT SYSTÈMES	90
FONDATION GROUPE EDF	78	LA FRANCE S'ENGAGE	90
FONDATION GROUPE LBP AM	78	MIROVA FOUNDATION	91
		RAISON D'ÊTRE	92
		UCLY	92

Science et santé

777 CHILDREN	66
ALTRAD SOLIDARITY	66
CAISSE D'EPARGNE CÔTE D'AZUR	67
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	70
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES	72
FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	74
FONDATION D'ENTREPRISE SODEBO	75
FONDATION GROUPE LBP AM	78
FONDATION HOSPITALIÈRE POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE	79
FONDATION INSERM	79
FONDATION SWISS LIFE	83
FONDATION VINCI AUTOROUTES	84
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDS DE DOTATION ARPAMED	87
FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'EPARGNE LOIRE DRÔME ARDÈCHE	87
FONDS DE DOTATION L'OCCITANE	88
FONDS DE DOTATION VAINCRE USHER2	90
LA FONDATION DASSAULT SYSTÈMES	90
LES MUTUELLES AXA	91
NAÏAGAÏA	91
OBSERVATOIRE B2V DES MÉMOIRES	92
RAISON D'ÊTRE	92
UCLY	92

Environnement et bien-être animal

BANQUE POPULAIRE OCCITANE	66
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67
EDUCATERRE FOUNDATION	67
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	70

FONDATION BNP PARIBAS	69
FONDATION BOUYGUES TELECOM	70
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE	77
FONDATION DE LA MER	72
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE DU SUD	74
FONDATION D'ENTREPRISE BFC SOLIDARITÉ	74
FONDATION D'ENTREPRISE FORVIA	75
FONDATION D'ENTREPRISE GEORGES TRUFFAUT	75
FONDATION D'ENTREPRISE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	75
FONDATION EGIS	76
FONDATION EMERGENCES	76
FONDATION FRANCIS LEFEBVRE	78
FONDATION GOODPLANET	78
FONDATION GROUPE EDF	78
FONDATION MACIF	79
FONDATION PETZL	82
FONDATION SNCF	83
FONDATION SNOWLEADER	83
FONDATION VEOLIA	84
FONDATION VINCI AUTOROUTES	84
FONDATION YVES ROCHER	86
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDS DE DOTATION BIOCOOP	87
FONDS DE DOTATION BIRD	87
FONDS DE DOTATION L'OCCITANE	88
FONDS DE DOTATION OMNIS	88
FONDS DE DOTATION SOCIAL ET CULTUREL SIFA	90
LES MUTUELLES AXA	91
MIROVA FOUNDATION	91
NAÏAGAÏA	91
RAISON D'ÊTRE	92

Arts, culture et patrimoine

AHADI FOUNDATION	66
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68

FONDATION ART EXPLORA	70
FONDATION BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	70
FONDATION BNP PARIBAS	69
FONDATION COVÉA	71
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	71
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE PAYS DE FRANCE	72
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE	77
FONDATION CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE	72
FONDATION D'ENTREPRISE AG2R LA MONDIALE POUR LA VITALITÉ ARTISTIQUE	72
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES	72
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE DU SUD	74
FONDATION D'ENTREPRISE BFC SOLIDARITÉ	74
FONDATION D'ENTREPRISE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	75
FONDATION D'ENTREPRISE TOTALENERGIES	93
FONDATION ENGAGEMENT MÉDIAS POUR LES JEUNES	76
FONDATION LA POSTE	79
FONDATION NATIONALE BANQUE POPULAIRE	80
FONDATION NOTRE DAME	80
FONDATION ORANGE	85
FONDATION SWISS LIFE	83
FONDATION VIVENDI	86
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDS CRÉ'ATLANTIQUE	86
FONDS DE DOTATION .BZH - BRETAGNE NUMÉRIQUE	86
FONDS DE DOTATION ARPAMED	87
FONDS DE DOTATION OMNIS	88
FONDS DE DOTATION SOCIAL ET CULTUREL SIFA	90
RAISON D'ÊTRE	92
UCLY	92

Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement

BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES	66
CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES	67
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67
ÉPISSURE	67
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION AG2R LA MONDIALE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES	68
FONDATION ALTER & CARE	70
FONDATION ART EXPLORA	70
FONDATION BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	70
FONDATION BOUYGUES TELECOM	70
FONDATION BRICO DÉPÔT	71
FONDATION CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES	71
FONDATION CETELEM	71
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	71
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE DU SUD	74
FONDATION D'ENTREPRISE CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE	74
FONDATION D'ENTREPRISE DES SOLIDARITÉS URBAINES : LE LABORATOIRE DES BAILLEURS SOCIAUX DE LA VILLE DE PARIS	89
FONDATION D'ENTREPRISE GEORGES TRUFFAUT	75
FONDATION D'ENTREPRISE UP	75
FONDATION EMERGENCES	76
FONDATION ENGAGEMENT MÉDIAS POUR LES JEUNES	76
FONDATION FREE	78
FONDATION GRDF	78
FONDATION HOSPITALIÈRE POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE	79
FONDATION LA POSTE	79
FONDATION MACIF	79
FONDATION NATIONALE BANQUE POPULAIRE	80
FONDATION NESTLÉ FRANCE	80
FONDATION NOTRE DAME	80
FONDATION RTE	82

FONDATION SNOWLEADER	83
FONDATION SOPRA STERIA INSTITUT DE FRANCE	83
FONDATION SWISS LIFE	83
FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE	84
FONDS ADIE POUR L'ENTREPRENEURIAT POPULAIRE	86
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDS DE DOTATION DAPAT	87
FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE	88
FONDS DE DOTATION FIERS	88
FONDS DE DOTATION OMNIS	88
FONDS DE DOTATION QUALITEL	90
FONDS IMPACT BY ELECTRO DÉPÔT	90
LA FRANCE S'ENGAGE	90
LES PETITES PIERRES	91
MIROVA FOUNDATION	91
MOBIVIA FOUNDATION	91
RAISON D'ÊTRE	92
SANEF SOLIDAIRE	92

Lutte contre la précarité,**les discriminations et les violences**

777 CHILDREN	66
AHADI FOUNDATION	66
BANQUE POPULAIRE OCCITANE	66
BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES	66
CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES	67
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67
EARTH TALENT BY BOLLORÉ	67
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION ALTER & CARE	70
FONDATION BOUYGUES TELECOM	70
FONDATION BRICO DÉPÔT	71
FONDATION CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES	71
FONDATION CARREFOUR	71
FONDATION CMA CGM	73
FONDATION COVÉA	71
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE	77

FONDATION CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE	72
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES	72
FONDATION D'ENTREPRISE BEL	74
FONDATION D'ENTREPRISE BFC SOLIDARITÉ	74
FONDATION D'ENTREPRISE CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE	74
FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	74
FONDATION D'ENTREPRISE GEORGES TRUFFAUT	75
FONDATION D'ENTREPRISE SODEBO	75
FONDATION FACE	76
FONDATION FRANCIS LEFEBVRE	78
FONDATION GRDF	78
FONDATION HOSPITALIÈRE POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE	79
FONDATION IAD	79
FONDATION NESTLÉ FRANCE	80
FONDATION NEXITY	80
FONDATION NOTRE DAME	80
FONDATION ONET	80
FONDATION RAJA-DANIÈLE MARCOVICI	82
FONDATION SOPRA STERIA INSTITUT DE FRANCE	83
FONDATION THE ADECCO GROUP	84
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDS DE DOTATION BIOCOOP	87
FONDS DE DOTATION DAPAT	87
FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE	88
FONDS DE DOTATION FIERS	88
FONDS DE DOTATION QUALITEL	90
FONDS IMPACT BY ELECTRO DÉPÔT	90
LA FRANCE S'ENGAGE	90
LES MUTUELLES AXA	91
LES PETITES PIERRES	91
MIROVA FOUNDATION	91
RAISON D'ÊTRE	92

Actions de solidarité internationale

ALTRAD SOLIDARITY	66
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67
EARTH TALENT BY BOLLORÉ	67
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION AUCHAN	70
FONDATION CMA CGM	73
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION D'ENTREPRISE BEL	74
FONDATION D'ENTREPRISE FORVIA	75
FONDATION EGIS	76
FONDATION GOODPLANET	78
FONDATION GROUPE EDF	78
FONDATION RAJA-DANIÈLE MARCOVICI	82
FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC	82
FONDATION SUEZ	83
FONDATION VEOLIA	84
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
RAISON D'ÊTRE	92
SYNERGIE RENOUVELABLE	92

Pratique et événements sportifs

CAISSE D'EPARGNE CÔTE D'AZUR	67
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67
EPSA FOUNDATION	68
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION D'ENTREPRISE SODEBO	75
FONDATION NATIONALE BANQUE POPULAIRE	80
FONDATION PARIS SAINT-GERMAIN	80
FONDATION VALENTIN HAÛY	84
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
RAISON D'ÊTRE	92

Dynamisme économique et territorial

CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION AG2R LA MONDIALE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES	68
FONDATION BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	70
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION DE LA MER	72
FONDATION ENTREPRENDRE	76
FONDATION GRDF	78
FONDATION MACIF	79
FONDATION RSM	82
FONDATION RTE	82
FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC	82
FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE	84
FONDATION UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD	84
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDS DE DOTATION BIOCOOP	87
FONDS DE DOTATION FIERS	88
FONDS DE DOTATION KPMG FRANCE	88
LES MUTUELLES AXA	91
NAÏAGAÏA	91
RAISON D'ÊTRE	92
SANEF SOLIDAIRE	92
UCLY	92

INDEX PAR MONTANT DES TICKETS DE MÉCÉNAT

Inférieur à 10 K€

Entre 10 et 25 K€

Entre 25 et 50 K€

Entre 50 et 100 K€

Supérieur à 100 K€



Inférieur à 10 K€

777 CHILDREN	66
BANQUE POPULAIRE OCCITANE	66
BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES	66
CAISSE D'EPARGNE CÔTE D'AZUR	67
CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES	67
EARTH TALENT BY BOLLORÉ	67
ÉPISSURE	67
FONDAHER	68
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	70
FONDATION BOUYGUES TELECOM	70
FONDATION BRICO DÉPÔT	71
FONDATION CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES	71
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE	72
FONDATION DE LA MER	72
FONDATION D'ENTREPRISE AG2R LA MONDIALE POUR LA VITALITÉ ARTISTIQUE	72
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES	72
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE DU SUD	74
FONDATION D'ENTREPRISE BFC SOLIDARITÉ	74
FONDATION D'ENTREPRISE FORVIA	75
FONDATION D'ENTREPRISE GEORGES TRUFFAUT	75
FONDATION D'ENTREPRISE SODEBO	75
FONDATION ENTREPRENDRE	76
FONDATION FRANCIS LEFEBVRE	78
FONDATION FREE	78
FONDATION GRDF	78
FONDATION GROUPE EDF	78
FONDATION GROUPE RATP	79
FONDATION LA POSTE	79
FONDATION NATIONALE BANQUE POPULAIRE	80
FONDATION NOTRE DAME	80
FONDATION ONET	80
FONDATION ORANGE	85
FONDATION PARIS SAINT-GERMAIN	80

FONDATION PETZL	82
FONDATION RSM	82
FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC	82
FONDATION SNCF	83
FONDATION SNOWLEADER	83
FONDATION SWISS LIFE	83
FONDATION TF1	83
FONDATION THE ADECCO GROUP	84
FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE	84
FONDATION UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD	84
FONDATION VEOLIA	84
FONDATION VINCI AUTOROUTES	84
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDS CRÉ'ATLANTIQUE	86
FONDS DE DOTATION .BZH - BRETAGNE NUMÉRIQUE	86
FONDS DE DOTATION ARPAMED	87
FONDS DE DOTATION BIOCOOP	87
FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	87
FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'EPARGNE LOIRE DRÔME ARDÈCHE	87
FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE	88
FONDS DE DOTATION HORIZON(S)	88
FONDS DE DOTATION OMNIS	88
FONDS DE DOTATION QUALITEL	90
FONDS DE DOTATION SOCIAL ET CULTUREL SIFA	90
LES PETITES PIERRES	91
MOBIVIA FOUNDATION	91
NOVAPEC (APEC)	91
RAISON D'ÊTRE	92
SANEF SOLIDAIRE	92
SYNERGIE RENOUVELABLE	92

Entre 10 et 25 K€

777 CHILDREN	66
ACTEUR DE MON AVENIR INSTITUT DE FRANCE	66
ALTRAD SOLIDARITY	66
BANQUE POPULAIRE OCCITANE	66
CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES	67
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67

EARTH TALENT BY BOLLORÉ	67
EDUCATERRE FOUNDATION	67
ÉPISSURE	67
EPSA FOUNDATION	68
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION AG2R LA MONDIALE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES	68
FONDATION ALTER & CARE	70
FONDATION ART EXPLORA	70
FONDATION BOUYGUES CONSTRUCTION	70
FONDATION BOUYGUES TELECOM	70
FONDATION BRICO DÉPÔT	71
FONDATION CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES	71
FONDATION CETELEM	71
FONDATION COVÉA	71
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	71
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE PAYS DE FRANCE	72
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE	72
FONDATION DE LA MER	72
FONDATION D'ENTREPRISE AG2R LA MONDIALE POUR LA VITALITÉ ARTISTIQUE	72
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES	72
FONDATION D'ENTREPRISE BEL	74
FONDATION D'ENTREPRISE CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE	74
FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	74
FONDATION D'ENTREPRISE FORVIA	75
FONDATION D'ENTREPRISE SODEBO	75
FONDATION D'ENTREPRISE UP	75
FONDATION EGIS	76
FONDATION EIFFAGE	76
FONDATION ENGAGEMENT MÉDIAS POUR LES JEUNES	76
FONDATION ENTREPRENDRE	76
FONDATION FDJ	81
FONDATION FRANCIS LEFEBVRE	78
FONDATION GRDF	78
FONDATION GROUPE EDF	78
FONDATION GROUPE RATP	79
FONDATION IAD	79

FONDATION LA POSTE	79
FONDATION MACIF	79
FONDATION NATIONALE BANQUE POPULAIRE	80
FONDATION NESTLÉ FRANCE	80
FONDATION NEXITY	80
FONDATION ONET	80
FONDATION ORANGE	85
FONDATION PETZL	82
FONDATION ROOLE	82
FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC	82
FONDATION SNCF	83
FONDATION SOPRA STERIA INSTITUT DE FRANCE	83
FONDATION VALENTIN HAÛY	84
FONDATION VEOLIA	84
FONDATION VINCI AUTOROUTES	84
FONDATION VIVENDI	86
FONDATION YVES ROCHER	86
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDS CRÉ'ATLANTIQUE	86
FONDS DE DOTATION .BZH - BRETAGNE NUMÉRIQUE	87
FONDS DE DOTATION ARPAMED	87
FONDS DE DOTATION BIOCOOP	87
FONDS DE DOTATION BIRD	87
FONDS DE DOTATION DAPAT	87
FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	87
FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'EPARGNE LOIRE DRÔME ARDÈCHE	87
FONDS DE DOTATION KPMG FRANCE	88
FONDS DE DOTATION OMNIS	88
FONDS DE DOTATION QUALITEL	90
FONDS IMPACT BY ELECTRO DÉPÔT	90
LA FONDATION DASSAULT SYSTÈMES	90
LES PETITES PIERRES	91
MOBIVIA FOUNDATION	91
NOVAPEC (APEC)	91
OBSERVATOIRE B2V DES MÉMOIRES	92
SYNERGIE RENOUVELABLE	92

Entre 25 et 50 K€

777 CHILDREN	66
ALTRAD SOLIDARITY	66
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67
EARTH TALENT BY BOLLORÉ	67
FONDAHER	68
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION AG2R LA MONDIALE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES	68
FONDATION ART EXPLORA	70
FONDATION AUCHAN	70
FONDATION BNP PARIBAS	68
FONDATION BOUYGUES CONSTRUCTION	70
FONDATION CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES	71
FONDATION COVÉA	71
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	71
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE PAYS DE FRANCE	72
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF	72
FONDATION CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE	72
FONDATION DE LA MER	72
FONDATION D'ENTREPRISE AG2R LA MONDIALE POUR LA VITALITÉ ARTISTIQUE	72
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES	72
FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	74
FONDATION D'ENTREPRISE FORVIA	75
FONDATION D'ENTREPRISE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	75
FONDATION FRANCIS LEFEBVRE	78
FONDATION GRDF	78
FONDATION GROUPE EDF	78
FONDATION GROUPE LBP AM	78
FONDATION GROUPE RATP	79
FONDATION HOSPITALIÈRE POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE	79
FONDATION IAD	79
FONDATION MACIF	79
FONDATION NESTLÉ FRANCE	80
FONDATION ORANGE	85
FONDATION PETZL	82

FONDATION RAJA-DANIÈLE MARCOVICI	82
FONDATION RTE	82
FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC	82
FONDATION SNCF	83
FONDATION VALENTIN HAÛY	84
FONDATION VEOLIA	84
FONDATION VINCI AUTOROUTES	84
FONDATION YVES ROCHER	86
FONDS ADIE POUR L'ENTREPRENEURIAT POPULAIRE	86
FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND	86
FONDS CRÉ'ATLANTIQUE	86
FONDS DE DOTATION BIOCOOP	87
FONDS DE DOTATION VAINCRE USHER2	90
FONDS IMPACT BY ELECTRO DÉPÔT	90
LA FONDATION DASSAULT SYSTÈMES	90
LES MUTUELLES AXA	91
MOBIVIA FOUNDATION	91
NAÏAGAÏA	91
NOVAPEC (APEC)	91
SYNERGIE RENOUVELABLE	92
UCLY	92

Entre 50 et 100 K€

777 CHILDREN	66
ALTRAD SOLIDARITY	66
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	67
EARTH TALENT BY BOLLORÉ	67
FONDATION AÉSIO	68
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68
FONDATION AG2R LA MONDIALE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES	68
FONDATION AUCHAN	70
FONDATION BNP PARIBAS	68
FONDATION BOUYGUES CONSTRUCTION	70
FONDATION BOUYGUES TELECOM	70
FONDATION BRICO DÉPÔT	71
FONDATION CARREFOUR	71
FONDATION COVÉA	71
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	71
FONDATION CRÉDIT AGRICOLE PAYS DE FRANCE	72

FONDATION D'ENTREPRISE AG2R LA MONDIALE POUR LA VITALITÉ ARTISTIQUE	72
FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	74
FONDATION D'ENTREPRISE DES SOLIDARITÉS URBAINES : LE LABORATOIRE DES BAILLEURS SOCIAUX DE LA VILLE DE PARIS	89
FONDATION D'ENTREPRISE FORVIA	75
FONDATION D'ENTREPRISE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	75
FONDATION D'ENTREPRISE TOTAENERGIES	93
FONDATION DU GROUPE M6	75
FONDATION EGIS	76
FONDATION ENTREPRENDRE	76
FONDATION GOODPLANET	78
FONDATION GROUPE EDF	78
FONDATION GROUPE RATP	79
FONDATION MACIF	79
FONDATION NESTLÉ FRANCE	80
FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC	82
FONDATION SNCF	83
FONDATION SUEZ	83
FONDATION VALENTIN HAÛY	84
FONDATION VEOLIA	84
FONDATION VINCI AUTOROUTES	84
FONDATION VIVENDI	86
FONDATION YVES ROCHER	86
FONDS CRÉ'ATLANTIQUE	86
FONDS DE DOTATION DAPAT	87
FONDS DE DOTATION L'OCCITANE	88
FONDS DE DOTATION VAINCRE USHER2	90
FONDS IMPACT BY ELECTRO DÉPÔT	90
LA FONDATION DASSAULT SYSTÈMES	90
LES MUTUELLES AXA	91
MIROVA FOUNDATION	91
NOVAPEC (APEC)	91

Supérieur à 100 K€

ALTRAD SOLIDARITY	66
EARTH TALENT BY BOLLORÉ	67
FONDATION AÉSIO	68
FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE	68

FONDATION ALPHAOMEGA	68
FONDATION AUCHAN	70
FONDATION BOUYGUES TELECOM	70
FONDATION COVÉA	71
FONDATION D'ENTREPRISE FORVIA	75
FONDATION D'ENTREPRISE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	75
FONDATION D'ENTREPRISE TOTAENERGIES	93
FONDATION FDJ	81
FONDATION GROUPE EDF	78
FONDATION GROUPE RATP	79
FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC	82
FONDATION YVES ROCHER	86
FONDS CRÉ'ATLANTIQUE	86
FONDS DE DOTATION L'OCCITANE	88
LA FRANCE S'ENGAGE	90
LES MUTUELLES AXA	91
NOVAPEC (APEC)	91

LE GUIDE PRO DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL 2025

Édité en octobre 2024 par Carenews, le média des acteurs de l'engagement

Dernière mise à jour des données chiffrées : octobre 2024

www.carenews.com

SAS au capital de 99 000 €
137 rue de l'Université
75007 Paris
RCS Versailles B 788 999 977
bonjour@carenews.com
Président : Guillaume Brault

La Careteam

Guillaume Brault, Elisabeth Crépin-Leblond, Camille Dorival, Agathe Hocquet, Delphine Houel, Théo Nepivoda, Laurianne Seailles, Célia Szymczak

Graphisme

Hélène Legay (magazine) et Julie Marie (annuaire)

Illustrations

Freepik

Imprimerie

Diamant Graphic / Groupe Prenant
70 rue Auber
94400 Vitry-sur-Seine



Être utile aux projets utiles.

La banque experte de l'Économie Sociale et Solidaire,
aussi proche de vous que de vos valeurs.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Vous être utile.

Communication à caractère publicitaire.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 197 856 880 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 Paris - RCS Paris
N° 493 455 042 - ALTMANN + PARTNERS - Crédit photo : Arthur Delloye.

Imaginez un média dédié à l'actualité de l'engagement qui réunirait 80 000 visiteurs par mois.

Il existe.



Suivez le média des acteurs de
l'engagement pour tout savoir
sur l'ESS, l'impact et le mécénat.

carenews 

